

Zeitschrift: INSA: Inventar der neueren Schweizer Architektur, 1850-1920: Städte = Inventaire suisse d'architecture, 1850-1920: villes = Inventario svizzero di architettura, 1850-1920: città

Band: 9 (2003)

Artikel: Vevey

Autor: Neuenschwander Feihl, Joëlle

Kapitel: 3: Inventaire topographique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-10098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3 Inventaire topographique

3.1 Plan d'ensemble

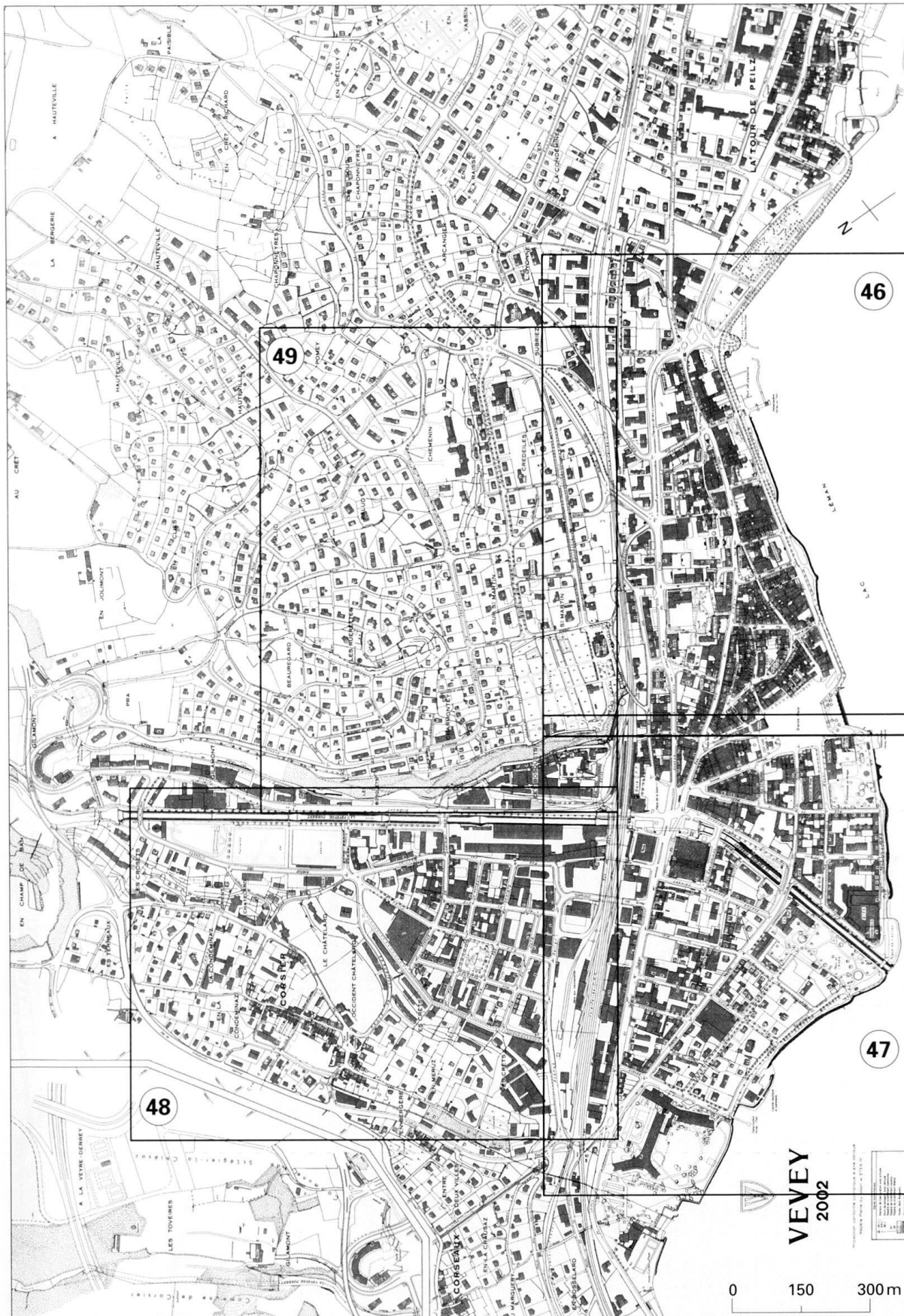


Fig. 45 Vevey 2002. Plan d'ensemble au 1:2500.

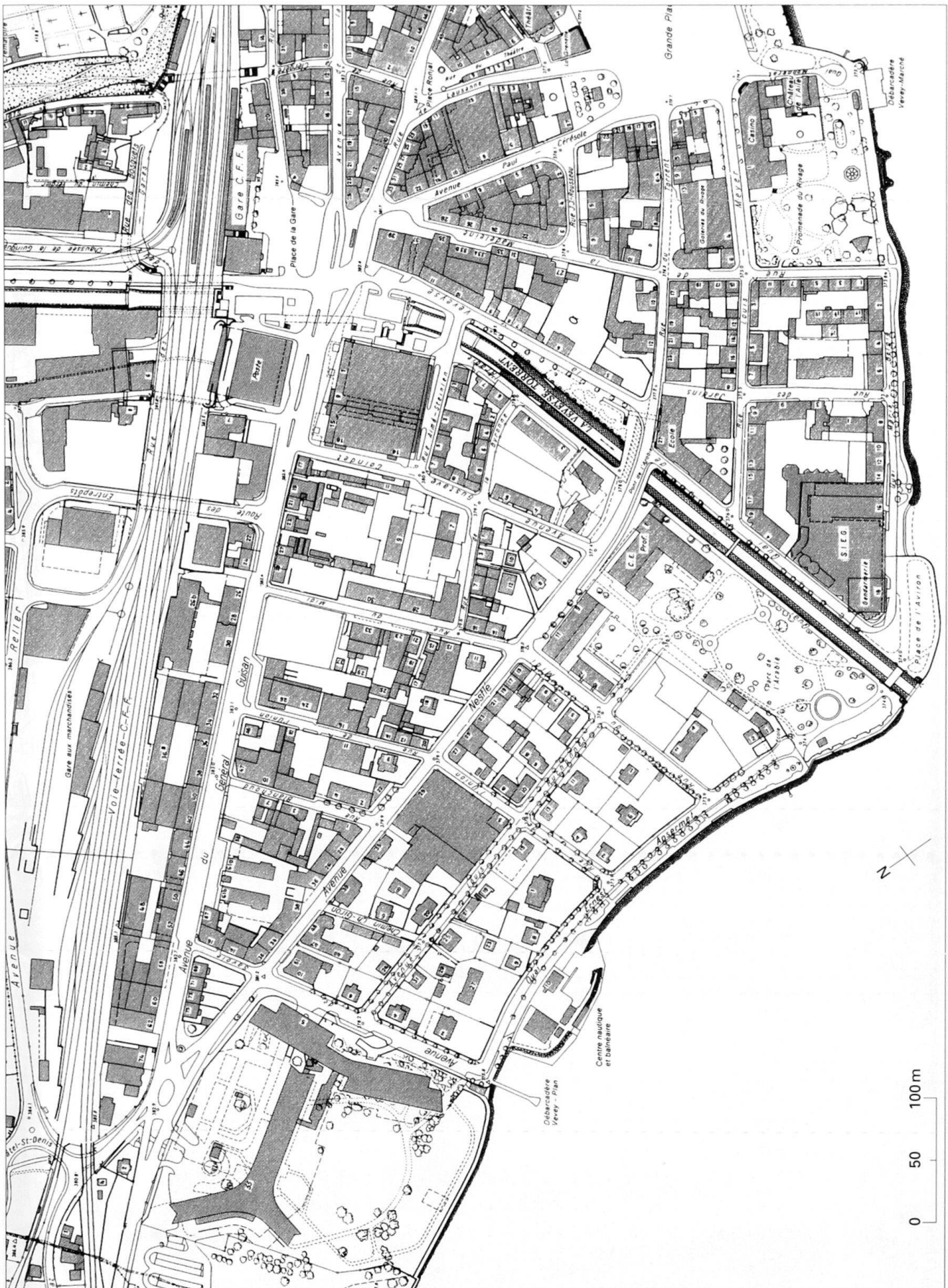


Fig. 47 Extrait du plan d'ensemble, fig. 45: secteur sud-ouest.



Fig. 49 Extrait du plan d'ensemble, fig. 45: secteur nord-est.

3.2 Répertoire géographique

Répertoire des bâtiments publics et des constructions industrielles et commerciales recensés au cours de l'inventaire (chap. 3.3) selon les catégories respectives des programmes. Les constructions dont la destination a varié depuis l'origine sont également prises en considération. Les bâtiments d'habitation ne sont pas inclus dans cette énumération.

Abattoirs

Nos 31 et 33, *Bosquets*

Bains

Bains Payes: *Ansermet*

Buanderie et bains: Nos 10–14, *Maria-Belgia*; No 5, *Perdonnet*

Vevey–Corseaux-plage: No 19, *Lavaux*

Banques

Caisse d'épargne du district de Vevey: No 16, *Gare rue*

Crédit du Léman: No 51, *Italie*

A. Cuénod & Cie: No 34, *Simplon*

Palézieux & Cie: No 44, *Simplon*

Cafés, buffets, tea-rooms

Amis: No 18, *Meyer Louis*

Au 10 Août: No 25, *Gare rue*

Avenir: No 11, *Fribourg*

Bel-Air: No 12, *Nord*

Buffet de la Gare: s.n., *Gare place*

Commerce: No 5, *Corsier*

Musée: No 11, *Gare rue*

Pavillon chemin de fer: Nos 2–4, *Gare place*

Casino

Casino du Rivage: No 3, *Grande Place*

Cercle des étrangers: No 31, *Italie*

Chapelles voir Eglises

Cimetières

St-Martin cimetièr

Colombarium: *St-Martin cimetièr*

Collèges voir Ecoles

Cours d'eau

Veveyse

Cures et presbytères

Catholique: No 4, *Chenevières*

Evangélique allemande: No 8, *Panorama*

Orthodoxe: No 12, *Communaux*

Débarcadères

Grand Hôtel ou de Plan: *Ansermet*

Vevey-Marché: *Rivage*

Vevey-La Tour ou Oriental: *Perdonnet*

Domaine ferroviaire

Gares:

– Marchandises: voir 2.5.1

– Vevey–Chardonne–Mont-Pélerin:

No 3, *Châtel-St-Denis*

– Voyageurs: s.n., *Gare place*.

Hangar marchandises: s.n., *Gare place*

Installations de la Compagnie des CEV:

Nos 2 et 4, *Guinguette*

Remise à locomotive Vevey-Chexbres: s.n., *Gare place*.

Ecoles

Collège des garçons: No 27, *Torrent*

Collège des jeunes filles: No 15, *Clos*

Collège de Plan: No 37, *Moulines*

Collège de la Veveyse: No 27, *Torrent*
Ecole catholique des garçons: No 6, *Chenevières*

Eglises

Chapelle de l'Eglise libre: No 17, *Panorama*

Chapelle de l'Evangelische Kirche: No 8, *Panorama*

Eglise anglaise: No 4, *Blonay*

Eglise catholique: s.n., *Chenevières*

Eglise méthodiste allemande: No 8, *Clos*

Eglise russe: s.n., *Communaux*

Synagogue: No 31, *Italie*; No 3, *Plumhof*

Temple St-Martin: *St-Martin terrasse*

Electriques, usines et installations

Station transformatrice: No 5, *Copet*

Exposition cantonale vaudoise

Grande Place

Fête des Vignerons

Grande Place

Fontaines

Ansermet; *Conseil*; *Grande Place*; *Italie*; *St-Martin cimetièr*

Gaz, usine à

Nos 26–42, *Guisan*

Hôpitaux

Hospice du Samaritain: *Blonay*

Petit Samaritain ou hôpital des enfants: *Blonay*

Pouponnière Nestlé: No 6, *Levade*

Hôtels, pensions et auberges

Auberge de Famille: No 20, *Communaux*

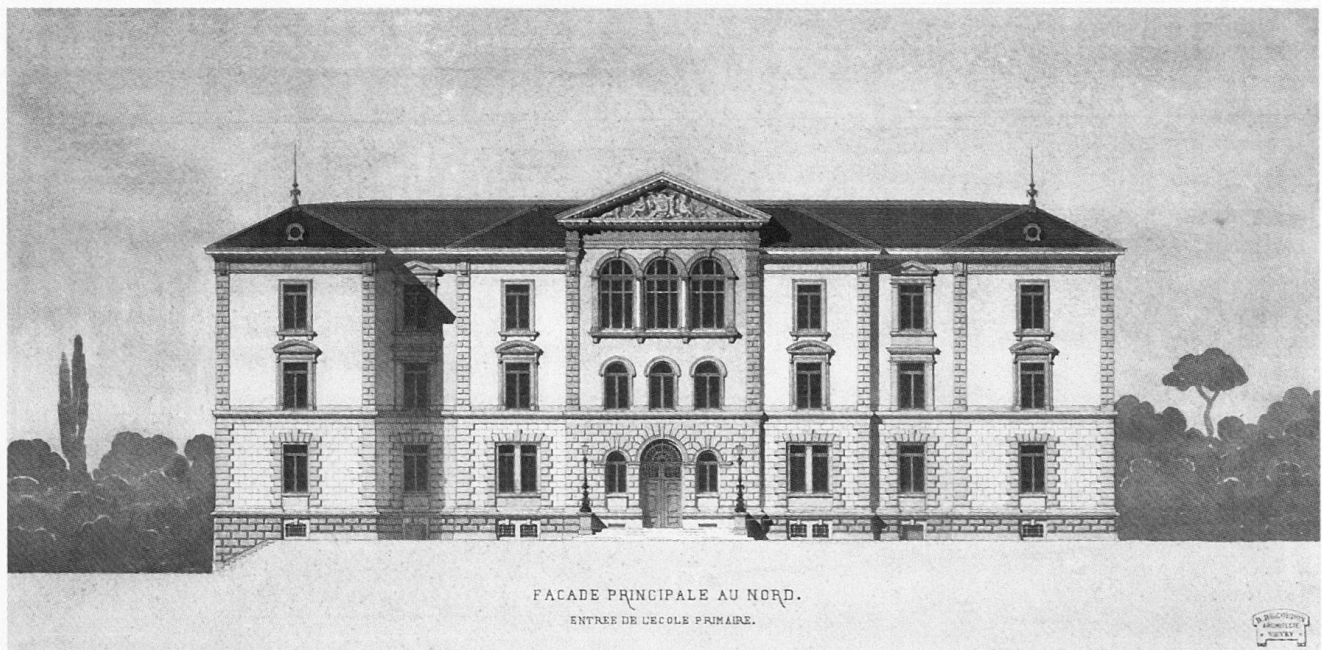


Fig. 50 Collège des jeunes filles. Façade nord. Elévation établie par Benjamin Recordon, probablement en vue de la présentation du bâtiment à l'Exposition universelle de Paris en 1878.



Fig. 51 Le Grand Hôtel flanqué de l'annexe pour la salle à manger, son jardin et sa grève, vers 1867–1868.

Hôtels:

- Angleterre: No 14, *Perdonnet*
- Beau-Séjour: No 2, *Communaux*
- Famille: No 20, *Communaux*
- Gare: Nos 2–4, *Gare place*
- Grand Hôtel du Lac: No 1, *Italie*
- Grand Hôtel: No 55, *Nestlé*
- Mooser: No 3, *Plumhof*
- Park-Hôtel Mooser: No 3, *Plumhof*
- Pavillon et Résidence: Nos 2–4, *Gare place*
- Senn: No 14, *Perdonnet*
- Suisse: No 11, *Ceresole*
- Touring et Gare: Nos 2–4, *Gare place*
- Trois Couronnes: No 49, *Italie*

Pensions:

- Beau-Séjour: No 2, *Communaux*
- Chemenin: No 3, *Plumhof*
- Florentine: Nos 2–4, *Rolliez*
- L'Arabie: No 1, *Arabie*
- Panorama: No 2, *Communaux*
- Villa Pâquerette: No 1, *Union*

Industrie, artisanat et commerce

- Ateliers de constructions mécaniques de Vevey: No 6, *Deux-Gares*
- Chantier de combustibles Fath: No 13, *Midi*
- Fabrique de chocolats Peter: Nos 11–13, *Bosquets*
- Fabrique veveysanne de socques et chaussures: No 11, *Union*
- Farine Lactée Henri Nestlé SA: Nos 16–17, No 18, *Bosquets*
- Imprimerie et lithographie Klausfelder: No 9, *Clergère*; No 20, *Corsier*
- Imprimerie et lithographie Säuberlin et Pfeiffer SA: No 29, *Nestlé*

Imprimerie Nestlé: Nos 14–15, *Bosquets*

Magasins:

- A la Ville de Paris: No 51, *Italie*
- Au Bon Génie: No 2, *Deux-Marchés*
- Les Galeries Modernes: No 29, *Lac rue*
- Manufacture de cigares Clément & Cie puis Henri Taverney & Cie: Nos 7–8, *Bosquets*
- Manufacture de cigares Ermatinger: Nos 17–19, *Lac rue*
- Manufacture de cigares Ormond: Nos 2–6, *Maria-Belgia*
- Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company: No 25, *Perdonnet*; No 1, *Hôtel de Ville*
- PCK: No 10, *Entre-Deux-Villes*
- Société générale suisse de chocolats Peter et Kohler: Nos 11–13, *Bosquets*
- Usine de chocolat Cailler: No 9, *Clergère*

Installations sportives

- Manège: No 1, *Prairie*
- Place de jeux: *Copet*

Jardins, parcs et promenades

- Rivage*
- St-Martin terrasse*
- Quais: voir 2.6.1 à 2.6.3

Marché

- Galeries du Rivage: No 4, *Meyer*
- Grenette: *Grande Place*

Mobilier urbain

- Indicateur des montagnes: *St-Martin terrasse*

Kiosque à musique: *Rivage*

- Kiosque-abri: *Rivage*
- Limnimètre: *Rivage*
- Poids public: *Grande Place*
- Tour de l'horloge: *Italie*

Monuments

- Alfred Ceresole: *St-Martin terrasse*
- Aux Morts: *St-Martin terrasse*

Musées

- Alimentarium: No 25, *Perdonnet*
- Musée Jenisch: No 2, *Gare rue*

Pensionnats

- Les Aliziers: No 27, *St-Martin bd*
- Villa Edelweiss: No 12, *St-Martin bd*

Ponts

- Pont de Copet: *Corsier*
- Pont de l'Arabie: *Torrent*
- Pont des Abattoirs: *Corsier*
- Pont St-Antoine: *Guisan*

Postes

- No 8, *Ancien-Port*
- S.n., *Gare place*

Salles de réunion

- Athénée: No 19, *Corsier*
- Maison de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens: No 2, *Point-du-Jour*

Théâtres

- Athénée: No 19, *Corsier*
- No 3, *Grande Place* (Casino du Rivage)
- No 4, *Théâtre*

3.3 Inventaire

L'inventaire couvre, en principe, la production architecturale comprise entre 1850 et 1920, mais quelques bâtiments édifés hors de cette fourchette ont été pris en considération. Il s'étend sur le territoire de l'actuelle commune de Vevey qui comprend depuis 1892 la partie inférieure de la commune de Corsier. La description de la méthode d'inventaire et des choix opérés se trouvent au chap. 4.7. Les objets recensés figurent dans l'ordre alphabétique des rues et dans l'ordre de numérotation des constructions (numéros impairs d'abord, numéros pairs ensuite) donnés en **caractères gras**. Les renvois à d'autres rues sont composés en *italique*. Certaines adresses sont suivies d'un renvoi au chap. 2. La numérotation en regard du texte se réfère à l'illustration. Le chap. 3.2 établit la relation entre le programme architectural et l'adresse, immeubles d'habitation exceptés. Les plans du chap. 3.1 permettent la localisation géographique. Afin de simplifier les descriptions, nous avons considéré les façades regardant le lac comme celles du sud, bien que celles-ci soient orientées généralement au sud-ouest, voire parfois à l'ouest.

La mention «(aut.)» signifie «autorisation de construire»; elle indique la date de délivrance du permis de construire par les autorités communales. Le renseignement provient des dossiers de plans conservés dans les archives de la police des constructions (PC) au service technique de la Direction de l'équipement de la commune de Vevey. Lorsque cette date a été déterminée par une autre source – en général les procès-verbaux de la Municipalité (pvM) pour la période antérieure à l'obligation de déposer à l'enquête le plan de la construction projetée – celle-ci est mentionnée en fin de notice sous la rubrique «Source». Cette dernière mention regroupe aussi bien les informations provenant des discussions en Municipalité que des préavis présentés au Conseil communal dont le procès-verbal donne la transcription. Certains renseignements sont issus des Archives cantonales vaudoises (ACV), de la section des Monuments historiques du canton de Vaud (MH) (voir aussi chap. 4.3 à 4.5).

Afin de réduire le volume des notices, les abréviations suivantes ont été utilisées: act(uellement), adjonc(tion),



admin(istratif), agrand(issement), appart(ement), arch(itecte), aut(orisation de construire), bât(iment), CC = Conseil communal, Cie = compagnie, comm(erce/ercial), Com(mune), constr(uction), démol(ition), dépend(ance), entrep(reneur), évtl. = éventuellement, ext(érieur), hab(itation), imm(euble), inaug(uration), ind(ustriel), inf(érieur), ing(énieur), inscr(ription), int(érieur), loc(atif), mag(asin), modif(ication), prob(ablement), proj(et), propr(iétaire), reconstr(uction), rénov(ation), sculpt(eur), sté = société, sup(érieur), surélév(ation), transf(ormation).

Ancien-Port, place de

No 1 Imm. loc. et comm., 1875 (constr.), Maillard pour Vincent Nicollier-Vagnière. Premier édifice bâti en front de lac sur le nouveau quai. Caractère urbain affirmé: rez comm. avec entresol, balcon filant au bel étage, pan coupé, légers avant-corps latéraux marqués par des pilastres. Traitement monumental de l'entrée. Au fronton des fenêtres extrêmes du bel étage, médaillon par Gustave Courbet, alors en exil à La Tour-de-Peilz, représentant *La Dame à la Mouette* ou *La mouette du lac Léman à Vevey, poésie*. Source: pvM 19.03.1875. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 38–39; 2) Pierre Chessex, *Courbet et la Suisse*, La Tour-de-Peilz, 1982, p. 95.

No 8, Hôtel des postes et télégraphes, 1877 (aut.), 1879 (inaug.), Ch. Nicati et E. Burnat pour SI de l'Hôtel des postes et télégraphes. A l'angle de deux rues commerçantes. Molasse appareillée; axe de l'entrée marqué, au rez, par des chaînes en bossages avec armes de la Confédération frappées de part et d'autre du linteau-enseigne, aux étages sup. par des chaînes à refends et des triplets. Désaffecté en 1924 au profit de la nouvelle poste de la gare (voir *place Gare* s.n.) et démoli en 1971. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 49. Bibl. 1) *FAV* 02.07.1971.

Ansermet Ernest, quai → 2.6.3

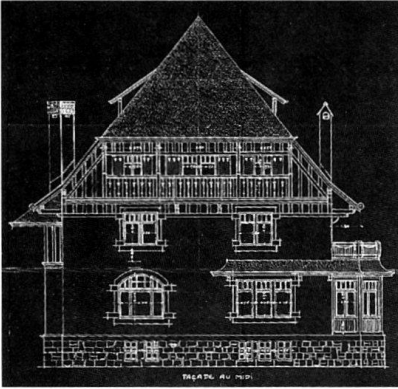
Bains publics dits Bains Payes, 1895 (proj.), 1896–1897 (constr.), pour Com. de Vevey, Glappey et Lindenmeyer, H. Schobinger pour façade nord, A. Ronchi et A. Boulenaz entrep. Résultat d'années de discussions et projets (voir 2.6.5). Plan type imposant une stricte séparation des sexes: corps central pour services et logement du gardien, cantonné aux angles de 2 pavillons cubiques; 2 ailes basses en L pour les cabines, avec galerie couverte sur poteaux et pavillon aux extrémités. Décor de briques. Image italianisante de l'ensemble. 1897, constr. d'un brise-lames en avant des bains, transformé en plate-forme solarium en 1929 et relié au bât. par 2 passerelles de béton armé. 1934, annexe à l'extrémité de chaque aile. Démolisé en 1982. Nouvelles installations, Ugo Fovanna arch., inaugurées en 1984. Source: pvM 13.03.1896, 26.06.1896, 25.06.1897. Bibl. 1) *JOVV* 16.03.1934; 2) Ballif.

Borne-fontaine adossée dans le mur bordant le quai, remontant prob. à la constr. de ce dernier. Chèvre de fer blanc.

Débarcadère du Grand Hôtel, de Plan dès 1901, 1868 (constr.) par la Sté propr. de l'hôtel; ponton de bois. En 1901, déclaré impropre au service, il n'est plus desservi. Reconstruit en métal sur des plans émanant de la CGN par la Sté du débarcadère Vevey Grand Hôtel, constituée en 1902, grâce à des souscriptions publiques et à la participation financière de la Commune qui le rachète en 1916. Source: pvM 29.05.1868, 26.01.1901, 04.07.1902, 16.05.1916.



55



Arabie, quai de l'

Ancien quai de la Tannerie du nom de l'importante entreprise de la Tannerie de Vevey à qui il appartenait et qui le jouxtait à l'ouest. Passe au domaine public en 1897.

No 1 Imm. loc. et Pension de famille L'Arabie, 1904 (aut.), Quillet pour Mlles Roy. Implantation d'angle; 2 ailes asymétriques de part et d'autre d'un large pan coupé traité en pavillon. Important dispositif de balcons. Démoli en 1982.

No 7 voir *Steinlen* Nos 3–7.

No 6 Imm. loc., 1905 (aut.), Charles Dorier pour Henri Colombo «cimenteur». Position avantageuse en front de quai. Abondante décoration en ciment moulé, mais standing int. relativement modeste. Transf. en 1971 (aut.).

Blonay, avenue de, puis route de

Nouvelle route cantonale de Vevey à St-Légier achevée en 1879. La Municipalité demande, en vain, à l'Etat d'en placer le point de départ à la gare de Vevey, afin de faire l'économie de l'établissement de la rue de la Gare, depuis longtemps souhaitée. La Commune envisage d'abord d'y placer les habituels arbres majeurs, puis c'est l'idée moins onéreuse et plus esthétique de «planter des charmes que l'on pourrait élever en berceau et avoir ainsi une promenade ombragée sans faire trop de tort aux vignes aboutissantes» (source 1) qui l'emporte. La section inférieure est élargie et bordée d'un important mur de soutènement lors de la suppression du passage à niveau en 1966. Source: pvM 15.05.1873, 10.10.1879; 1) pvM 21.11.1879.

55

No 25 Villa de maître, 1908 (aut.), Ch. Gunthert pour A. Baumann. Heimastil; multiples décrochements de l'imposante toiture, du plan et de l'élévation; diversité des percements et des matériaux: pierre de Meillerie, pan de bois. Au sud, galerie de bois au pignon; à l'est, véranda avec avant-toit de tuile se prolongeant en façade sud au-dessus d'un triplet. Vaste parc. 1909 (aut.), dépend., même arch. pour même propr. 1958 (aut.), J. L. Merz ing. pour lui-même, annexe à l'ouest pour atelier et bureau. Source: pvM 26.04.1909.

56

No 2 Villa loc., J. Gunthert pour lui-même, vers 1845. Imm. en 3 corps, d'un gabarit imposant, première constr. d'importance sur la nouvelle rue des *Chenevières*. Corps central en léger retrait précédé au sud d'un remarquable dispositif de loggias en molasse à colonnes et arcs en anse de panier; encadrements à pilastres engagés et contre-cœurs à croisillon des baies; triplets de la cage d'escalier à l'ouest. 1908 (aut.), lucarne au nord, Ch. Gunthert pour hoirie Gunthert. 1967 (aut.), modif. du dispositif d'accès et démol. des dépend. remplacées par des garages, G. Dufour pour même propr. Source: pvM 22.05.1846.

No 4 All Saints' English Church, 1879–1882 (constr.), 22.08.1882 (consécration), George Edmund Street (1824–1881) arch. à Londres (proj.), H. Lavanchy (exécution) pour congrégation anglicane. La communauté anglaise célèbre son culte à l'Hôtel des Trois Couronnes, puis dès 1844 au temple de St-Martin. Projeté depuis 1868, l'achat d'une parcelle de vignes communales a lieu dix ans plus tard, à un prix modéré car les autorités désirent «faciliter l'érection de cette chapelle qui sera un avantage et un embellissement pour [la] ville» (source 1). Plan en croix auquel un porche hexagonal et un clocheton hors-œuvre, au couronnement en molasse appareillée, apportent l'asymétrie caractéristique de Street. Chœur plat typique de l'architecture anglaise; nef unique couverte «de voûtes en berceau brisé, construites en bois et pourvues de tirants en fer. Cette couverture souligne la simplicité et la sobriété de la nef. Le chœur est beaucoup plus riche. Il n'est pas seulement couvert d'une voûte sexpartite, mais aussi percé de fenêtres variées [...]». Monument remarquable et très caractéristique du style néo-gothique anglo-américain de 1880» (bibl. 2). Molasse pour le décor et pierre de Meillerie pour le parement. Quelques vitraux

56



d'origine. 1928 (proj.), agrand. de la sacristie, Recordon pour même propr. Source: 1) pvM 01.02.1878. Bibl. 1) *FAV* 23.08.1882; 24.08.1982; 2) *RSAA*, 29 (1972), pp. 70–81 et 118–130; 3) Magali Kocher, *Typologie des vitraux des églises anglicanes de l'arc lémanique*, mémoire de licence, Université Lausanne, 2002, ms. dactyl., pp. 48–51.

57 Hospice du Samaritain, 1874 (proj.), 1875–1877 (constr.), 02.09.1877 (inaug.), Ch. Nicati et E. Burnat, A. Ronchi entrep., pour Comité de l'Hospice du Samaritain, fondation privée instituée en 1856 dans le but de créer une infirmerie; d'une capacité de 12 lits, celle-ci s'ouvre le 1^{er} août 1858 à la rue du Collège dans une maison acquise par J. E. Couvreur-Micheli et transf. par Késer. Nouvel hôpital de 30 lits édifié grâce à une souscription publique et à un legs de Couvreur-Micheli sur un terrain offert par Edouard Couvreur au nord de la voie ferrée. Bât. de 2 étages sur rez doté de légers avant-corps latéraux et d'un pavillon central plus élevé d'un étage avec loggias en façade sud. Parement de briques au corps central et encadrements en molasse. En contrebas, **Petit Samaritain ou hôpital des enfants**, 1887–1889 (const.), 30.06.1889 (inaug.), Maillard

57



6123 Vevey - Hospice du Samaritain et Hôtel Moser

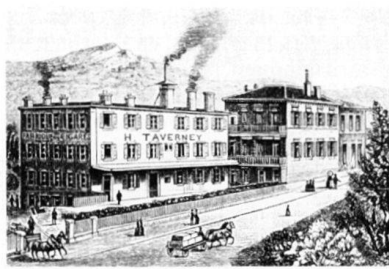
pour même propr., A. Ronchi entrep., grâce à un legs d'Émile Burnat. Bât. d'un étage sur rez. 1895 (aut.), Maillard pour même propr., promenoir couvert. 1926 (inaug.), A. Burnat, pour même propr., Lindenmeyer entrep., bât. de liaison pour salles d'opération et service de radiologie. L'hôpital ayant déménagé en 1956 dans un nouveau bât. au bd Paderewski, l'ensemble est démoli en 1967. Source: pvM 13.05.1895. Bibl. 1) Emile Couvreur, *Hospice du Samaritain, Vevey. 1858-1908 Cinquantième anniversaire de la fondation. Aperçu historique*, [Vevey], 1908; 2) FAV 22.05.1947.

No 14 Villa Praz Fleuri, 1897 (aut.), Louis Neyroud pour Edouard Gohl. A l'origine, villa de plan carré sous toiture en pavillon. Balcons et véranda de bois au sud. 1920 (aut.), A. Burnat pour Charles Nicollier-Peter, agrand. à l'est, adjonc. d'une lucarne fronton au sud et importantes transf. int. 1917 (aut.). Ch. Guntbert, dépendance pittoresque au nord, à toiture à demi-croupe largement débordante.

58 Bosquets, rue des

Au XIX^e siècle, l'appellation rue des Bosquets désigne l'actuelle rue de la Clergère; la voie ferrée franchie, l'artère prend le nom de promenade des Bosquets; elle constitue un axe industriel ma-

59



jeu en raison de la présence du canal de la Monneresse rive gauche. En 1862, au moment de la construction des abattoirs, son tracé est corrigé grâce à une subvention de Nestlé et de Peter. Outre les fabriques de ces derniers, la rue compte à cette date la manufacture de cigares Clément & Cie et, en aval de la voie ferrée, l'usine Cailler (voir *Clergère* No 9). Source: F. G. Chavannes, Plan de la correction du chemin communal, dès les abattoirs à la gare de Vevey, 29.08.1862 (ACVy, sans cote).

Nos 7-8 Imm. loc. et artisanal, ancienne manufacture de cigares Clément & Cie puis Henri Taverney & Cie, fondée en 1860. Une centaine d'ouvriers et d'ouvrières en 1899. Édifié prob. vers 1860 et agrandi avant 1870, le No 7 est surélevé d'un étage en 1887 (aut.) pour atteindre le gabarit actuel. Architecture utilitaire d'une extrême simplicité à toiture plate;

marquise rudimentaire au rez; à l'origine, cheminée à l'arrière. Plus soigné, le No 8 dont l'image actuelle remonte prob. aux transf. de 1887, devait être réservé à l'hab. Source: pvM 23.03.1887. Bibl. 1) *A la Veillée* 22.07.1899. **No 9** Maison loc., existante en 1862; en 1887 (aut.), surélevé d'un étage pour Henri Taverney. Source: pvM 29.07.1887.

Nos 11-13 et *Verger* s.n., ancienne fabrique de chocolats Peter. En 1861, Daniel Peter et son frère Julien, alors fabricants de chandelles, acquièrent de l'hoirie Cailler, dont la fabrique est trop à l'étroit aux Bosquets (voir *Clergère* No 9), une maison avec un droit d'eau sur la Monneresse, à l'emplacement du No 12. Conscient que la découverte du pétrole va sonner le glas de l'industrie de la chandelle, il se recycle dans le chocolat, influencé peut-être par l'exemple de la famille de son épouse, fille de François-Louis Cailler. Il fonde sa propre entreprise qui ouvre ses portes en 1867 dans un bât. édifié dès 1866 (aut.) par L. et S. Taverney (prob. No 13). Cherchant à se démarquer de ses concurrents, il invente le chocolat au lait: «dans cette maison a été créé en 1875 le premier chocolat au lait du monde par Daniel Peter 1836-1919» (inscrip. au No 13). Dès lors, les affaires se développent et avec elles 6 les constr. 1897 (aut.), Chaudet, fabrique

58

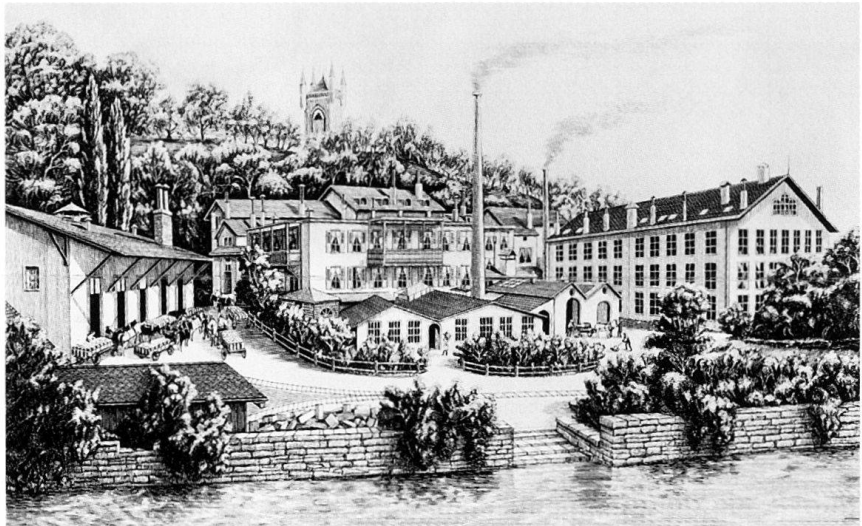


en contrebas de la rue; vaste bât. de 3 étages sur rez; cage d'escalier orientale hors-œuvre reliée au bât. de la rue des Bosquets par une passerelle; structure de colonnettes en fonte permettant un dégagement complet des étages, éclairés par de larges baies en anse de panier; à l'ouest, annexe basse pour chaudières et machine à vapeur avec cheminée de briques. 1898 (aut.), même arch., surélev. de la loge du concierge (No 11) existante en 1889. 1899 (aut.), même arch., transf. int. de l'«ancienne fabrique» (No 12). 1900 (aut.), même arch., surélev. du No 13 et création d'une entrée couverte entre les Nos 12 et 13; le bât. comporte 2 niveaux sur rue: bureaux au rez sup. et, à l'étage, vaste appart. 1904 (aut.), même arch. pour Sté générale suisse de chocolats Peter et Kohler réunis, créée cette année-là, agrand. des bureaux par surélev. d'un niveau des Nos 12 et 13; une partie de la toiture du No 12 forme terrasse pour l'appart. situé au dernier étage du No 13; entrée couverte supprimée; porte monumentale au No 13 avec encadrement en molasse à décor végétal surmonté d'un linteau à fronton, unique élément témoignant de l'importance de la sté. 1912, fusion avec Cailler suivie l'année d'après du déménagement de la production à Broc. 1917, transfert du siège social de PCK à La Tour-de-Peilz (voir *Entre-Deux-Villes* No 10). 1918 (aut.), Chaudet pour Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company, transf. mineures de la fabrique de 1897, radicalement modifiée en 1962 (aut.), Pierre Demierre pour Simeca SA; conservation du gros œuvre, adjonc. d'un étage sous toiture plate, nouvelles fenêtres, revêtement de la façade; suppression de la cheminée. Source: pvM 10.05.1861, 22.06.1866, 16.03.1898, 23.03.1898. Bibl. 1) *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* 3, pp. 144-147; 2) G.H. Speidel, *L'ancienne usine Peter à Vevey. L'usine en Rouvenaz 1861-1918*, 2 vol., ms. dactyl., 1996 (ACVy).

Nos 14-15 Imm. loc. et artisanal, ancienne imprimerie Nestlé, vers 1890-1900, Chaudet pour Fabrique Henri Nestlé. Imm. double organisé symétriquement: entrée et cage d'escalier aux 2 extrémités; 2 lucarnes-pignon. Grandes fenêtres en anse de panier au rez.

Nos 16-17 Imm. loc., berceau de l'entreprise Nestlé qui se développe à partir de la fin des années 1860 sur les terrains sis au nord et à l'ouest. En 1843, Henri Nestlé, à Vevey depuis 1839 où il travaille comme commis-pharmacien, acquiert de Jean-François Nicollier les imm. correspondant aux Nos 14 à 18, soit une maison d'hab. avec dépend. comprenant «un moulin à huile, un pilon à os, une scie à placage, à liteaux et à lattes ainsi qu'une distillerie d'eau de vie» (bibl. 4). Nestlé poursuit l'activité de ses prédécesseurs, en y ajoutant l'eau minérale et la limona-

60



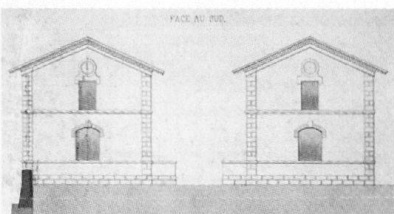
de. Dès 1852, il se concentre sur la fabrication de gaz liquide pour l'éclairage, qu'il vend à la Commune dès 1858, ainsi que celle d'engrais artificiels. En 1863, l'ouverture de l'usine à gaz le contraint à se réorienter. Nestlé met au point en 1867 une recette de farine lactée pour l'alimentation des nourrissons. Face au succès de celle-ci, il décide de la produire à une échelle industrielle et, dès 1869, procède à des agrand. successifs de ses installations. En 1875, il vend son entreprise qui devient Farine Lactée Henri Nestlé SA. L'usine ferme ses portes en 1934. Evolution du nombre d'employés sur le site: 1871, une quinzaine; 1874, une trentaine; 1881, 150 environ; 1890, 240. Evolution probable du domaine bâti, établie selon des sources diverses et souvent peu précises: 1849, laboratoire pour recherches chimiques et 2 remises; 1869, nouvelles machines et agrand. des locaux; 1872, prob. bât. en contrebas du No 17, pour abriter peut-être la laiterie; 1875, hangar en limite occidentale; 1876, Ch. Nicati et E. Burnat, fabrique implantée perpendiculairement à la rue des Bosquets au droit du No 14; façade occidentale, aveugle à l'origine, percée de jours en 1886-1887; 1877 (aut.), hangar en limite occidentale; 1888 (aut.), ateliers de ferblanterie pour la production des boîtes de conserve, prob. au sud de la fabrique de 1876; 1889 (aut.), raccordement ferroviaire; 1890 (aut.), bât. de la chaudière à vapeur à l'ouest de la parcelle avec cheminée de 62 m de haut réalisée par la maison L. Vialatoux à Châlon s/Saône, démolie en 1954; 1895 (aut.) et 1902 (aut.), Chaudet, agrand. de la laiterie; 1899, 1900 et 1902 (aut.), divers hangars et ateliers; 1909 (aut.), même arch., bât. pour W.-C., bains et douches pour le personnel, en contrebas du No 14; 1910 (aut.), même arch., bât. pour laboratoire et mag. au nord du No 18; hangar et dépôt de matières inflammables non localisés; 1912 (aut.), même arch., agrand. du local des chaudières; 1913 (aut.),

même arch., au sud-ouest de la parcelle, atelier mécanique couvert d'une charpente métallique à sheds, agrandi en 1949 (aut.), Robert Gétaz pour Margot frères. Act. sur le site, la plupart des bât., parfois fortement remaniés, subsistent; ont été démolies les installations les plus septentrionales dont la laiterie. Source: pvM 30.08.1858, 25.08.1876, 02.03.1877, 24.12.1886, 22.06.1888, 17.05.1889, 28.02.1890, 06.11.1899, 23.07.1900, 22.04.1902, 21.11.1910, 21.05.1912; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 43. Bibl. 1) Muller, Plan directeur, p. 51; 2) Jean Heer, *Reflets du Monde 1866-1966. Présence de Nestlé*, Rivaz, 1966; 3) *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* 3, pp. 150-154; 4) Albert Pfiffner, *Henri Nestlé. De l'aide-pharmacien allemand au pionnier suisse de l'industrie 1814-1890*, Vevey, 1995.

No 18 Ancien bât. admin. de la fabrique Nestlé, 1902 (aut.), Chaudet pour Farine Lactée Henri Nestlé SA, exhaussement du premier bât. de bureaux édifié en 1888. Enseigne de l'entreprise, le bât. présente un décor de molasse soigné: encadrements, allèges et chaînes d'angle marquent les verticales que coupent un bandeau. Décentrée, l'entrée en plein cintre s'inscrit dans un parement en molasse, avec chaînes à refends se poursuivant en pilastres à l'étage. Source: pvM 10.02.1888.

A l'emplacement des **Nos 31 et 33**, abattoirs municipaux, 1862-1863 (constr.), L. Taverney pour Com. de Vevey. Au XVIII^e siècle, abattoirs au Pré de la Ville (actuelle place de la Gare), puis à la rue des Boucheries (actuelle rue du Léman) prob. dès le début du XIX^e siècle. Dès 1852, plusieurs interventions au CC en faveur de la constr. de nouvelles installations, les existantes étant trop petites, insalubres et au centre d'un quartier populaire. Début des études en 1861; emplacement déterminé par la proximité de l'eau et son isolement. Commande d'un proj. aux arch. Ph. Fanel, H. Guntbert, Késer, Ch. Nicati et E. Burnat,

61



L. et S. Taverner et H. Lavanchy, selon le programme suivant: 8 stalles; salle pour fonte des graisses combinée évtl. avec triperie; salle pour l'abattage des porcs; bureau et logement pour l'inspecteur des boucheries; écurie d'attente. En mars 1862, proj. de Nicati et Burnat retenu et soumis au CC qui demande le réexamen des propositions Franel, Taverner et Nicati-Burnat. Sur la base de ces 3 proj.,

61 L. Taverner établit les plans définitifs: de part et d'autre d'une cour, 2 bât. étroits et longs avec pavillons aux extrémités; façades ext. avec baies à linteau de briques, et à l'étage du corps central, ouvertures à claire-voie; côté cour, escalier et galerie d'accès à l'étage; au rez, portes en plein cintre, de diverses dimensions et distribuées asymétriquement. Façades les plus soignées côté ville. 1889 (constr.), entrepôt frigorifique au nord de la parcelle, H. Lavanchy pour Com. de Vevey. Après avoir visité le nouvel abattoir de Genève en compagnie d'une délégation de bouchers, la Municipalité demande à H. Lavanchy un avant-projet d'agrand. avec marché couvert, écurie banale, écuries particulières, remises, étable pour les animaux malades, étable à porcs, 5 nouvelles loges, porcherie banale, loge pour l'abattage des chevaux, local frigorifique. Face à un devis de près de 200 000 francs, décision de procéder par étapes, en débutant par l'entrepôt frigorifique, qui relève de l'hygiène et de la salubrité; machinerie par Phelps et Schroeder. 1890, agrand., même arch. pour même propr.; 4 nouvelles loges à l'emplacement de la triperie et de la porcherie reconstruites au nord de la parcelle. 1891, transf. des galetas en logement, même arch. pour même propr. 1902, nouveau bât. à l'ouest et transf., même arch. pour même propr., Chaudet frères entrep.; agrand. justifié par l'accroissement du nombre de bouchers, par de nouvelles prescriptions hygiéniques et par des remaniements du secteur suite à l'entrée en gare des CEV. Encadrements et chaînes en ciment, planchers en béton armé Hennebique. 1911, marquise recouvrant partiellement la cour. 1932, importantes transf. int. pour mettre l'établissement aux nouvelles normes: «les années 1930 à 1951 sont marquées par d'importants travaux: modernisation de la halle d'abattage, construction d'un grand local frigorifique, installation d'un four pour incinération des déchets, rénovation des locaux de la triperie» (bibl. 3). 1969, fusion avec les abattoirs

de Montreux, transfert des activités à Clarens et désaffectation. Démol. graduelle dès 1975. Source: pvM 26.09.1861, 27.12.1861, 19.04.1862, 05.07.1862, 21.04.1864, 04.05.1888, 05.04.1889, 16.08.1889, 31.01.1890, 14.08.1891, 31.01.1902, 16.06.1911. Bibl. 1) BA 4 (1901–1902), No 48, p. 179; 2) JOVV 01.04.1932; 08.04.1932; 3) FAV 28.04.1969; 05.03.1975.

Byronne, rue de la

Ancien chemin privé qui passe au domaine public en 1908.

No 1 Villa loc., 1904 (aut.), Schmukli pour Jean-Pierre Müller-Mury. Véranda supportant des balcons sur poteaux. Sous un entablement à glyphes, porte d'entrée à la belle menuiserie, à l'origine jumelée avec une fenêtre act. condamnée. **No 3** Villa loc., 1897 (aut.), A. Boulenaz pour Louis Perrin appareilleur. Bât. cubique sous toiture à la Mansart ayant conservé ses ferblanteries.

No 7 Imm. loc. et artisanal, 1906 (aut.), Quillet pour Félix Maquelin, menuisier. 1911 (aut.), couvert à l'est pour menuiserie René Siegfried et Cie, remplacé en 1972.

No 2 Imm. loc. et artisanal, 1908 (aut.), Charles Dorier pour Henri Colombo. Vient se placer au-dessus et au sud d'un atelier édifié en 1904 (aut.), même propr. pour lui-même, et qui enjambait la Monneresse. Extrême simplicité. **No 4** Imm. loc., 1905 (aut.), Martin Fovanna entrep. pour lui-même. Unique bât. de la rue avec balcons. En 1906 (aut.), dépend. à l'est avec terrasse et chambre à lessive.

No 6 Imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Martin Fovanna entrep. pour lui-même. Caserne loc.: 3 appart. par étage. **No 8** voir *Steinlen* Nos 3–7.

Ceresole Paul, avenue

La construction de l'avenue Ceresole est décidée en 1906 en même temps que l'élargissement de la ruelle des Bains, future rue de la Madeleine. Cette opération d'ensemble, destinée à créer une liaison urbaine entre la gare et la Grande

Place, a son origine dans une motion déposée en novembre 1900. En 1903, la Commune acquiert un jardin d'environ 5500 m² à l'ouest de la ruelle des Bains dans la perspective de poursuivre la correction de celle-ci et de créer l'artère souhaitée qui «deviendra sûrement une des voies les plus belles et des plus fréquentées de la Ville» (source 1). Le crédit d'exécution est voté en décembre 1906; achevées une année plus tard, les avenues ouvrent «à la circulation un nouveau quartier qui ne tardera pas à se développer par la construction d'immeubles de rapport. Ces deux nouvelles rues font de la place de la Gare un fort bel effet par la vue si belle qu'elles procurent sur le lac et les montagnes» (bibl. 1). L'opération est complétée en 1909–1910 par la réalisation de la rue Rousseau. Le raccordement des nouvelles voies à la rue de Lausanne donne lieu à de nombreuses discussions et études, dont une, en 1907, émane de l'architecte Edouard Davinet de Berne. La solution finalement adoptée consiste en un large pan coupé au carrefour supérieur des nouvelles rues, en retrait de la rue de Lausanne. On procède ensuite à la rédaction d'un règlement spécial des constructions (contiguïté, alignement sur la voirie et hauteur maximale de 17,5 m à la corniche), au lotissement de l'ilot et à la vente des terrains. Source: pvM 19.10.1906, 25.10.1907, 29.05.1908, 05.03.1909, 16.04.1909; 1) pvM 19.06.1903. Bibl. 1) *Rapport de gestion pour 1907*, p. 22; 2) Muller, *Images*, pp. 117–118. **S.n.** voir *Madeleine* No 28.

No 5 Imm. loc. et comm., 1913 (aut.) 1913–1916 (constr.), Diserens pour Ch. Schambacher. Architecture germanisante. Socle en St-Triphon percé de baies en plein-cintre; pilastres à chapiteaux ioniques aux étages. Balcon au bel étage cantonné de 2 bow-windows en maçonnerie. Décor de molasse et de ciment moulé. Passage cocher sur cour où se trouvait à l'origine une annexe pour boulangerie.

62



20,62 **No 11** et *Madeleine* Nos 26-28 Trois imm. loc. et comm. et ancien Hôtel Suisse (No 11), 1910 (aut. *Madeleine* No 28), 1910-1911 (inscr.), Diserens pour lui-même, 1912 (aut. No 11 et *Madeleine* No 26), Diserens et R. Devaud pour eux-mêmes. Heimatstil, gabarit urbain et entresol comm. Pan coupé de l'imm. de tête (*Madeleine* No 28) à façade incurvée de part et d'autre d'un bow-window sur consoles coiffé d'un dôme à demi-croupe abritant une loggia. Ferronneries des balcons et décor en ciment moulé de guirlandes végétales d'inspiration Art Nouveau. Bow-windows également sur façades latérales qui présentent une grande variété de percements ainsi que des balcons filants au bel étage. Remarquable marquise de verre et métal sur *Ceresole* qui se prolongeait sur le pan coupé, avant d'être remplacée en 1950 au moment de la modif. des devantures. Appart. spacieux desservis par un escalier central en ellipse pourvu d'une balustrade en feronnerie à motifs végétaux à *Madeleine* No 28; logements plus modestes à *Madeleine* No 26 et *Ceresole* No 11, qui a été transformé en appart. à une date indéterminée. Source: pvm 25.02.1910.

Château, rue du

No 1 voir *Italie* No 49.

Châtel-St-Denis, route de

63 **No 3** Gare du funiculaire Vevey-Char-donne-Mont-Pélerin, buffet et logement, 1899 (aut.), 1900 (inscr.), Chaudet. 1896, demande de concession par Gustave Michel, Eugène Michel, propr. du Grand Hôtel, Chollet, Gilliéron et Amrhein, accordée en 1897; constr. du funiculaire dès juin 1899 par l'entreprise lucernoise Bucher-Dürer; 01.08.1900, inaug. de la ligne de 1588 m de long avec des pentes de 13 à 54%, sur laquelle circulent 2 voitures à caisse en bois des usines Von Roll; «système Bucher-Dürer sans crémaillère, les freins opérant directement sur les rails qui ont une section appropriée à ce but. La force motrice est fournie par une

petite usine génératrice construite à mi-côte» (bibl. 1). La vue que l'on découvre depuis le terminus sup., où le buffet-restaurant (incendié en 1912) possédait un belvédère, fait de ce train «une nouvelle attraction» (bibl. 1). Coiffée d'une charpente à fermes cintrées sur consoles, la station inf. est couplée avec un buffet-restaurant, supprimé, d'architecture vernaculaire alpestre, qui, comme tous les bât. de la ligne, privilégie l'usage du bois découpé et sculpté, choix témoignant de la vocation touristique de l'entreprise; pignons croisés en toiture. Source: ACV K IX 274. Bibl. 1) *PS* 7 (1900), pp. 185-187; 2) *Journal Expo*, pp. 52-56; 3) Michel Grandguillaume, [et al.], *Crémaillères et funiculaires vaudois*, Lausanne, 1982, pp. 235-242.

Chenevières, rue des → 2.3.1

Rue ou promenade tracée derrière la ville en 1842 (voir *Clos*). Des villas, disparues pour la plupart, s'y élèvent dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

No 1 Imm. loc., 1878 (aut.), Maillard pour Samuel et Anne-Catherine Duplan-Brunner. Remplace l'ancien bât. du pressoir du domaine de la Chartreuse de la Part-Dieu (voir *Italie* No 2) dont les caves du XVII^e siècle sont conservées. Implantation privilégiée à la porte de la ville; décor de molasse soigné. Nombreux balcons. Source: pvm 15.02.1878. **No 2** Villa loc. La Terrasse, 1906 (aut.), A. Burnat et Paul Nicati pour Centurier, Dufour-Nicollier et Glardon. Plan en L sous large toiture à la bernoise avec lucarnes à fronton et ailerons. Balconterrasse au 1^{er}, supprimé au sud; ferronneries à guirlandes; cabinet médical intégré à l'appart. du rez. 1963 (aut.), aménagement d'un café et remplacement du jardin par une terrasse. Bibl. 1) *BTSR* 34 (1908), pp. 92-94.

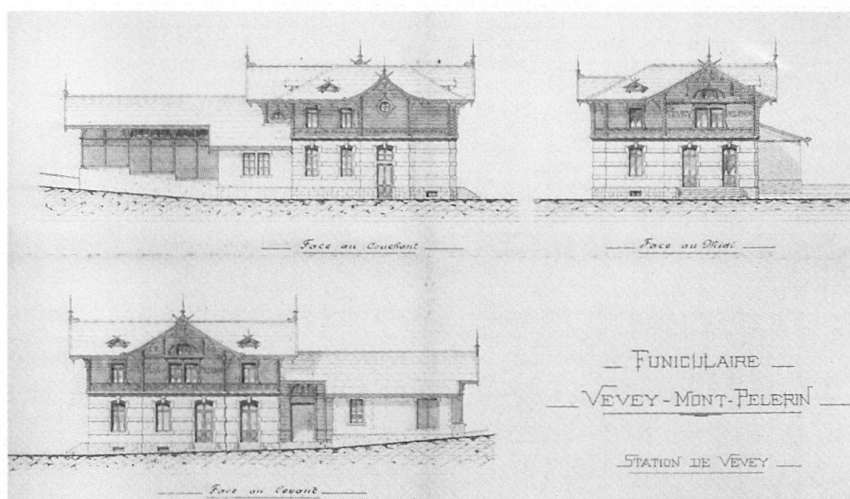
3 **No 4** Cure catholique, 1872 (proj.), Emile Vuilloud (1822-1889) arch. à Monthey pour Paroisse catholique de Vevey, Simon et Samuel Taverney et Georges Krieg-Feller entrep. Néo-gothi-

que en conformité avec l'église. Frise à redents aux pignons; au sud, baies à linteau droit sur coussinets enchâssées dans un encadrement se terminant en arc trilobé, placée sous une arcature en lancette sur console au 2^e étage. Molasse appareillée. 1898, véranda de bois sur poteaux à l'est. 1908 (aut.), Charles Clivaz arch. à Bulle pour même propr., «construction d'une véranda-annexe à la face midi du presbytère. Cette petite construction est prévue exécutée entièrement en maçonnerie (pierre artificielle armée de Lyss)» (source 1); baies en lancette, balustrade de maçonnerie à l'étage. Source: 1) Lettre de l'architecte à la Municipalité, 13.11.1908 (PC 42-623). Bibl. 1) Bissegger, *Notre-Dame*, p. 9.

3 **S.n.** Eglise Notre-Dame, 1869 (proj.), 08.12.1869 (1^{re} pierre), 10.10.1872 (consécration), Emile Vuilloud arch. à Monthey pour Paroisse catholique de Vevey, Simon et Samuel Taverney et Georges Krieg-Feller entrep.; décor des façades, des chapiteaux et tympan par Charles Jeunet sculpt. A l'origine la façade principale «était rythmée, sur la seule nef centrale, par deux paires de contreforts dont l'un encadrait étroitement l'entrée [...]. Elle s'ornait en outre de pinacles, dans le goût néo-gothique, de frises d'arceaux aveugles et de colonnettes engagées [...], de statues, et d'un grand gable sur le portail» (bibl. 3); ce dernier est précédé d'un porche édifié en 1950 sous lequel ont été placées les statues des évangélistes, 1908, Alfred Reymond-Agut sculpt., déposées de la façade principale; surmontant celle-ci, clocher élané à flèche de pierre. Edifice de type basilical voûtés d'ogives à transept largement saillant et chœur polygonal. Riche aménagement int.: mobilier, vitraux, peintures murales. «Vuilloud a su combiner, en une syntaxe harmonieuse, un vocabulaire de formes empruntées surtout à l'architecture gothique française du XIII^e siècle, mais aussi, pour l'extérieur, à l'art roman d'inspiration lombarde» (bibl. 3). 1949-1950, réfection ext., Claude Jacottet arch.; suppression des ornements en molasse très abîmés et «création d'éléments nouveaux (porches, fenêtres, couronne de la rose, ouvertures supplémentaires au clocher)» (bibl. 3). Vers 1968, démol. des arcs-boutants. 1974-1978, restauration int. par le même arch. Bibl. 1) *1835-1935 centenaire de la paroisse catholique de Vevey*, Vevey, 1935. 2) André Meyer, *Neugothik und Neuromantik in der Schweiz. Die Kirchenarchitektur des 19. Jahrhunderts*, Zurich, 1975, pp. 109 et 190; 3) Bissegger, *Notre-Dame*.

No 6 Ancienne école catholique des garçons, 1878 (constr.), A. Ronchi, entrep. pour Paroisse catholique de Vevey. Enseigne au linteau de la porte occidentale. Modestie et chaînage en harpe.

A l'emplacement des **Nos 14-16** Villa, 1866-1867 (constr.), Ch. Nicati et E. Bur-



64



nat pour François Genton banquier. Galerie couverte à colonnettes de fonte fermée latéralement par des murs percés d'une baie. Démol. en 1950. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 21. **Nos 26–28** Imm. loc. et atelier de l'arch., 1907 (aut.), Ch. Gunthert pour hoirie Gunthert. Façade sud symétrique: 2 pavillons latéraux encadrent un corps central en retrait avec balcons sur toute la longueur et grande lucarne à loggia. Coyaux de la toiture et larges avant-toits d'inspiration régionaliste, de même que certains garde-corps de bois et le parement en Meillerie rustiqué du rez. Au nord, corps bas en retour d'aile pour bureaux et appart. 1941 et 1967 (aut.), agrand. des lucarnes de l'annexe.

Clergère, rue de la Voir *Bosquets*.

No 9 et *Gare* No 12 Ancienne usine de chocolat Cailler. Troisième site depuis la fondation de l'entreprise en 1819 par François-Louis Cailler en Copet, dans un ancien moulin alimenté par la Monneresse rive droite; introduisant l'usage de machines pour la fabrication du chocolat, celui-ci devient le premier industriel de la branche. De 1840 à 1861, à la rue des *Bosquets* No 12. De 1861 à 1898, date du déménagement de la production dans une nouvelle fabrique à Broc, à la rue de la Clergère No 9. L'usine est installée au rez d'un moulin dont le bât. remonte au début du XIX^e siècle, sis à l'emplacement de l'actuel No 12 de la rue de la Gare dont la constr. entraîne la démol. du bât. contigu au sud et l'édification, en 1888 (aut.), d'une nouvelle façade à pignon régionaliste, percé d'un vaste demi oculus dont l'encadrement porte l'enseigne; 2 balcons à l'axe; au rez, 3 ouvertures en plein cintre reprennent le système en vigueur côté Clergère, où les fenêtres du 1^{er} sont munies de corniches similaires à celles de la façade sud. 1901 (aut.), Chaudet pour Klausfelder frères, transf. en imm. loc. et comm. Surélev. et nouvelle toiture à la Mansart; reprise de toutes les baies; adjonc. de pilastres

d'angle et d'un parement à refends aux 2 premiers niveaux; frontons tantôt curvilignes tantôt triangulaires aux fenêtres du 2^e étage et aux lucarnes. Nouvelle cage d'escalier. 1901 (aut.), démol. des dépend. septentrionales et constr. du No 9, même arch. pour même propr., Champion entrep. Ateliers à chaque niveau, éclairés par de larges baies ponctuées de meneaux en forme de pilastres; pan coupé. Béton armé système Hennebiq. Abrite le nouveau secteur de la lithographie, créé vers 1892, de l'imprimerie Klausfelder, qui connaît un tel développement que l'entreprise déménage, en 1905 déjà, dans de plus vastes ateliers à l'avenue de *Corsier* No 20. Source: pvM 13.04.1888. Bibl. 1) *BA* 4 (1901–1902), No 38, p. 27; 2) *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* 3, pp. 142–145; 3) G.H. Speidel, Les anciennes usines Cailler à Corsier et Vevey, ms. dactyl., 5 vol., 1994, 1995–1996 (ACVy). 4) G.H. Speidel, En Clergère. Le moulin et la première chocolaterie mécanique de Vevey (1767–env. 1840), 2 vol., ms. dactyl., 1996 (ACVy).

Clos, rue du → 2.3.1

Promenade ou rue établie en 1840 jusqu'à la rue du Panorama, prolongée dès 1873 jusqu'à la rue du Musée.

No 5 Hôtel particulier de 2 appart., 1873 (proj.), 1875 (inscr.), Ch. Nicati et E. Burnat pour Mlles Couvreu. Programme et décor luxueux. Hôtel XVIII^e à la française, plan en H, toiture à la Mansart; côté jardin, corps central en retrait avec balcons à colonnettes de fonte sur toute la longueur. Entrée protégée par une importante marquise en verre et métal avec luminaire d'origine. Ferronneries très ouvragées; portes palières à la menuiserie remarquable. Encadrements, y compris ceux des lucarnes à ailerons, et chaînes d'angle à bossages un-sur-deux en molasse. Jardin, partiellement transformé en parking, constitué de 2 parties;

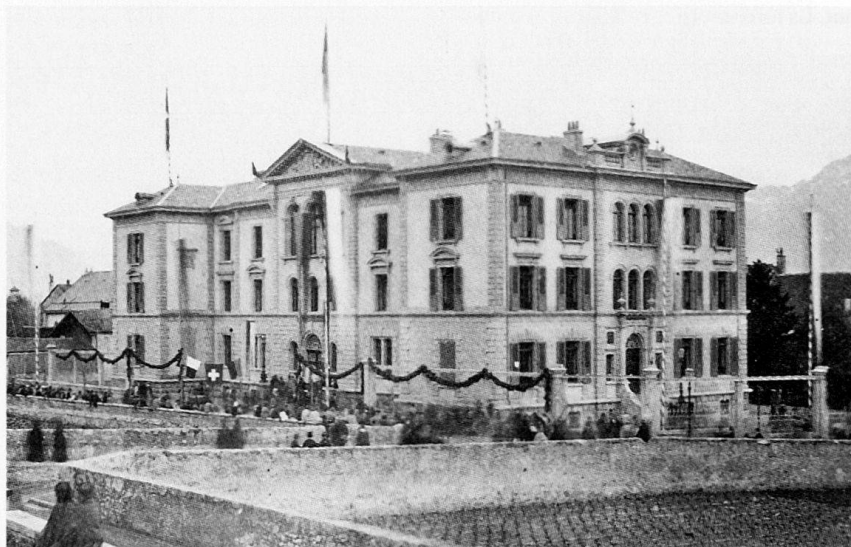
le niveau sup. est fermé au sud d'une clôture composée de colonnes et d'une balustrade de maçonnerie, éléments se retrouvant dans la pergola adossée au mur oriental de la propriété, qui est décoré, au sud, de motifs en briques polychromes; la partie inf. est engazonnée et agrémentée d'un bassin polylobé. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 36; pvM 31.01.1873.

No 9 voir *Panorama* No 17.

No 15 Collège des jeunes filles, actuel collège du Clos, 1873 (concur.), 5 mai 1877 (inaug.), Recordon pour Com. de Vevey, Ch. Boulenaz entrep. Jury: Jean Collard arch. à Genève, Louis Daniel(?) Perrier arch. à Neuchâtel, Jules Verrey arch. à Lausanne, Ferderer inspecteur des écoles à Lausanne et Dumur directeur des écoles de Vevey. 18 projets rendus. Pas de 1^{er} prix décerné, le jury ayant «trouvé que plusieurs des projets offraient des qualités d'un mérite réel, les uns au point de vue de l'utilité pratique, les autres au point de vue de l'art; mais aucun d'eux ne lui a paru présenter un ensemble assez complet» (source 1); trois 2^e prix *ex aequo*: «Liberté et patrie» d'E. Moritz de Leipzig et Léonard(?) Friedrich de Bâle; «L'Abeille» de Recordon à Zurich; «Etude» de Georges Rouge et Monneron à Lausanne; 3. «Pro Instructione» à Ritscher de Steinbeck et Stalder, élèves de l'école polytechnique de Stuttgart; mention honorable à Louis Cugnet de Lausanne pour «W++». Nouveau bât. pour écoles primaire et supérieure des filles à l'étude dès 1871. Emplacement tout désigné derrière l'Hôpital, car, écrit la Municipalité, «la revue des quartiers à bâtir sur notre territoire est vite faite, nous croyons inutile de chercher à justifier ce choix de tout le monde» (source 2). Concours organisé sur invitation du CC; programme: 10 classes de 50 élèves, une classe de 70, 2 classes de 40, 2 classes de 30, une pièce pour les régentes, une pour les ins-

18, 64

65



tituteurs, une autre pour les maîtresses de l'École supérieure, un local de gymnastique, un appart. pour le concierge ainsi qu'une «vaste salle pouvant réunir l'ensemble des élèves des deux écoles, servir aux écoles du dimanche, et pouvant également contenir une bibliothèque publique» (source 3). Recordon place cette dernière au 2^e étage dont elle occupe toute la partie centrale; selon lui, «elle est la plus haute expression de l'école et s'accuse vigoureusement au-dehors par ses grandes fenêtres cintrées et son architecture sortant un peu de l'extrême simplicité du reste» (source 4). Décembre 1874, adoption des plans définitifs élaborés par Recordon, enfant de Vevey; avril 1875, début du chantier. D'une capacité de 888 élèves, le bât. comprend en définitive 8 salles pour 60 élèves dans l'aile orientale de l'école primaire, 6 salles de 35 élèves et une de 48, une classe pour le dessin, le chant et la religion pour l'école supérieure dans l'aile ouest. S'ajoutent la salle de gymnastique en sous-sol, l'aula au 2^e étage, une salle pour la direction, une autre pour les maîtresses, 4 locaux d'arrêts et un appart. «Il a été construit selon les meilleures règles de l'hygiène et de l'art moderne» (bibl. 4) et ses plans seront présentés à l'Exposition universelle de Paris en 1878. «Le bâtiment est caractéristique des préoccupations stylistiques et hygiénistes de son époque. La composition est allongée avec un avant-corps central souligné par un fronton et de grandes ouvertures en plein cintre, tandis que des corps latéraux saillants augmentent le volume intérieur tout en structurant la façade. Cette disposition permet de placer le maximum de classes dans les trois orientations est, ouest et sud, avec une priorité pour cette dernière, tandis que les services sont au nord [...]. Le mobilier, tout à fait novateur, avait été commandé spécialement à Zurich [...]. Les W.-C. étaient reliés à une fosse mobile et les cuvettes étaient irriguées tous les quarts d'heures [...]. Une salle de gymnastique en sous-sol est encore exceptionnelle» (bibl. 6) dans une école de filles. Palais urbain néo-classique; axe central des longues façades surmonté d'un fronton; celui du nord, au-dessus de l'accès à l'école primaire, est sculpté de 2 angelots adossés aux armes de la commune, portant rouleau, compas, plume et tablettes, avec mappemonde et lampe à huile de part et d'autre. Façade ouest dans l'axe de la future rue de la Gare particulièrement soignée; porte de l'école supérieure flanquée de colonnes engagées supportant un entablement à glyphes, traitée avec davantage de monumentalité que celle de l'école primaire; en toiture, horloge sous fronton curviligne enchâssée dans une balustrade cantonnée d'urnes. Molasse pour le décor. Une pergola, disparue lors du

rélargissement du carrefour, fermait le préau occidental. 1904 (aut.), chauffage central remplaçant les calorifères ventilateurs placés dans chaque salle. 1946, A. Chappuis arch. pour même propr., rénov. et transf. Source: pvM 21.04.1871, 02.10.1872, 30.05.1873, 27.06.1873, 05.03.1874, 12.05.1874, 05.06.1874, 09.11.1874, 23.04.1875, 24.06.1904; 1) Rapport du jury, 13 juin 1873 (ACVy Gb bleu 361); 2) pvM 14.03.1872; 3) Programme du concours, 27.02.1873 (ACVy Gb bleu 361); 4) Mémoire L'Abeille, 29 mai 1873 (ACVy Gb bleu 361). Bibl. 1) Bezencenet & Gateuil, *L'architecture pour tous*, Thésard éd., Dourdan, 1 (1877); 2) *Die Eisenbahn*, 9 (1878), pp. 81–83; 3) Félix Narjoux, *Les écoles publiques, Construction et installation en Suisse*, Paris, 1879, pp. 159–166; 4) Alfred Ceresole, *Vevey et ses environs*, Zurich, Paris, [ca 1881], p. 24. 5) FAV 31.08.1946; 6) Marianne Forney, Geneviève Heller, *La cage dorée*, Chapelle/Moudon, 1997, pp. 52–55. **No 8** Imm. loc. et église méthodiste allemande, 1913 (aut.), Braendli frères arch. à Berthoud (proj.), Recordon (exécution) pour Communauté méthodiste allemande. Salle de culte au rez; appart. aux étages. Architecture germanisante. Hésitation typologique entre l'imm. loc. et le sanctuaire résumée dans la façade principale à fronton-pignon où le porche d'accès à la chapelle est surmonté de balcons sur colonnes galbées éminemment domestiques. En façade latérale, même dichotomie entre les baies en plein cintre du socle à refends et les percements des étages où pilastres cannelés et allèges à table soulignent la verticalité. Clocheton au faite signalant la fonction.

Coindet Gustave, rue

No 8 voir *Steinlen* Nos 3–7.

Collet, rue

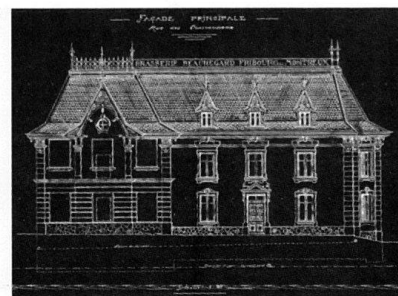
Suggérée en 1839 déjà par Vincent Perdonnet qui la jugeait «utile et essentielle» (bibl. 1), rue établie en 1865–1866 pour mettre en relation les quartiers des Chenevières et du Clos avec la rue d'Italie et le lac. Source: pvM 09.08.1865. Bibl. 1) Perdonnet, *Lettre*, p. 69.

Nos 5–7 Imm. loc., 1870 (aut.), Maillard pour Vincent Dubochet. Classicisme typique des imm. urbains des années 1870, où la molasse est omniprésente. Ferronneries des balcons et des appuis de fenêtres. Façade en 3 parties identiques; 2 cages d'escalier à riche décor de faux-marbre et à dalles noires et blanches disposées en quinconce. Imm. précédé de jardinets clos d'un mur surmonté d'une grille, interrompue par les piliers marquant les accès. Source: pvM 13.05.1870.

Communaux, rue des → 2.3.1

Au début des années 1840, la rue des Communaux, qui reliait la rue du Pano-

66



rama à l'actuelle rue de la Clergère, est élargie et redressée. Evoquée dès 1846, sa prolongation en direction de l'ouest n'intervient qu'en 1887.

Nos 17–21 Imm. loc., 1893 (aut. No 17), 1894 (aut. Nos 19–21), H. Schobinger pour lui-même. Echelle urbaine, ordre contigu et gabarit élevé, en contraste avec les maisons orientales aujourd'hui disparues. Au nord, cages d'escalier marquées par un léger ressaut de la façade et de la toiture à la Mansart; menuiserie et ferronnerie soignées des portes; encadrements et bandeaux en molasse. Standing élevé: un appart. par étage avec salle de bains. Façade méridionale rythmée par de nombreux balcons; jardins en terrasse dont le mur de soutènement a été remplacé par une surface comm. et des garages, 1962 (aut.), Kurz pour hoirie Schobinger. **No 23** voir *rue de la Gare* No 2. **Nos 25–27** Imm. loc., 1890 (aut.), Dénézéaz pour lui-même. Cages d'escalier adossées et cantonnées de chaînes en molasse, qui apportent une touche de monumentalité dans un ensemble très simple. Fenêtres jumelées au pignon de la façade est.

No 31 Bât. artisanal, 1898 (aut.), Léon Hertling arch. à Fribourg pour Brasserie Beauregard SA, dont l'enseigne se lit encore en façade sud. Pittoresque d'inspiration alpine; toiture hérissée de lucarnes à toiture très pentue et d'un pignon croisé élancé; variété des matériaux; persistance remarquable d'épis de faitage. 1926 (aut.), D. Ledermann pour même propr., appart. dans les combles et garage.

No 35 Imm. loc. et comm., 1895 (aut.), Champion pour lui-même. Simplicité tempérée par le traitement du rez à refends et bossages rustiqués de part et d'autre de l'entrée. En complément d'un atelier et d'entrepôts édifiés en 1893 (aut.) par le même. Source: pvM 09.01.1893.

No 2 Etablissement médico-social Beau-Séjour, Pension Panorama dès 1868, Adolphe Schneeberger propr., puis Pension Beau-Séjour, dès 1908 Hôtel Beau-Séjour. Vers 1850, constr. d'un bât. formé d'un large corps central légèrement saillant et d'ailes plus basses à toiture en bâtière d'inspiration vernaculaire alpestre. 1907 (aut.), Coigny pour Suzanne et Elise Bourl'honne, adjonc. de balcons et d'une véranda maçonnée au rez; redistribution des espaces int., notam-

67



ment agrand. des locaux communs qui, dès lors, occupent l'ensemble du rez côté sud; chauffage central et ascenseur, annexe pour cuisine et buanderie au nord-ouest. 1987, Gérard Rieder pour Fondation Beau-Séjour; transf. radicale et banalisation; surélév. des ailes. Bibl.1) Muller, *Images*, p. 36.

- 4 **No 10** Villa loc. St-Martin, 1870 (constr.), Késer pour lui-même. Ancienne maison de maître constituée de 2 parties se distinguant par leur volumétrie et leur style. A l'ouest, bât. vernaculaire alpestre en retour d'aile, pour dépend. ou peut-être atelier de l'arch. A l'est, résidence principale avec avant-corps à 5 pans largement débordant tant en plan qu'en élévation, dont le dernier niveau, percé de 2 fenêtres jumelées, fait office de belvédère et confère au bât. un air méditerranéen; galerie à colonnettes de fonte au sud et à l'est. 1912 (aut.), modif. des lucarnes orientales, R. Devaud et Diserens pour Mlles Genand. 1928 (aut.), garage à l'ouest et transf. du rez de la partie occidentale en cabinet médical, Dumas pour Dr Dudan. Source: pvM 17.12.1869.

- 4 **No 12** Eglise russe Sainte-Barbara et presbytère, 13.06.1873 (1^{re} pierre), 1876-1878 (constr.), 01.10.1878 (consécration), Ippolito Antonovich Monighetti (1819-1878) arch. à St-Pétersbourg (proj. en 1864), Késer (exécution) pour le comte et la comtesse Pierre Schouvalov à la mémoire de leur fille Barbara. Plan central, péristyle d'accès à l'ouest. Edifice de style néo-byzantin de calcaire blanc surmonté d'un clocheton central à bulbe doré. «La décoration de l'église, où l'or et l'azur, le vert émeraude et le bleu outremer jouent une somptueuse symphonie de couleurs, offre aux regards la richesse en même temps que la finesse des parures asiatiques. Icônes, chandeliers, étendards, image biblique au bas de laquelle se trouve enchâssé un fragment de pierre provenant du tombeau de

Jérusalem, constituent également pour le visiteur un sujet de respectueuse admiration» (bibl. 1). A l'origine maison de gardien, presbytère d'un niveau au plan en L en conformité avec la chapelle; clôture, 1877 (aut.), Késer. Source: pvM 21.02.1877. Bibl. 1) Fédia Muller, *Vevey*, Neuchâtel, [1964], p. 5; 2) *Pro Fribourg* 1995, No 108, pp. 30-31; 3) Ivan Grézine, *Les orthodoxes russes en Suisse romande*, Genève, 1999, pp. 65-75.

- 68 **No 20** Auberge de Famille, dès 1900 Hôtel-Pension de Famille, 1889 (aut.), 01.07.1890 (inaug.), Maillard pour SA de l'Auberge de Famille dont il est membre fondateur, A. Ronchi entrep. Sté créée en 1888 par des notables veveysans dans le but de «doter la ville de Vevey d'un établissement hospitalier pouvant offrir à prix réduits un logement propre, sain, et une nourriture aussi bonne que possible aux nombreux voyageurs qui passent ou séjournent dans notre contrée, en quête de travail, ainsi qu'aux personnes isolées déjà fixées à Vevey [...]»; remplacer dans la mesure du possible ce qui

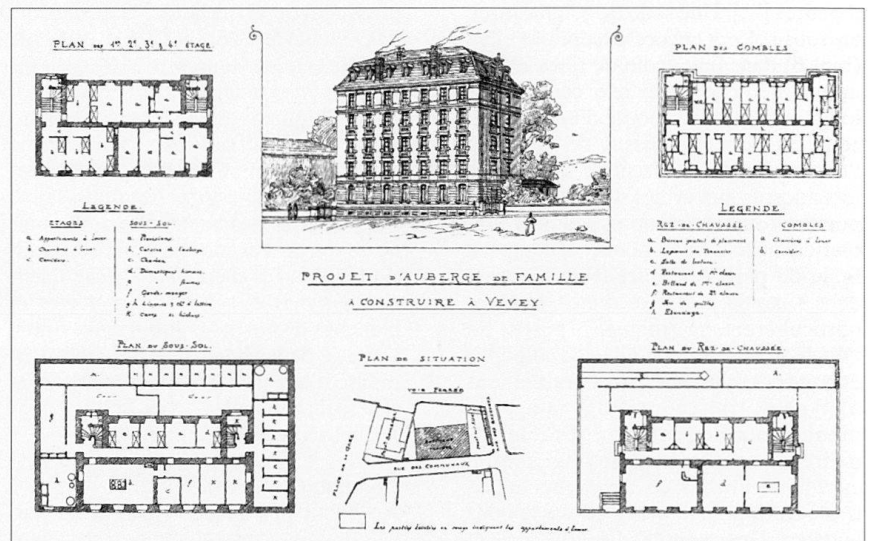
manque à tous ceux qui sont forcés par les nécessités de la vie à quitter leur famille, leur patrie [...]»; contribuer à garder et à mettre à l'abri d'entraînement fâcheux les nombreux jeunes gens, ouvriers et artisans, qui visitent [la] ville et qui sont exposés, dans leur isolement, à des tentations diverses et aux mauvais exemples» (bibl. 1). A l'origine, bât. compact de 7 axes pour 6 niveaux, correspondant à l'actuel corps central, sans balcon ni véranda; appart. et chambres d'hôtes, principalement à un lit; au rez, bureau gratuit de placement, salle de lecture, 2 restaurants et billard. 1900 (aut.), agrand. et transf., A. Burnat et Paul Nicati pour même propr., adjonc. d'une aile orientale en léger retrait et d'un gabarit moindre; toiture-terrasse ceinte d'une balustrade de pierre, qui, associée au socle à refends percé de baies en plein cintre, évoque la Renaissance italienne; nouvelle salle à manger. 1908 (aut.), mêmes arch. pour même propr., aile occidentale et diverses dépend. 1954 (aut.), Burnat & Nicati pour même propr., annexe d'un niveau à l'est. 1980, piscine couverte et salle polyvalente. Source: pvM 21.03.1889. Bibl. 1) José Seydoux, *Hôtel-Pension de Famille Christliches Hospiz Lac Léman Vevey Suisse, 100 ans de dynamisme et de tradition 1890-1990*, Vevey, 1990.

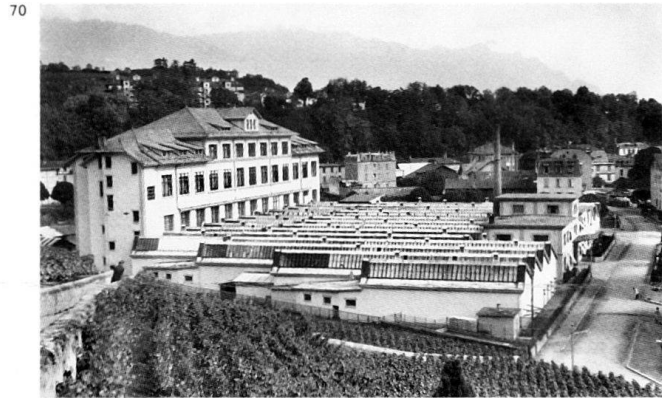
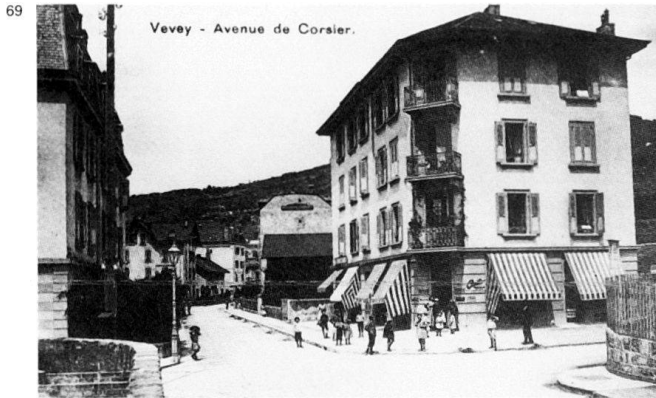
Conseil, rue du

Successivement rue des Tanneries, du Casino, des Anciens-Moulins, de la Poste, elle suit le tracé de la Monneresse qui coulait au milieu de la chaussée et qui a été recouverte en 1831, avant d'être supprimée en 1887.

Fontaine «1847» (inscr.), H. Gunthert pour Com. de Vevey, Louis Maillard et Alphonse Fauchère, marbriers. En 1846, «la Municipalité de Vevey donne avis à Messieurs les architectes et autres personnes de l'art que cela peut concerner qu'elle a décidé un concours de plans

68





pour la reconstruction d'une fontaine en pierre à deux jets, en face de l'escalier du bâtiment du Casino» (source 1). Six proj. émanant de 2 auteurs. Bassin octogonal d'un seul bloc; fût de même forme avec lyres stylisées et fleuronées, terminé par une boule en forme de pomme de pin. Source: pvM 10.12.1846; 1) pvM 26.08.1846. Bibl. 1) Ferrier, *Fontaines*, p. 22; 2) FAV 31.01.1978.

Copet, quai de

Suite à l'endiguement de la *Veveyse*, la Commune acquiert de l'Etat le terrain provenant de l'ancien lit et s'engage à construire une voie le long de la rivière. Un premier tronçon de quai est établi en 1901 pour desservir les immeubles de la SI philanthropique qui en subventionne la construction (voir 2.7). Les terrains vagues situés au nord de l'actuelle rue de Fribourg sont nivelés dès 1903; apparaît alors l'idée d'y aménager une **place de jeux**, que la Municipalité préférerait installer à la place Robin, estimant que «les terrains de la Veveyse sont destinés en principe à recevoir des constructions industrielles, ne serait-il pas regrettable de les affecter à une œuvre de luxe» (source 1). Le CC décide cependant de niveler et d'engazonner une surface de 8300 m² dont l'aménagement est achevé en 1908; chaque hiver, une patinoire y est installée. En 1923, le terrain est doublé d'une nouvelle pelouse. On édifie des tribunes en 1931 et l'année suivante des estrades couvertes. Source: pvM 29.03.1901, 09.03.1906; 1) pvM 19.01.1906. Bibl. 1) *Vevey*, Vevey, Zurich, [1932], p. 21. **No 5** Station transformatrice, 1909 (aut.), Ch. Gunthert pour Sté romande d'électricité. Du bât. d'origine qui comportait une tourelle à couronnement octogonal ne subsiste que le traitement rustiqué de la façade, notamment les chaînes d'angle en moellons apparents.

Corsier, avenue de → 2.4.2

Rélargi par la Commune de Corsier en 1888–1890, le chemin préexiste à l'implantation du réseau de rues décidé en 1895; important axe transversal qui s'interrompait initialement à la rue des Moulins et qui est prolongé en 1897–1898

au moment de la construction du pont de Copet.

Pont de Copet, anciennement pont des Abattoirs, 1896 (proj.), 1897–1898 (constr.) pour Com. de Vevey. Fin 1896, un proj. de pont métallique est commandé à l'ing. Alphonse Vautier. La Municipalité s'intéresse ensuite au béton armé: «depuis quelques années les administrations publiques ont expérimenté pour la construction des ponts le système breveté Hennebique connu sous le nom de ciment armé. Le pont de la Coulouvrenière à Genève est construit en ciment armé. Le système a fait ses preuves. Mr S. de Mollins, ingénieur à Lausanne, représentant pour la Suisse des brevets Hennebique, nous a produit un plan et devis prévoyant une économie notable» (source 1). Or malgré le prix et la «garantie la plus complète que le pont pourra supporter la charge roulante d'un charroi de 10 tonnes ou 10 000 kilos» (source 1), celui-ci est finalement réalisé en métal. Désireuse de favoriser l'industrie locale, la Municipalité attribue l'exécution du tablier métallique aux ACMV, bien que ces derniers ne se placent qu'au 4^e rang sur 5 derrière Louis Fatio et Duvillard à Lausanne, Gaudard serrurier à Vevey et devant Miauton à Montreux. Fondations adjudgées à Lindenmeyer. Remplacé à une époque récente. Source: pvM 14.05.1897, 04.06.1897; 1) pvM 13.11.1896.

No 5 Imm. loc., comm. et Café du Commerce, 1898 (aut.), Lindenmeyer pour Adolphe Panchaud. Surélevé et agrandi d'une annexe du No 25 de la rue des *Moulins*. Façade sur avenue de Corsier symétrique avec corps central sous toiture en pavillon à léger ressaut. Stucs du café.

No 11–13 «Maisons jumelles» loc., 1898 (aut.), Emile Paccaud et Fritz Humbert, entrep. de menuiserie et charpente pour eux-mêmes. Deux cages d'escaliers adossées, de même que le plan des appart., qui sont dotés d'un certain confort (salle de bain et chambre de bonne). Vernaculaire alpin: pignon croisé, aisseliers moulurés et décor de brique.

No 19 Salle de réunion de l'Athénée, 08.11.1891 (inaug.), Késer pour Aloys

Couvert, «pour servir de lieu de réunion pour les habitants de ce quartier du bas de Corsier, village dont il était le syndic. L'Athénée était destiné à des concerts, des bals, des soirées de société, à toutes sortes de réjouissances publiques» (bibl. 1). Grande salle au rez pour 200 personnes, petites salles à l'étage pour réunion et appart. du concierge. Façade néo-classique tripartite à corps latéraux légèrement saillants. Légué à la Commune en 1924, abrite act. une école enfantine et un logement. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 126–127; 2) FAV 17.06.1982.

No 23 Imm. loc. et comm., 1906 (aut.), A. Boulenaz pour Charles Diserens, boulanger. Pan coupé réglementaire. Architecture de rapport agrémentée d'une frise et d'allèges en brique. **No 25** Imm. loc., 1898 (aut.) pour Edouard Pilet. Pan coupé au carrefour souligné par la présence de 2 balcons à garde-corps en fonte de bonne facture. Source: pvM 09.03.1898. **No 27** Imm. loc., 1896 (aut.) pour François Louis ou Edouard Pilet. Plan en adéquation avec la forme irrégulière de la parcelle. Source: pvM 05.10.1896.

No 6 Imm. loc. et comm., 1903 (aut.), Ernest Bersier entrep. pour lui-même. Architecture de rapport très simple, à l'exception des balcons du pan coupé à consoles moulurées. **No 8** Villa St-Louis, vers 1900. Vernaculaire alpestre. Pignons croisés à aisseliers de bois moulurés; ferronneries élaborées.

No 16 Villa vers 1895, surélevée en 1904 (aut.), par Louis Neyroud entrep. pour William Pilet, professeur. Adjonc. d'un étage et d'un comble à la Mansart. Modernisation de l'enveloppe ext. avec étalement de grands balcons. Source: pvM 30.05.1904.

No 20 Imprimerie, 1905 (aut.), Chaudet pour Sté Klausfelder (voir *Clergère* No 9). Vers 1914, l'entreprise qui dispose «d'un matériel ultra moderne, [...] recouvre une surface bâtie de 10 000 m² et occupe à elle seule, un personnel de 400 ouvriers et ouvrières» (bibl. 1); contexte économique local oblige, elle est spécialisée dans «l'impression en masse d'emballages de luxe et ordinaires pour chocolat, confiserie, parfumerie, cigaret-

71



72



tes» (bibl. 1). Bât. admin. sur avenue de Corsier à toit plat, avec corps central et 2 ailes plus basses; à l'arrière immense halle, couverte d'une charpente métallique à sheds et épousant la forme trapézoïdale de la parcelle. Les bât. vont occuper progressivement tout l'îlot délimité par le chemin Vert et l'avenue de Corsier et la rue de Fribourg. 1906 (aut.), même arch., prolongation de la halle en direction du nord. 1908, (aut.), même arch., annexe pour bureaux entre le bât. admin. et l'aile orientale de la halle. 1909 (aut.), même arch., cheminée de 22 m de haut au nord du corps central. 1912 et 1913 (aut.), même arch., agrand. de l'atelier vers le nord par adjonc. d'un bât. de 2 niveaux dont la façade nord est largement vitrée. 1920 (aut.), Coigny, surélév. du bât. précédent; étage supplémentaire et imposante toiture Heimatstil à pavillon central; structure de poteaux et poutres lisible en façade. 1944 (aut.), Kurz, exhaussement partiel de la halle à l'angle sud-ouest qui entraîne la disparition des sheds. 1957 (aut.), Léo Koschevnikov, vaste bât. de 3 niveaux sur rue de Fribourg. Bibl. 1) *Société de l'Imprimerie et lithographie Klausfelder Vevey, maison suisse fondée en 1708*, [Vevey], s.d.; 2) FAV No spécial, 6^e et 7^e cahiers, 24.05.1957; 3) Muller, *Images*, p. 127.

Deux-Gares, rue des → 2.5.1

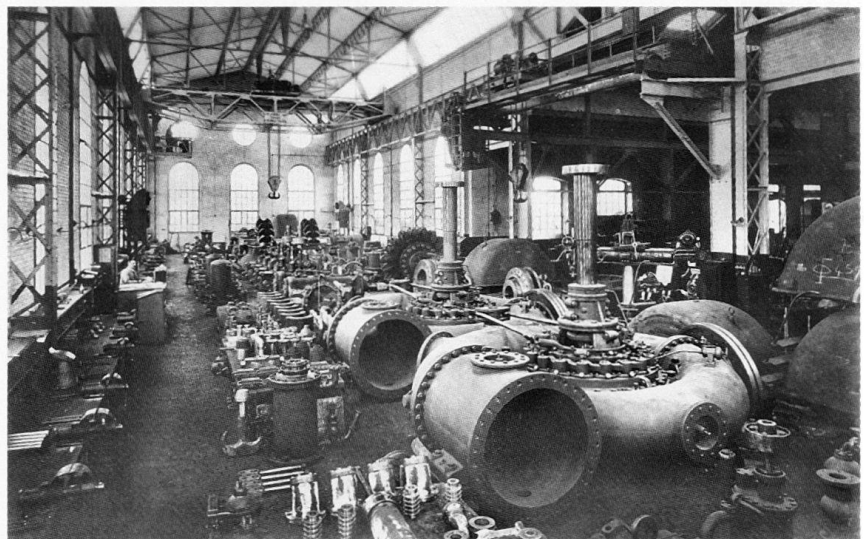
Un chemin est réalisé au début des années 1870 entre la rue des Bosquets et la Veveyse qu'il franchit au moyen d'une passerelle métallique, propriété des ACMV jusqu'en 1894, peut-être installée en 1874, date à laquelle B. Roy fait établir une voie ferrée industrielle entre ses ateliers et la gare. En 1902, à la suite d'importants remaniements dans le secteur de la gare, le chemin est élargi. Source: pvM 11.09.1874, 19.04.1894.

58,71 72 **No 6 et Moulins No 22.** Site des anciens Ateliers de constructions mécaniques de Vevey (ACMV). L'entreprise est fondée en 1842 par Benjamin Roy dans le quartier de l'Arabie; en 1844, associé à Emmanuel-Daniel Zwahlen, il s'installe en Plan-Dessus. En 1851, Zwahlen se retire; l'exploitation se poursuit sous le nom de B. Roy et Cie. Dès 1863, l'atelier fabrique des turbines hydrauliques

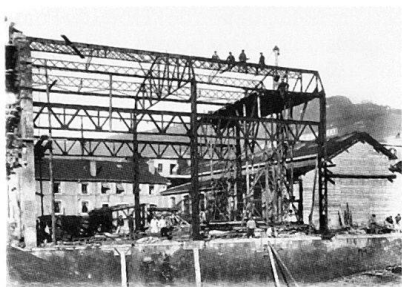
Girard. En 1886, la raison sociale change; Blanchod & Cie produit, à côté des turbines, des machines à vapeur et des dynamos électriques ainsi que des charpentiers en fer. L'établissement devient les ACMV en 1889; à cette date, il emploie «150 à 160 ouvriers, dont une cinquantaine sont occupés à la Fonderie, et les autres dans les ateliers de «tournage» de construction en fer ou d'électricité. En outre, un certain nombre d'employés circulent pour monter les machines fournies. L'ensemble du personnel de la maison est dirigé par un corps d'ingénieurs» (bibl. 1). En liquidation, l'entreprise est rachetée en 1894 par Ami Chessex qui, l'année suivante, la transforme en SA; celle-ci connaît une expansion remarquable liée à celle de l'énergie électrique; en 1941, elle emploie environ 500 personnes. Les ateliers sont progressivement agrandis; au début des années 1990, lorsque qu'ils ferment leurs portes, ils occupent l'ensemble du terrain compris entre la rue des Deux-Gares, l'avenue de Corsier et la Veveyse. Transf., démol., reconstr. et réaffectations s'y sont succédé. En 1870, les bât. occupent déjà le quart de la surface actuelle de la parcelle avec au sud, prob. édifiée vers 1860, la halle de montage des turbines ou d'ajustage disposée transversalement; toiture avec lanterneau central; bureaux à l'angle sud-ouest et divers

ateliers, dont le tournage, dans bât. prob. antérieurs à la rue des Moulins. 145 1872-1873, Ch. Nicati et E. Burnat, parallèle à la rivière, nouvelle fonderie à 3 nefs et charpente métallique avec lanterneau central. 1874, raccordement ferroviaire. Dans les années 1880, divers ateliers ou entrepôts à l'ouest de la fonderie. 1890, chaudronnerie au nord de la fonderie; halle centrale sous toiture en bâtière, flanquées de bas-côtés à sheds. 1898 (aut.), petit atelier de noyautage en amont de la fonderie, au bord de la rivière. 1899 (aut.), halle pour constr. métalliques au centre de la parcelle entraînant la démol. de quelques bât.; charpente en métal à sheds. 1909 (aut.), agrand. divers. 1914 (aut.), prolongement en direction du nord de l'atelier de 1899 pour constr. métalliques. 1918 (aut.), station d'essais pour turbines au nord du complexe, côté rue des Moulins. 1918 et 1919 (aut.), Kurz, reconstr. en béton armé des mag. situés au centre de la parcelle, immédiatement en amont de la première halle d'ajustage. 1919 (aut.), même arch., nouvelle halle d'ajustage à l'angle sud-est de la parcelle, au droit de la fonderie entraînant la démol. partielle de la halle des années 1860; regardant vers la gare et la ville, le bât. constitue l'enseigne de l'entreprise; son pignon monumental possède 3 baies en plein cintre surmontées d'oculi, enchâssées

73



74



75



dans une arcature aveugle colossale; charpente métallique. 1924 (aut.), nouvelle chaudronnerie en amont côté Veveyse, toiture à sheds. 1924 (aut.), même arch., imm. admin. d'inspiration néo-classique à l'angle sud-ouest de la parcelle complétant le dispositif monumental du front sud; pilastres colossaux; lucarne à fronton curviligne à l'est. Entre 1939 et 1947, constr. en 2 étapes d'ateliers bas le long de la Veveyse, adossés aux bât. existants. 1955, nouvelle halle de montage pour turbines hydrauliques en prolongement de la halle de charpente métallique, côté rue des Moulins. 1962, démol. de la fonderie de 1873 et des bât. qui se trouvent en amont, pour faire place à la halle pour matériel lourd, réalisée en 1962–1963 et 1964. 1965, démol. de l'ancienne halle de charpente métallique de 1899 et 1914 pour prolonger vers l'aval la halle de 1955, qui est étendue vers l'amont au début des années 1970. 1967, extension en direction du nord de la halle pour matériel lourd, après que les ACMV eurent racheté la propriété voisine. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 33. Bibl. 1) Ceresole, *Notes*, pp. 121–122; 2) *A la Veillée* 20.05.1899; 3) *BTSR* 45 (1919), pp. 145–150; 4) *Bulletin technique des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey SA (ACMV)*, No 1, 1941, p. 1–6; 5) *Rapport de l'exercice... Vevey, Ateliers de constructions mécaniques*, 1950–1972; 6) Paul-Louis Pelet, «La fonderie de fer en Suisse Romande au XIX^e siècle» in *Beiträge zur Geschichte der schweizerischen Eisengiessereien*, Schaffhouse, 1960, pp. 67–70. 7) *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* 8, p. 156; 8) *L'esprit d'entreprise, SIA 1837–1987*, Lausanne, 1987, pp. 96–97; 9) *Vibiscum* 7/1999, pp. 113–117.

No 8 Villa loc. et ateliers très transformés, vers 1870. Asymétrie du plan et de la toiture à pignons retournés munis à l'origine de dentelles de bois. Oriël en façade sud. A l'arrière, entrepôts prob. contemporains dont la surface double en 1914 (aut.), Quillet pour Henri Varetta.

Deux-Marchés, rue des

No 2 Imm. loc. et grand mag. Au Bon Génie, 1902 (aut.), Chaudet pour Adolphe Brunschwig. Reconstr. sur parcelle ancienne; balcon sur consoles de ciment moulé; à l'entresol, pilastres à chapiteaux, vestiges des vastes devantures du rez et de l'entresol, supprimées en 1963.

No 25 voir *Grande Place* No 4.

Entre-Deux-Villes (La Tour-de-Peilz)

No 10 Bât. admin., «1915–1917 Ch. Guntbert» (inscr.) pour PCK (voir *Bosquets* Nos 11–13). La Municipalité tente en vain d'empêcher le déménagement du siège social; elle écrit au Conseil d'admin. «pour lui exprimer la profonde déception que causerait à Vevey la réalisation de ce projet [...] alors que dans le territoire de celle-ci, il y a aussi des terrains qui pourraient recevoir une telle construction» (source 1). Monumental bât. de style néo-baroque dont le décor ainsi que les matériaux reflètent la prospérité de la sté. Marquise elliptique en métal et verre. Remarquable aménagement int. de la Menuiserie Held. Source: 1) pVM 24.07.1914. Bibl. 1) *Une Menuiserie Modèle. Les Held de Montreux*, Yens/Morges, 1992, pp. 195–197.

Fribourg, rue de → 2.4.2

No 11 Maison d'hab., vers 1893–1895, et Café de l'Avenir, ouvert en 1897, par Furbringer qui élève, à cette date, le jeu de quilles, transf. en 1907 (aut.) par F.

76



Felli entrep. à Châtel-St-Denis pour Brasserie de la Rosiaz. 1910 (aut.), Laurent Rigobello entrep. pour lui-même, bât. oriental à toit plat, muni d'un comble en 1951. Source: pVM 01.11.1897. **No 13** Imm. loc., vers 1906–1910 pour Laurent Rigobello entrep. Grands balcons.

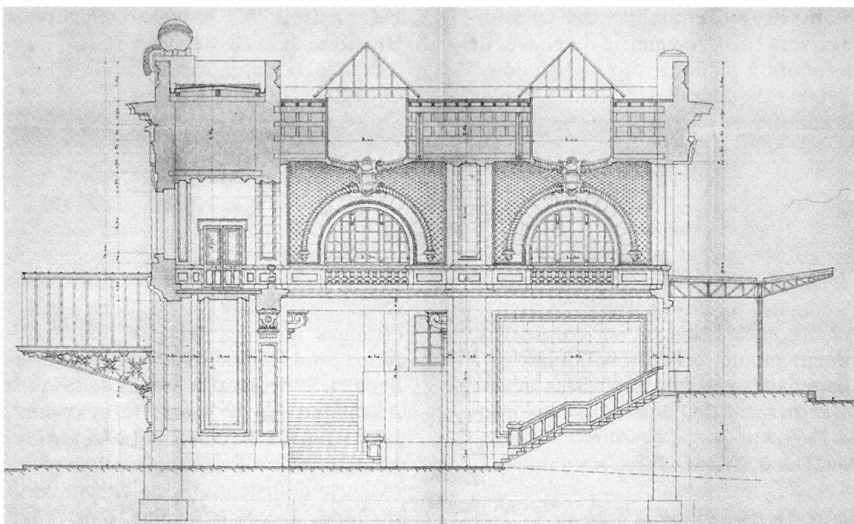
No 10 Imm. loc. et comm., 1909 (aut.), H. Lavanchy pour lui-même. 1912 (aut.), même arch. pour Oreste Rosso, modif. de la géométrie du toit par adjonc. d'un étage de comble, avec remploi des étranges lucarnes. Variété des matériaux: soubassement et fronton curviligne en St-Triphon et assises de briques à l'attique. **No 12** Imm. loc. et comm., 1909 (aut.), Laurent Rigobello entrep. pour lui-même. Pan coupé réglementaire égayé de balcons. Socle en Meillière rustiqué. Décor d'origine dans cage d'escalier; motifs floraux d'inspiration Art Nouveau réalisés au pochoir et faux-marbre.

No 16 Villa loc. et artisanale, 1899 (proj.), 1901 (aut.), A. Gay arch. à Montreux (proj.), Lindemeyer (exécution) pour Joseph Burla. Façade méridionale aux multiples décrochements résultant de plusieurs transf. 1917 (aut.), Coigny pour Elise Bouchet, exhaussement du faite et création de la lucarne centrale. 1926 (aut.), D. Ledermann pour Solange Stoller, adjonc. au sud d'une annexe à toiture-terrasse, flanquée d'oriels; simplification du décor. **No 18** Imm. loc. et comm., 1903 (aut.), F. Felli entrep. à Châtel-St-Denis pour Laurent Rigobello. Caractère urbain: balcons non seulement sur le pan coupé mais également en façade latérale, consoles à moulages végétaux; frontons au baies du «bel étage».

Gare, place de la → 2.3.1 et 2.5.3

Après la démolition des bâtiments qui la barraient au sud, la place est établie en

77



1863–1864. Son aménagement ne satisfait pas les Veveysans; en 1869, elle est qualifiée de «très aride» (source 1) et en 1871, la Municipalité déclare: «Nous n'avons pas l'esprit arrêté sur ce que l'on peut désirer pour rendre l'aspect de cette place moins disgracieux. La difficulté est grande de faire quelque chose de bien, aussi serions-nous heureux de voir les nombreux architectes et entrepreneurs que nous avons l'avantage d'avoir dans le Conseil, nous préparer quelques jolis plans qui nous faciliteraient la détermination à prendre pour l'arrangement définitif de cette place que nous serions charmés de voir enfin aboutir» (source 2). Un concours est finalement organisé: 5 projets rendus; 1. Recordon pour

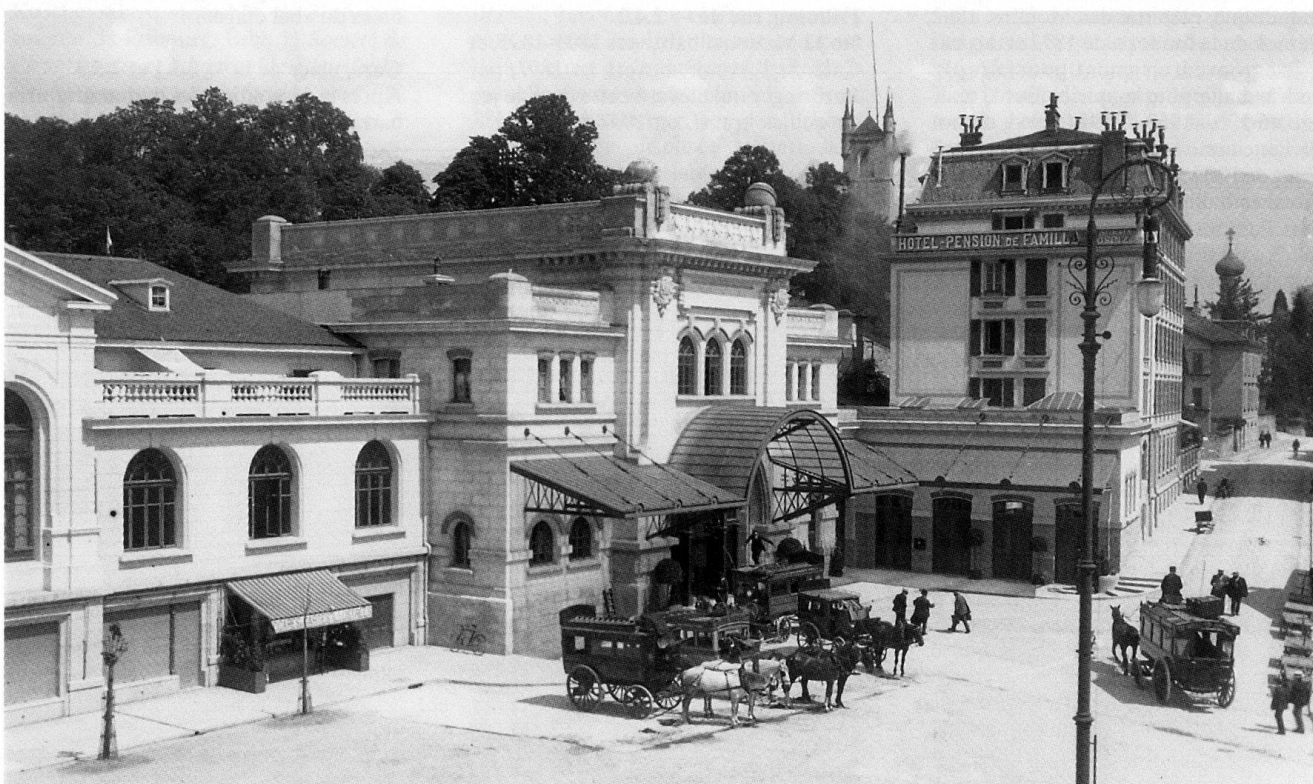
76 «Travail et persévérance»; 2. Ch. Nicati et E. Burnat pour «Liberté et patrie». Il est probable que de cette consultation résulte l'ellipse centrale engazonnée traversée en son milieu par un chemin piétonnier et plantées de 8 ormeaux. En 1908–1909, la gare des voyageurs est agrandie à l'est et la place qui jusqu'ici présentait une assez forte pente, est aplanie par abaissement de sa partie septentrionale; des tilleuls argentés sont plantés et un grand candélabre installé en son centre. En 1918, l'acquisition de l'Hôtel du Pont implanté transversalement à l'ouest de la place permet d'envisager de nouveaux remaniements car «une ville de l'importance de Vevey doit avoir une grande place devant sa gare.

[...] Par la démolition de l'Hôtel du Pont, la place de la Gare pourra de nouveau être axée au point de vue architectural» (source 3). En 1924, la Commune lance un concours d'idées pour une fontaine décorative, remporté par le projet «Pays Romand» de J.-S. Buffat arch. et Milo Martin sculpt., à Lausanne; toutes les propositions se caractérisent par leur inspiration néo-classique affirmée; aucune d'entre elles n'a été réalisée. Source: pvM 02.09.1864, 20.02.1872, 11.01.1909, 29.01.1910; 1) pvM 07.06.1869; 2) pvM 23.06.1871; 3) pvM 11.10.1918. Bibl. 1) *BTSR* 50 (1924), pp. 48, 144; 51 (1925), pp. 132–134, 144–146.

S.n. Poste, oct. 1924 (inaug.), A. Burnat et Coigny pour administration fédérale, A. Parising, A. Boulenaz entrep. Lucarne-fronton conférant la monumentalité nécessaire à la fonction; marquise de cuivre Art Déco. Combles à la large toiture à coyau d'inspiration bernoise en U ouvert au nord, entourant la verrière du hall central. Désaffectée en 1990. Bibl. 1) *BTSR* 53 (1927), pp. 156–159.

15,76 **Gare**, bât. des voyageurs, 1861–1862, prob. J. Franel arch. de la Cie de l'Ouest Suisse. Corps central à pignons retournés; ailes flanquées d'un portique périphérique sur colonnettes de fonte. Côté cour, avant-corps entièrement appareillé, à fronton-pignon et grandes baies en plein cintre conférant la monumentalité qui sied à la gare de la 2^e ville du canton. Côté voie, en face du bât. des voyageurs, hangar des marchandises, 1861–1862, démoli prob. vers 1900–1902; au pied du coteau, remise à locomotives,

78



79



démolie et remplacée par le dépôt de la Cie Vevey-Chexbres, prob. 1904; partie occidentale à pignon retourné; décor de brique peinte. A l'ouest, en bordure méridionale des voies, Buffet de la Gare, vers 1895; édifice en pan de bois, à pignons croisés ornés de bois découpé, démoli en 1923. 1905 (proj.), marquises des quais 2 et 3 en treillis riveté et poteaux ronds. 1907 (proj.), Coigny pour les CFF, agrand. du bâtiment des voyageurs. A l'est, nouvel édifice de pierre blanche en 3 corps à toiture plate, dont le principal élément est le grand hall éclairé par des verrières; entrée soulignée par une marquise convexe dont la menuiserie métallique présente des chapiteaux à figure humaine. Peinture contemporaine d'Henri Edouard Bercher montrant Vevey et le lac depuis le Mont-Pélerin à laquelle répond une vue de Blonay de François de Ribaupierre de 1956. Plutôt qu'un agrand., les Veveysans auraient préféré la reconstr. de la gare qui aurait formé «un édifice décoratif se trouvant dans l'axe de la place. Les CFF ne voulurent pas entrer dans ces vues. La solution qui est intervenue aujourd'hui est regrettable. L'aménagement de la nouvelle gare sera sans doute pratique, mais on déplorera toujours le désaxement de la place» (source 1). 1908, marquise du quai 1. 1909 (proj.), au moment de l'abaissement du niveau de la place, transf. de l'ancien bât., même arch. pour même propr.; marquise côté cour remplacée par un bât. en appentis au rez duquel sont aménagés 7 mag. 1911,

prolongement du quai 3 et de sa marquise. Source: ACV K IX 231/1-2; 1) Rapport de la commission du CC, 26.04.1909. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 63-64; 2) Michel Dehanne [et al.], *Voies normales privées du Pays de Vaud*, Lausanne, 1997, p. 202.

20 **Nos 2-4** Hôtel de la Gare au moins dès 1880, Touring et Gare dès 1926, Pavillon et Résidence depuis 1999, édifié en plusieurs étapes et récemment reconstruit. 1892 (aut.), H. Schobinger pour Rodolphe Marti, reconstr. d'un bât. existant avec prob. réemploi des niveaux inf. car persistance du rythme des percements; échelle urbaine, balcons et toiture à la Mansart. 1911 (aut.), H. Schobinger et Maurice (?) Schnell pour Sté de l'Hôtel du Pont et Terminus et Buffet de la Gare, au nord, annexe à pan arrondi d'un niveau pour brasserie à l'enseigne Pavillon chemin de fer; marquise sécessionniste en métal, frise végétale de ciment moulé sous la corniche, masque cantonné de vigne à la clé des baies en anse de panier; corps de bât. surélevé en 1994, Jean Nicollier pour Niklaus Ming; le restaurant présente un décor d'époques diverses; la coupole du plafond dont la verrière elliptique est garnie d'un vitrail signé et daté [Michel] «Delanoé 1950» repose sur des colonnes en faux-marbre à frises remontant à 1911, tout comme les lambris d'appui ainsi que les menuiseries; fresques évoquant la Fête des Vignerons de 1927 par Quinquelet en 1928. 1926 (aut.), Coigny pour Alfred Meng, en vue de la Fête de 1927, agrand. de l'hôtel en direction du sud; pavillon à pan coupé avec oriels circulaires et balcon filant à l'attique. 1929 (aut.), Kurz pour Robert Widmer, bât. oriental à large toiture Heimatstil sur la rue des Communaux qui englobe partiellement le restaurant de 1911. 1999 (inaug.), nouvel hôtel, Jean Nicollier pour Niklaus Ming. Bibl. 1) *Journal de la construction de la Suisse romande* 73 (1999), No 5, pp. 45-49; 2) *Chantiers* 28 (1999), No 1, pp. 54-60.

Gare, rue de la → 2.3.1

No 11 Ancien Café du Musée et logement, 1893 (aut.), pour Bersier-Pache; gabarit hors norme pour la rue. Devanture d'origine. Source: pvM 13.03.1893.

80 **No 13** Imm. loc., 1890 (aut.), Champion pour Louis Pache entrep. Pan coupé sur carrefour avec balcons. Division tripartite classique, mais bandeau démesuré soulignant l'attique. Rare imm. de la rue sans comm. à l'origine; devantures installées en 1952 (aut.), Kurz.

Nos 17-21 Imm. loc. et comm., 1904 (aut.), H. Schobinger pour SI de la rue de Lausanne. Trois imm. identiques; celui du centre possède un passage cocher donnant accès à la cour et, de là, à la rue de Lausanne. Décor emphatique: au bel étage, balcon disposé sur consoles monumentales en ciment moulé encadrant 2 médaillons à guirlande végétale; aux extrémités, baies à garde-corps maçonné, flanquées de pied-droits galbés fortement saillants portant un fronton curviligne brisé. **No 23** Imm. loc. et comm., 1891 (aut.), Dénézéaz pour Holl-Broyon. Reconstr. sur parcellaire ancien, 2 axes mais 6 niveaux. Entresol soigné à bossages en pointe de diamant. Fin décor de ciment moulé à l'attique. Source: pvM 22.04.

20,81 102 **No 25** Imm. loc. et Café Au 10 Août, 1887 (aut.), Maillard pour Benjamin Dumusque, Louis Pache entrep. Reconstr. suite à expropriation partielle pour nouvelle rue de la Gare. Le propr. choisit un projet qu'il qualifie de «vrai monument» (source 1); la Municipalité reconnaît que le bât. «sera très gracieux et un ornement de cette partie de la ville» (source 1). Imm. en tête d'îlot que vient marquer une rotonde à toiture à dôme. Importance des axes verticaux. Décor d'origine du café conservé, notamment boiseries et stucs, particulièrement soignés dans la petite salle au pied de la rotonde. Source: pvM 08.07.1887, 23.09.1887; 1) pvM 17.06.1887.

82,83 **No 2** et *Communaux* No 23, Musée Jenisch, 1889 (aut.), 10.03.1897 (inaug.),

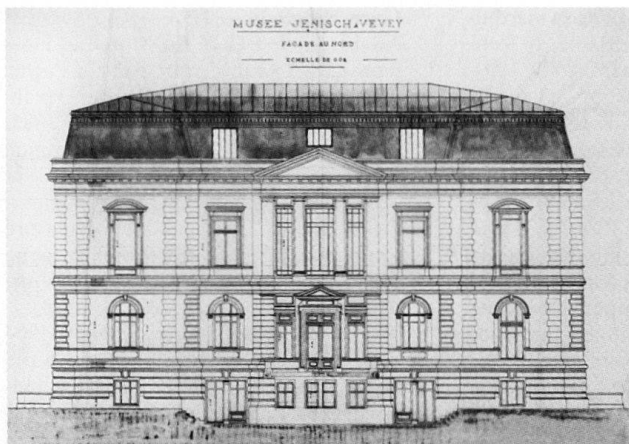
80



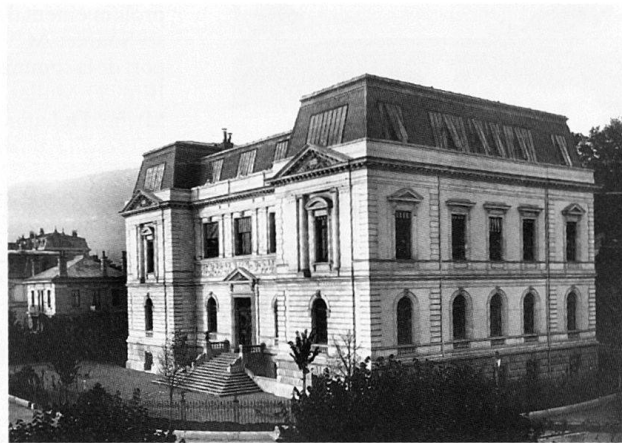
81



82



83



Maillard et Convert pour J. E. Couvreu, exécuteur testamentaire de Fanny Jenisch de Hambourg sur un terrain mis à disposition par la Commune; Victor Maillard entrep. En 1881, la sénatrice Jenisch lègue une somme de 200 000 francs pour «un musée destiné à recevoir les collections scientifiques et artistiques ainsi que la bibliothèque publique» (source 1), à construire sur un terrain fourni par la Ville. Elle a désigné 3 exécuteurs testamentaires qui sont chargés de pourvoir à la constr. avant de remettre le bât. à la Commune. Bien que l'emplacement actuel ait été d'emblée considéré comme le meilleur, le site du futur musée fait l'objet de nombreuses discussions et propositions, d'une part parce que certains proj. de prolongement de la rue du Clos touchent la parcelle et d'autre part, parce que la Commune, désireuse de faire l'économie d'un terrain, propose le emploi de bât. existants. Ainsi en 1885, apparaîtrait le proj. d'installer dans le Château de Vevey qui est en vente, un cercle des étrangers – réclamé depuis longtemps –, le musée et la bibliothèque, ainsi que des salles de cours pour l'enseignement des sciences et du dessin, qui avaient été ajoutées au programme initial. Rejetant la cohabitation entre cercle et musée, les exécuteurs testamentaires jugent également que le Château «ne revêt pas le caractère artistique que l'on peut attendre d'un bâtiment moderne et [que] le but désiré par la généreuse donatrice ne sera pas atteint» (source 2). Lorsque 3 ans plus tard, la Commune propose de transformer le théâtre en musée, Couvreu, seul exécuteur testamentaire survivant, refuse absolument de se laisser entraîner dans de nouvelles études; il rappelle la teneur du testament et demande formellement que la Commune mette à disposition le terrain, ce dont elle s'acquitte en été 1888. Le programme est établi par Couvreu avec l'aide de la Sté des Beaux-Arts, qui offre une contribution de 20 000 francs: «1) une grande salle pour la bibliothèque publique [...]; 2) une salle spacieuse pour les tableaux à l'huile; 3) une salle plus

petite pour les dessins, aquarelles, gravures, etc.; 4) une salle pour les antiquités ou Musée du vieux Vevey; 5) une grande salle pour le Musée des sciences naturelles; 6) une salle pour un musée industriel ou technologique; 7) un amphithéâtre de 60 à 70 places pour les leçons de sciences naturelles [...]; 8) un laboratoire pour l'enseignement de la physique et de la chimie [...]; 9) deux cabinets de travail pour les préparations de physique et sciences naturelles; 10) deux salles de dessin [...]; 11) une salle pour les cours de modelage; 12) un logement pour le concierge; 13) le vestibule doit être suffisamment spacieux pour contenir des sculptures et des plâtres. Il devra y avoir une entrée spéciale pour les élèves des classes de dessin, de modelage et pour ceux qui suivront les cours de physique et de sciences naturelles» (source 3). Fin 1889, le bât. est enfin mis à l'enquête; en février 1893, il est sous toit. La Commune en prend possession en été 1895 et procède aux travaux d'aménagement des salles de cours. Edifié en pierre blanche dans un style néo-rennaissance en conformité avec son contenu humaniste, le bât. présente un plan en H qui définit une composition symétrique de la façade principale: 2 avant-corps latéraux flanquent le corps central pourvu d'une frise de bas-reliefs qui est un moulage de celle du Parthénon. Importance accordée aux circulations: hall majestueux donnant accès, par le biais d'une galerie surélevée de quelques marches, à la cage d'escalier située en face nord, où se trouve l'entrée réservée aux élèves. Auditoire au sous-sol, sciences naturelles et logement du concierge au rez; beaux-arts, antiquités et bibliothèque au 1^{er}; salles de cours et salle pour exposition temporaire et sculptures dans les combles. Mosaïques de Pedrolì et grille de clôture de Zwahlen. 1915, achèvement de la décoration du hall par la Sté des Beaux-Arts; 2 fresques au peintre Ernest Biéler à l'iconographie conjuguant tradition locale et Grèce antique: à l'est, l'Automne et le vin, daté 1917; à l'ouest, l'Été et les moissons, daté janvier 1918. 1914, dé-

placement de la bibliothèque au sous-sol; 1935, agrand. de celle-ci. 1941, A. Burnat, réfection des salles d'exposition. 1944, modif. du perron nord et du jardin, suppression de la grille. 1953, appart. dans les combles pour le concierge. 1987-1989, restauration, Hubert Vuilleumier; création de nouvelles surfaces d'exposition par constr. de mezzanines dans certaines salles. Source: pvM 20.05.1881, 17.07.1882, 27.06.1888, 10.08.1888, 17.05.1889, 05.04.1890, 03.02.1893, 07.12.1894, 03.05.1895, 04.10.1895; Gilles Barbey, *Le Musée Jenisch-Vevey. Rapport sur le projet de réaménagement*, déc. 1985, ms. dactyl. (MH); 1) pvM 12.02.1881; 2) pvM 29.03.1886; 3) pvM 10.08.1888. Bibl. 1) *PS* 4 (1897), pp. 93-94; 25 (1918), pp. 137-140; 2) Muller, *Images*, p. 106; 3) *Art Suisse* 1/1990, pp. 3-21; 4) Jörg Zutter, Catherine Lepdor (dir.), *Ernest Biéler 1863-1948. Du réalisme à l'Art nouveau*, Lausanne, 1999, pp. 85-94.

No 4 Villa loc., 1890 (aut.), Dénéreaz pour lui-même. 1913 (aut.), G. Fath arch. à Clarens pour Mlle E. Bourl'honne, constr. de la galette comm., surélev. de la villa et prob. adjonc. de la véranda maçonnée; chaînes en harpe à pointe de diamant. Source: pvM 28.11.1890, 17.03.1913.

No 10 Imm. loc. et comm., 1899 (aut.), Ernest Bersier entrep. pour lui-même. Traitement différencié des niveaux sup. et inf., ces derniers étant beaucoup plus décorés. A l'origine, toiture plate à balustrade de maçonnerie; des balcons, supprimés en 1981 pour des raisons de sécurité, ne subsiste que celui du 1^{er} étage. 1971 (aut.), nouvelles devantures. **No 12** voir *Clergère* No 9. **No 14** Imm. loc. et comm., 1892 (aut.), Champion pour lui-même. Architecture urbaine d'une certaine élégance, soulignée par l'ordonnance des balcons de dimensions décroissantes. **No 16** Imm. loc. et bancaire, 1897 (aut.), 10.09.1898 (inaug.), H. Schöbinger pour Caisse d'épargne du district de Vevey, fondée en 1814. Rez surhaussé à bossages dont la massivité s'accorde à la fonction bancaire de l'édifice, perceptible aussi dans les grilles des baies

en plein cintre du rez. Urbanité dans la disposition des balcons. Source: pvM 05.04.1897. Bibl. 1) *Caisse d'Épargne du district de Vevey, 1814–1964*, Vevey, 1964.

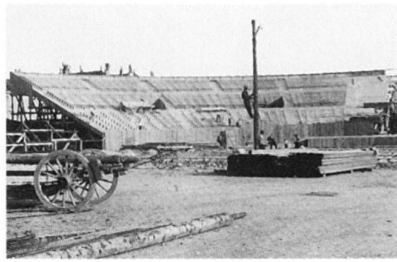
Giron Charles, rue

No 6 Villa loc. Les Mouettes, 1903 (aut.), Blotnitzki pour Charles Chaulmontet. Combles à la Mansart; lucarnes très élancées avec ardoises et ferblanterie d'origine dont les épis de faitage. Au sud, larges balcons sur colonnettes de métal.

Grande Place ou place du Marché

⁸⁴ Dénommé place du Marché jusqu'en 1840, ce vaste espace – «un des plus grands que l'on trouve dans un centre urbain suisse» (bibl. 2) – accueille marchés et foires depuis le Moyen-Age et sert de scène à la Fête des Vignerons. Dès 1808, la Grenette la domine de son clocheton; ce marché couvert néo-classique, à colonnade et fronton, est construit sur les plans de l'arch. lausannois Jean-Abram Fraisse (1771–1812). A proximité est érigé en 1837 le poids au foin, œuvre de Ph. Franel. L'aménagement de cet espace a donné lieu à diverses propositions. En 1839, Vincent Perdonnet recommande la réalisation d'«un oasis dans le désert, soit un square à créer sur le milieu, ou à peu près, de la place. Ce square aura pour unique destination de servir de refuge et de lieu de sûreté aux mères ou aux bonnes et aux enfants qu'elles y conduiront pour jouer, et prendre leurs ébats sans danger. Ce square devra avoir des dimensions proportionnées à la grandeur de la place [...] et qui permettent d'établir en son centre, ou une fontaine à deux ou trois vasques [...] ou bien un jet d'eau [...]. Il offrirait encore de l'ombrage, des bancs intérieurs appuyés contre l'enceinte et un large tapis de gazon toujours vert» (bibl. 1). En 1856, la commission de gestion demande sans succès que des arbres soient plantés en plus grand nombre car «ainsi garnie, cette immense place en paraîtra moins nue, moins déserte, les promeneurs y gagneront plus d'ombre et l'aspect en sera plus beau» (source 1). A

85



la fin des années 1860, J. E. Couvreur-Micheli lance une souscription pour l'établissement «d'un massif de verdure sur la grande place avec un jet d'eau des Avants» (source 2) qui rencontre si peu d'intérêt qu'il y renonce; en 1872, il lègue toutefois une somme destinée à réaliser l'«oasis» prescrit par Perdonnet. Les autorités étudient alors l'aménagement de la place, impraticable lors de fortes chutes de pluie ou à la fonte des neiges; elles proposent en 1875 d'établir 3 lignes de trottoirs au travers de celle-ci et d'installer «un piédestal-fontaine à 4 jets pour recevoir [un] candélabre à 5 becs; l'eau tombera dans 4 vasques en ciment avec rocailles et verdure à l'entour, ce qui formera un octogone avec 8 dés aux angles» (source 3). Demandées par le CC, de nouvelles études aboutissent à l'érection en 1876 d'un simple candélabre à 5 branches sur un socle ouvragé en marbre de St-Triphon; remplacé par un candélabre électrique en 1896, il disparaît lors de la Fête des Vignerons de 1955. Source: pvM 23.08.1872, 29.01.1875, 01.10.1875, 03.07.1876, 15.05.1896; 1) pvM 12.05.1856; 2) pvM 22.10.1869; 3) pvM 20.08.1875. Bibl. 1) Perdonnet, *Lettre*, pp. 48–49; 2) Muller, *Images*, pp. 49–52.

La première mention d'un parade de l'Abbaye des Vignerons date de 1648; puis «de manière quasi imperceptible, la Parade de la Confrérie se mua, au cours du XVIII^e siècle, de simple cortège en un véritable spectacle itinérant» (bibl. 5). Introduit en 1772, le couronnement des meilleurs vignerons se déroule dès 1797 sur la Grande Place, face au public installé sur des estrades; cette cérémonie précède la Parade et marque l'avè-

nement de la **Fête des Vignerons**. Celle-ci «qui se développera tout au long du XIX^e siècle gardera la forme d'un cortège faisant une station en un seul lieu avant de partir dans les rues de Vevey. Cette station sur la place du Marché deviendra la grande Fête des Vignerons privilégiant les musiques, les chants, les danses, les costumes, les chars, les emblèmes, les symboles et les allégories» (bibl. 5). En 1819, on engage pour la première fois un maître à danser et un maître de musique; la tribune côté lac compte 2000 places. En 1833, le peintre Christian-Gottlieb Steinlen est chargé des costumes et des décors; les places sont au nombre de 4000; le spectacle se déroule sur 2 estrades et une rampe surmontées de 3 arcs de triomphe. En 1851, le nombre de places assises double; le décor est signé François Bocion. En 1865, ce sont 10 500 spectateurs qui assistent au spectacle regroupant 1200 figurants; formé des 3 portiques de Palès, Cérès et Bacchus, le décor, de même que les chars des déesses et de Bacchus, sont l'œuvre d'E. Burnat, qui supervise aussi la mise en scène. Ce dernier régit à nouveau la fête de 1889. En 1905, 1800 figurants se produisent devant 12 500 spectateurs. «Au cours du XIX^e siècle, l'espace réservé au public s'étendit par la mise en place de deux estrades latérales se faisant face [...]. Poursuivant l'évolution, les deux premières Fêtes du XX^e siècle arquèrent les estrades en fer à cheval. Toujours tournées dos au lac, elles s'ouvraient sur un décor masquant les maisons de la ville: un temple antique en 1905 et une muraille rappelant l'enceinte médiévale d'Estavayer et de Gruyères, en 1927» (bibl. 5). Bibl. 1) Frédéric Boissonnas, *Fête des Vignerons. Vevey. 1905*, Genève, [1905]; 2) Edouard Rod, *La Fête des Vignerons à Vevey. Histoire d'une fête populaire*, Vevey, [1905]; 3) Emile Gétaz, *La confrérie des Vignerons et la Fête des Vignerons*, Vevey, 1941; 4) Charles Apothéloz, *Histoire et mythe de la Fête des Vignerons. Le cep et la rose*, Paudex, 1977; 5) Sabine Carruzo-Frey, Patricia Ferrari-Dupont, *Du labeur aux Honneurs. Quatre siècles d'histoire de la Confrérie des Vignerons et de ses Fêtes*, Montreux, 1998.

Du 28 juin au 30 septembre 1901, la place accueille l'**Exposition cantonale vaudoise**. En 1898, séduite par les excellents résultats de la première exposition qui s'était tenue à Yverdon en 1894, la Municipalité sollicite du Conseil d'Etat l'honneur d'organiser l'édition suivante: «Vevey ville industrielle par excellence est tout indiquée pour entreprendre la seconde exposition cantonale. Les emplacements spacieux dont la Commune dispose au centre de la ville faciliteront dans une large mesure l'entreprise hardie de cette manifestation du travail» (source 1). Juin 1899, désignation des membres des divers comités: celui des

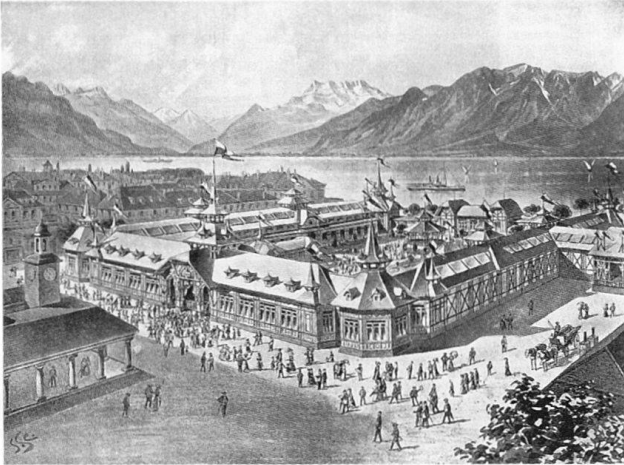
84



11, 86

87

86



constructions réunit, sous la présidence de l'arch. Chaudet, Charles Panchaud, directeur des travaux de la ville, Benjamin Jomini et les arch. Charles Seiler et Coigny. Novembre 1899, concours; 7 projets rendus; résultats: 1. «Honos alii artes» de Coigny; 2. «Pro Arte» de Maurice Wirz, arch. à La Tour-de-Peilz et Chaudet; 3. «Feuille de trèfle» de Georges Epitoux, arch. à Lausanne. Octobre 1900, début des travaux; G. Franel, Marius Roy et Jules Roy, entrep. «Les bâtiments de l'exposition [...] présentent en plan la forme d'un vaste trapèze disposé sur la Grande Place, deux ailes s'écartent en éventail dans la direction du lac. [Elles] sont réunies du côté du lac par un large promenoir comportant en son milieu le pavillon des forêts, chasse et pêche. Ce dernier pavillon comprend au sous-sol un aquarium. Dans l'intérieur du fer à cheval se trouvent les pavillons réservés aux vins vaudois et à l'institut agricole, le kiosque à musique, les W.-C. et divers pavillons de vente. Un promenoir couvert borde la façade inférieure des bâtiments principaux. Sur la galerie ouest s'embranchent une galerie conduisant à la cantine de l'Exposition, construite dans la rue Louis-Meyer [...]. Le bâtiment destiné à l'Exposition fédérale des Beaux-Arts se trouve non loin de là dans une propriété sise le long de la Veveysse. A part les galeries principales, la cantine et le bâtiment des Beaux-Arts, tous les couverts des pavillons sont construits en bois rond non écorcé. Les galeries industrielles destinées à recevoir une lourde couverture et exposées tout spécialement au vent du sud, ont été construites en bois équarri. [...] La toiture est couverte en vieilles tuiles dont une partie seulement est naturelle, le reste n'étant que de l'imitation. A part l'aile nord et les pavillons d'angle éclairés par de larges baies, l'éclairage se fait par des lanterneaux vitrés en toiture» (bibl. 2). L'ensemble présente des toitures très débordantes, rythmées de pignons retournés en demi-croupe, de clochetons polygonaux à flèches acé-

87



rées, de lanterneaux. Paradoxe entre le contenu – objets à la pointe du progrès ind. – et le contenant – bât. s'inspirant de l'architecture vernaculaire alpine pour lesquels le rédacteur du *Journal officiel* exprime un enthousiasme débordant: «Les bâtiments de l'exposition cantonale, chef-d'œuvre d'élégance simple mais de bonne marque, séduiront les plus difficiles, enchanteront l'œil et flatteront l'amour propre. Leur pur style suisse, leurs proportions importantes et décoratives, leur emplacement merveilleux, au bord du Léman bien-aimé et en face de nos Alpes chéries, recueilleront tous les suffrages» (bibl. 5). A l'issue de la manifestation, plusieurs bât. sont récupérés et remontés ailleurs. Source: 1) pvM 02.09.1898. Bibl. 1) *BSVIA* 25 (1899), p. 193; 2) *BTSR* 27 (1901), pp. 136–138, 153–155, 179–181; 3) *PS* 7 (1900), pp. 285–284; 4) *Catalogue officiel de l'exposition cantonale vaudoise: Vevey, 1901*, Lausanne, 1901; 5) *Journal Expo*; 6) *PS* 8 (1901), p. 57.

Fontaine, 1870 (inscr.), bassin hexagonal à tables en marbre de St-Triphon fourni par Henri Culaz, maître carrier. Bassin avec date d'un côté et armes de la ville de l'autre. Chèvre central de section octo-

gonale au couronnement orné de rosaces et de festons. Source: pvM 20.06.1870. Bibl. 1) Ferrier, *Fontaines*, p. 23.

^{13,88} ⁸⁹ **No 1** Château de l'Aile, 1840–1846 (constr.), Ph. Franel pour J. E. Couvreur, avec interventions des arch. Henri Perregaux et Jacques-Louis Brocher. Bât. principal néo-gothique de plan carré cantonné de tourelles aux angles; façade méridionale largement ouverte vers le lac avec véranda à baies en arc Tudor insérée entre 2 tourelles; dépend. sur cour en équerre au nord; orangerie et diverses annexes à l'ouest, en partie disparues. Issu de la transf. d'un château d'agrément de la fin du XVII^e siècle, il s'agit de «l'une des constructions majeures du néo-gothique vaudois et même une œuvre de précurseur pour l'ensemble de la Suisse» (bibl. 1). «Un soin extrême a été apporté à la décoration intérieure de l'édifice, en style néo-gothique mêlé parfois de touches classiques» (bibl. 1). Dans les années 1940, création d'un appart. par étage; dans les années 1950, logements et garages dans les dépend. septentrionales. Bibl. 1) Paul Bissegger, *Le Moyen âge romantique au Pays de Vaud 1825–1850*, Lausanne, 1985, pp. 48–70; 2) *Vibiscum* 5/1995, pp. 63–83.

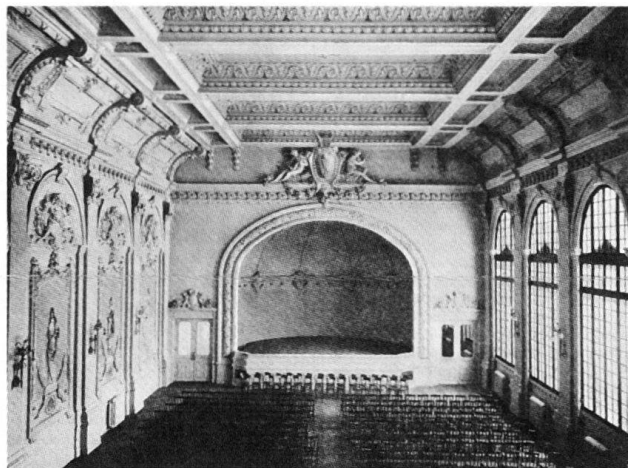
88



89



90



88,89
90 **No 3** et Meyer Louis No 1 Casino du Rivage, 1904–1906 (proj.), 1906 (aut.), 21.05.1908 (inaug.), Coigny pour Sté du Rivage présidée par Emile Gaudard, H. Lavanchy et fils entrep. En 1887, la Municipalité refuse de considérer la création d'un kursaal souhaitée par le CC, estimant que ce type d'établissement relève de l'initiative privée; par ailleurs, un projet de Cercle des étrangers vient d'être mis à l'enquête (voir *Italie* No 31). En 1895–1896, le CC étant revenu à la charge, la Municipalité organise une réunion de tous les intéressés puis commande à Chaudet un avant-proj. pour 3 emplacements: la promenade du Rivage, l'Hôtel d'Angleterre et le Cercle du Léman. Or celui-ci n'ayant pris en compte qu'un seul site, elle s'adresse à Eugène Jost de Montreux, spécialiste de l'architecture touristique, qui remet son travail en août 1896. Le sujet n'est ensuite plus abordé jusqu'en 1903, date à laquelle la Sté du Rivage, qui vient d'acquérir la plus grande partie du jardin du château de l'Aile pour en faire un parc public (voir *Rivage*), envisage d'ériger une salle de spectacles au nord de celui-ci. Coigny établit le projet tandis que la Sté lance une souscription publique, qui rencontre un certain succès, puis obtient une participation communale. Au même moment, l'Espagnol Andres del Castillo (1804–1904) lègue à la Ville une somme de 100 000 francs pour une salle de concert. Le financement du proj. étant dès lors assuré, les plans définitifs sont élaborés courant 1905. Réalisé en ciment moulé avec soubassement en pierre d'Arvel, édifice néo-baroque de plan très allongé, formé de 3 parties distinctes; à l'est, un corps triangulaire dont la façade est disposée obliquement à la place, abritant vestibule et foyer à l'étage; marquise à ferronnerie Art Nouveau remplacée en 1949 par une dalle munie d'éclairage; 1948, tambour d'entrée; au centre, salle de spectacles «pouvant servir à la fois pour les assemblées populaires, les conférences, les grands banquets, les concerts, les bals de sociétés, les ventes

de charité» (bibl. 4), comprenant une tribune à l'est et un podium hémicirculaire à l'ouest «encadré d'une moulure de feuilles de laurier et surmonté, à la clé de voûte des armoiries de Vevey» (bibl. 1); aux 6 hautes baies en plein cintre qui éclairent la salle, répondent 6 grands panneaux peints de figures allégoriques (littérature, éloquence, poésie, danse, musique et chant) par Marcel Chollet, supprimées en 1945; enfin à l'ouest, annexe pour le restaurant avec logement à l'étage; précédée d'une véranda et bordée d'un bow-window, la «salle de restaurant [est] très gaie, avec ses colonnes de marbre, ses motifs blancs et or, son mobilier modern style, sa confortable petite galerie aux recoins discrets et sa frise de pampres et de grappes» (bibl. 1). 1911, buste du musicien Henri Plumhof en marbre de Carrare dans le foyer, Charles Reymond-Gunthert sculp. 1949, suppression de la décoration des façades et de l'édicule en toiture du pavillon d'entrée. 1955–1956, André Nobs arch. pour Com. de Vevey, reconstr. du corps occidental pour restaurant et pour nouveau hall d'accès à la salle qui est transformée. Source: pvM 27.05.1887, 12.07.1895, 15.11.1895, 17.04.1896, 14.08.1896, 16.08.1904, 02.09.1904, 23.11.1906. Bibl. 1) *PS* 15 (1908), pp. 134–136, 155; 2) *BTSR* 35 (1909), pp. 25–27; 3) *SBZ* 56 (1910), pp. 367–369; 4) *Album SIA* 1913, pp. 97–100; 5) *FAV* 27.01.1956.

No 21 Imm. prob. du XVII^e siècle. 1871, adjonc. d'un corps comm. formant terrasse à l'étage, Ch. Boulenaz pour Cuénod-Churchill; belle marquise. 1887 (aut.), pour hoirs Cuénod-Churchill, création de l'étage attique à toiture-terrasse, à l'origine close d'un garde-corps de pierre, disposé de part et d'autre d'un fronton. Source: pvM 05.05.1871.

No 2 Commerces, 1896 (aut.) pour Benjamin Nicole. Devantures séparées par des pilastres à tables horizontales. Source: pvM 21.02.1896.

No 4 et *Deux-Marchés* No 25, 1924 (aut.), comm. et tea-room, Otto Schmid pour Frédéric Dubois, de part et d'autre d'un

passage dont l'entrée est marquée par un fronton curviligne. Belles serrureries des devantures à pans arrondis.

Guisan Général, avenue

Route cantonale, ancienne avenue de Plan. Jusqu'au début des années 1850, au débouché occidental du pont, la route, très étroite, oblique vers le nord et traverse le faubourg St-Antoine pour suivre ensuite un tracé correspondant à celui des voies ferrées. La reconstruction du pont en 1853–1855 s'accompagne de la rectification de la route qui se dirige en ligne droite vers l'ouest. Des travaux, achevés en 1916, en font une «avenue d'une exceptionnelle importance pour l'époque: 15 mètres de distance entre les bâtiments, c'était un espace que l'on ne trouvait nulle part en ville» (bibl. 1). L'usine à gaz se développait sur le front nord qui a été, dès les années 1960, entièrement rebâti d'immeubles locatifs d'un gabarit très haut; au sud s'élevaient des bâtiments d'habitation datant pour la plupart d'avant l'annexion ainsi que l'importante industrie de la Tannerie de Vevey, créée en 1738 par Henri Brun et dont l'activité cesse en 1968; à cette date, l'îlot entre la Veveyse et l'avenue Coindet est démoli; le printemps 2002 voit la disparition des bâtiments entre cette dernière et la rue du Midi. Rasé à partir des années 1970, le faubourg St-Antoine, au nord, se présentait sous la forme «d'un amalgame de petites maisons, perforé d'une ruelle, parcouru par la Monneresse et animé d'une vie propre que lui donnaient le commerce, l'artisanat et l'industrie établis en ces lieux» (bibl. 1). Source: 02.06.1916. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 52–55, pp. 98–100. 2) *L'Est Vaudois* 11.02.1992; 4) *Vibiscum* 4/1994, pp. 47–91; 7/1999, pp. 107–108.

Pont St-Antoine Passage obligé, ce pont est cité dès 1147. Périodiquement endommagé ou emporté par la Veveyse, il est reconstruit à plusieurs reprises dont deux fois au cours du XIX^e siècle. 1805–1808, Nicolas Céard (1745–1821) ing. français pour Etat de Vaud. «Par ses



91 caractéristiques, aussi bien techniques que décoratives, le projet de Céard pour Vevey obéit à un nouveau modèle d'ouvrage d'art dont l'arc surbaissé très tendu constitue l'innovation majeure» (bibl. 3). 1853–1855, Charles Kinkelin (1795–1863) arch. (proj.), J. Franel (surveillance des travaux), Ganty et Cusinay entrep. pour même propr. «Le nouveau pont est plat et d'une largeur de 9 m 30 [...]]. Trois arches en pierre de taille, de 9 mètres d'ouverture, surbaissées en arc de cercle, avec flèche de 1 m 644, laissent au torrent un débouché linéaire de 27 mètres» (bibl. 1); parapets en granit et en St-Triphon. 1904, Vallière & Simon ing. à Lausanne pour Com. de Vevey, élargissement à 13,3 m au moyen d'encorbellements avec garde-corps en fer. 1938, nouvel élargissement. Janvier 1973, démol. au moment de la couverture de la Veveyse terminée en novembre. Source: 13.05.1904; Fiche historique No 333 (DEST). Bibl. 1) *Mémorial* 1896, pp. 43–44; 2) Pierre Delacrétaz, *Vieux ponts du Pays de Vaud*, Chapelle/Moudon, 1991, pp. 98–105; 3) *Hommage à Marcel Grandjean. Des Pierres et des hommes*, Lausanne, 1995, pp. 499–522.

No 67 Imm. loc. et comm., 1906 (aut.), Chaudet pour Arnold Hülliger maréchal. A l'origine forge et atelier au rez. Architecture faubourienne, vestige du passé artisanal du quartier. Modif. des devantures en 1961 et 1996. **Nos 69–75** Villas loc. en contiguïté, «Les Sapins» (No 69), «Les Asters» (No 71), «Le Cyti-

se» (No 73), «Les Genêts» (No 75), 1904 (aut.), Champion pour lui-même. Sur rue, répétition du même module; sur jardin, effet de symétrie par traitement différencié des bât. latéraux pourvus d'un dôme Heimatstil avec balcon; ardoises et ferblanterie d'origine. No 73, 1937 (aut.), D. Lädemann pour Ch. Hardy, agrand. de la lucarne centrale et balcon.

92 A l'emplacement des **Nos 26–42** Usine à gaz. Entre 1845, date d'une première offre adressée à la Commune et l'inaug. de l'usine à gaz le 6 janvier 1863, la Municipalité étudie une dizaine de propositions d'éclairage au gaz, qui toutes échouent pour des raisons financières. Se devant toutefois d'améliorer l'éclairage urbain, elle choisit de faire installer, en 1858, douze réverbères à gaz liquide, dont la pose et l'exploitation sont confiées, après concours, à Henri Nestlé et au ferblantier Rodolphe Schneeberger. Puis «quelques personnalités du monde de la banque, de l'industrie et du commerce, que liaient des rapports familiaux ou d'amitié, se groupèrent pour étudier les possibilités d'une industrie gazière veveysanne» (bibl. 4). Elles font appel à l'ing. Charles Touvenoz de Bex. La «Société vaudoise d'éclairage par le gaz portatif et par le gaz courant» est constituée le 24 mai 1861; elle conclut une convention avec la Commune qui lui assure l'exclusivité de l'éclairage au gaz pendant 30 ans. 106 lanternes prévues. Emplacement déterminé par la présence de la voie ferrée. 1862–1863, constr. de l'usine, Charles Thouvenot et Ph. Franel. Hangars à houille en bordure de la voie ferrée; au centre, bât. de distillation avec cheminée de 25 m de haut; côté rue, bât. pour bureaux, logement du concierge et chambres pour chauffeurs; 2 gazomètres au nord-est. Installations complétées au fur et à mesure des besoins. 1893, nouveau gazomètre. 1906 (aut.), H. Schobinger, Samuel de Mollins

ing. à Lausanne, Chaudet frères entrep. à Clarens, divers travaux dont cuve de gazomètre et dalles de hangar en béton armé système Hennebique. Dès 1910, projets d'extension sur une parcelle mesurant, suite à divers achats, 200 m de long sur environ 60 m de large; 1912 (aut.), F.G. Santschi arch., nouvelle usine avec château d'eau; Heimatstil teinté de verticalisme. Implantée en front de rue, cette dernière est qualifiée de «Muraillle de Chine» et fait l'objet d'une virulente mais vaine opposition. 1914 (aut.), prob. même arch., imm. loc. à l'est, toiture Heimatstil et oriels à 3 pans. 1966, arrêt de la production, puis démol. progressive. Source: pvM 17.09.1845, 30.08.1858, 03.11.1893, 29.03.1912, 01.10.1912, 20.02.1914; Fiche historique No 162 (DEST); 1) pvM 02.09.1861. Bibl. 1) *Nouvelles Annales de la Construction*, 10 (1864), No 110, pp. 26–30; No 111, pl. 9–10; 2) *BA* 9 (1906), No 93, p. 28; No 98, p. 103; 3) *Vevey*, Vevey, Zurich, [1932], p. 25; 4) *Centenaire de la compagnie du gaz et du coke SA 1861–1961*, Vevey, 1962; 5) *FAV* 16.02.1962; 02.04.1966; 6) *Vibiscum* 4/1994, pp. 63–65.

Guinguette, chaussée de la → 2.5.3

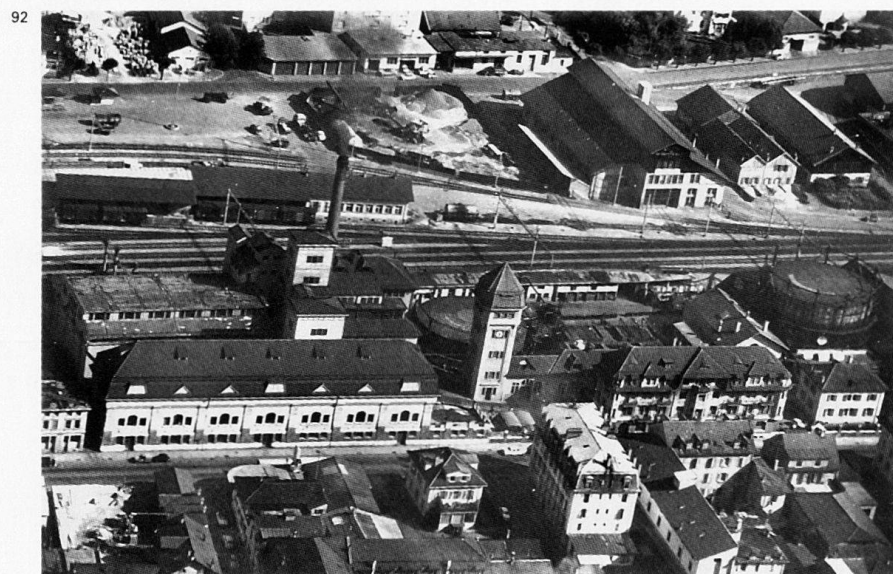
Nos 2 et 4 Installations des CEV, 1901 (aut.), Adrien Palaz ing. à Lausanne. No 2: remise à voitures et atelier; longue halle éclairée par des baies en plein cintre à huisserie métallique, surmontées d'arcs de briques peintes; charpente en bois récupérée de la cantine de l'Exposition; 4 voies dont 2 avec fosse; au nord, bât. avec forge au rez, bureaux et appart. aux étages. No 4: usine transformatrice et annexe basse en amont pour accumulateurs; suite à la constr. d'une usine électrique à St-Légier en 1910, désaffectation de celle-ci qui est surélevée en 1913 (aut.) et démol. de l'annexe. Bibl. 1) *PS* 9 (1902), pp. 16–17, 250–251; 11 (1904), pp. 88–89; 2) *BTSR* 33 (1907), pp. 161–164, 173–176, 185–189, 197–207; 3) Michel Grandguillaume [et al.], *Voies étroites de Veveyse et de Gruyère*, Lausanne, 1984, pp. 7–80.

Gutenberg, rue → 2.4.2

No 20 Imm. loc. Castel St-Jean, 1906 (aut.), Schmukli pour Jean Juchli. Monumentalité et exubérance du décor rares dans ce quartier, mais densité maximale: 5 appart. par niveau. Parement à l'axe central sous toiture en pavillon et dans les corps latéraux pourvus d'un étage-attique. Carreaux de céramique sous la corniche. Sous verrière, cage d'escalier de forme oblongue à décor de marbre en trompe-l'œil.

Hôtel de Ville, rue de l'

Ruelle élargie en 1916 au moment de la construction du siège de Nestlé (voir *Perdonnet* No 25). Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 20–21.



93



No 1 Imm. admin., 1927 (aut.), Kurz pour Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company. Transf. radicale d'un imm. édifié en 1885 et 1898 pour André Schnetzler-Bauer (voir 2.6.2). Style néo-classique et matériaux en accord avec siège voisin de la Cie (*Perdonnet* No 25); un seul axe côté lac, mais façade monumentale sur rue.

Italie, rue d'

Axe de transit principal sur lequel circule le tramway Vevey-Chillon de la Société Electrique Vevey-Montreux dès 1888.

9, 33
93, 94

No 1 Grand Hôtel du Lac, 1866 (proj.), 27.10.1868 (ouverture), Ch. Nicati et E. Burnat pour Edouard Delajoux, A. Ronchi entrep. Position avantageuse à l'entrée orientale de la ville. Côté lac, corps principal flanqué de 2 ailes à ressauts inégaux entre lesquelles court, au niveau du jardin, une galerie couverte à poteaux de fonte ouvragée, qui a été remplacée à l'ouest par une véranda de bois, vers 1900; axe central souligné par un léger avant-corps formant fausse bretèche au niveau de l'attique et se terminant en toiture par un pavillon-belvédère percé d'un triplet. Sur rue, cour d'honneur fermée d'une grille et de 2 portails à piliers de marbre; annexe basse à l'ouest pour la salle à manger qui a conservé ses boise-

ries et ses stucs d'origine. Molasse des encadrements de fenêtres, des bandeaux et des chaînes d'angle; à l'origine, assises polychromes de l'étage attique et balcons uniquement aux 1^{er} et 2^e étages des ailes. 120 chambres en 1898. Source: pvM 01.03.1867; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 22. Bibl. 1) Eduard Guyer (Henri Bourrit trad.), *Les hôtels modernes*, Paris, 1877, p. 53; 2) Marcel Herminjard, *Souvenirs d'un hôtelier veveysan*, Vevey, 1976, pp. 75-76; 3) Flückiger-Seiler, pp. 55, 94-95.

No 29 voir *Perdonnet* No 14.

No 31 et *Perdonnet* s.n. Cercle des étrangers et salon de jeux, 1887 (aut.), Clerc pour Jean Schwab-Rossier, boulanger, Dénéreaz entrep. Bât. étroit et long occupant tout l'espace du jardin. Côté quai, où se situe l'entrée, curieuse façade à fronton-pignon, percée d'une haute et profonde arcade à ressauts décorés d'assises polychromes et de sculptures; façade orientale, à l'origine aveugle, avec décor peint d'arcatures et de tables polychromes. Pittoresque extrême en rapport avec la vocation ludique. Intégré à l'Hôtel d'Angleterre comme restaurant et transformé lors de la surélév. de celui-ci en 1904 (voir *Perdonnet* 14). Au moment de sa démol. en 1946-1947, abrite la synagogue. Le Cercle n'a, semble-t-il, jamais obtenu d'aut. de jeux. Source: pvM 23.05.1887. Bibl. 1) Liliane Desponds, *Vevey à la Belle-Epoque*, Genève, 1994, p. 102.

No 49 et *Château* No 1, *Perdonnet* No 21 Hôtel des Trois Couronnes, 1840-1842, Ph. Franel pour Gabriel Monnet. Caractéristique de la première génération de palaces lémaniques d'inspiration néo-classique. Bât. d'origine en 3 corps; celui du centre, en léger ressaut, est coiffé d'un attique à toit-terrasse rythmé de pilastres; il est précédé au nord comme au sud d'un portique à colonnes toscanes. Baies du bel étage surmontées d'un fin décor de molasse sculptée. Terrasse sur le lac, à l'origine avec accès direct à ce dernier au moyen d'un escalier en légère saillie.

No 95 A l'intérieur, remarquable hall formé de 3 puits de lumière ceints de galeries sur colonnes toscanes de bois, peintes de

marbre en trompe-l'œil au rez. Côté rue, cour d'honneur close d'une grille et flanquée à l'ouest d'un bât. plus bas qui, de même que son pendant oriental disparu, a été prob. édifié avant 1870 en remplacement des dépend. d'origine. 1864, remaniement de la terrasse avec notamment édification d'un balcon surplombant le quai récemment établi. Entre 1863 et 1889, à l'extrémité orientale de la face sud, annexe d'une seule travée, flanquée d'un corps bas formant terrasse. 1888 (aut.), Maillard pour Jacob Schaer, terrasse sur la place du Château, démolie en 1893. En «1891» (inscr. dans décor salle à manger), annexe occidentale de 3 niveaux, fortement débordante avec, au rez, la salle à manger à plafond à caissons richement pourvu de peintures et de stucs; son accès côté terrasse était protégé par une marquise hémicirculaire disparue; une nouvelle travée, sur le modèle de l'annexe orientale, a été ajoutée à l'ouest du bât. principal et établit la liaison avec le bât. de la salle à manger 1893 (aut.), Maillard et Convert pour même propr., Colombo entrep., agrand. à l'est, par édification d'un «bâtiment de fort belle apparence

95



94



96



[...] qui sera un embellissement pour ce quartier» (source 1) et qui occupe tout le front de la rue du Château. Comm. au rez, chambres d'hôtes au sud et appart. dans la partie septentrionale. Gabarit urbain; nombreux balcons aux riches ferronneries; pans coupés en molasse appareillée. Cette campagne de travaux coïncide prob. avec la modernisation de l'ancien hôtel: toiture à la Mansart sur les ailes; adjonc. de balcons; remplacement du portique sud par des vérandas, création de salles de bains, modif. du décor des salons, pose dans la cage d'escalier de vitraux néo-médiévaux aux armoiries de différents pays signés «Ch. Kunz, fab. de vitraux, Lausanne». 1894 (aut.), mêmes arch. pour même propr., aménagement de 10 mag. sous la terrasse avec, à l'est, escalier d'accès au jardin sous portail en plein cintre à fronton triangulaire; façade traitée en refends; pièce d'eau sur la terrasse. 1912 (aut.), Coigny pour Sté de l'Hôtel des Trois Couronnes, transf. du mag. occidental en remise. 1917 (aut.), même arch. pour même propr., balcon filant de l'attique côté lac. 200 chambres à la fin du XIX^e. Source: pvM 23.12.1864, 26.10.1888, 09.06.1893, 16.10.1893, 01.02.1895; 1) 07.07.1893. Bibl. 1) Fédia Muller, *Vevey et l'Hôtel des Trois Couronnes*, Vevey, 1959; 2) Michael Schmitt, *Palast-Hotels. Architektur und Anspruch eines Bautyps*

96

1870–1920, Berlin, 1982, pp. 42–43; 3) Luigi Napi, *Vevey-Hôtel des Trois Couronnes*. Documentation photographique des chambres, 2000, ms. dactyl. (MH); 4) Luigi Napi, *Vevey-Hôtel des Trois Couronnes*. Recherche historique préliminaire (terrasse méridionale), 2000, ms. dactyl. (MH); 5) Luigi Napi, *Vevey-Hôtel des Trois Couronnes*. Dossier iconographique, 2000, ms. dactyl. (MH); 6) Flückiger-Seiler, pp. 66, 68, 89, 90, 96, 165.

97 **Fontaine «1873»** (inscr.), Ch. Nicati et E. Burnat (proj.), D. Doret (exécution) pour Com. de Vevey. Pierre de Massignex. «De style Renaissance, elle est formée d'un arc soutenant un fronton, appuyé par deux pilastres, joliment décoré. Dans les écoinçons se trouvent des roseaux sculptés, symboles du rôle utile que joue l'eau dans la nature, tandis que l'arc encadre une urne [disparue] qui domine le goulot» (bibl. 1). A l'origine, implantée sur le trottoir; depuis 1941, nichée dans un retrait de la clôture de l'Hôtel des Trois Couronnes. Source: pvM 11.10.1872; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 34. Bibl. 1) Ferrier, *Fontaines*, p. 23; 2) Muller, *Images*, pp. 26–27; 3) FAV 14.02.1978.

No 51 Imm. loc. et comm., 1869 (constr.), H. Lavanchy pour Blum frères à Genève. Ordonnance urbaine et sobriété élégante du décor de molasse. Siège du Crédit

du Léman dès 1882, après avoir abrité le mag. de confection A la Ville de Paris. Transf. désastreuse des devantures. Source: 1) pvM 17.07.1868. Bibl. 1) *Crédit du Léman: Vevey, 1867–1942*, Vevey, 1942, pp. 12–13.

No 2 Maison de la Part-Dieu, logements et comm., 1844–1845 (constr.), Ph. Franel pour moines de la Part-Dieu. Edifiée suite à démol., en 1842, de la porte de Bottonens adossée à l'ancien bât. des moines. «Les religieux chargent alors l'architecte Philippe Franel des travaux, avec mission d'embellir ce quartier à l'entrée de la ville, tout en maintenant les caves et l'exploitation agricole [...]. Ce bâtiment, imposant volume de deux étages sur rez-de-chaussée, élevé en bel appareil de molasse et couvert d'un toit à croupes, est décoré en style néo-roman, apparement pour afficher la qualité monastique des propriétaires» (bibl. 1). Tripartite, la façade sur rue d'Italie est la plus riche: rez et entresol liés par des arcades en plein cintre; élégant décor d'arceaux, de colonnettes, de volutes, de tores. Bibl. 1) Paul Bissegger, *Le Moyen âge romantique au Pays de Vaud 1825–1850*, Lausanne, 1985, pp. 71–74.

2 **Tour de l'horloge**, 1839–1840 (proj.), 1840–1842 (constr.), Ph. Franel et Henri Perregaux pour Com. de Vevey. Dans son acte de donation, Perdonnet avait exigé l'érection d'une «espèce de construction jugée nécessaire pour supporter une horloge à quatre cadrans, à minutes et chiffres arabes» (bibl. 1). Plusieurs arch. et proj. successifs; choix du plan d'Henri Perregaux remanié par Franel. La tour achevée, on répare et remplace la fontaine de 1773 réalisée par David Doret (1706–1780) sur proj. de Michel Vincent Brandoin; nouveaux bassins par Franel. 1967, déplacement du tout de 16,7 m vers l'ouest afin de faciliter le trafic. Fontaine appuyée sur un large socle à refends et bossages. Tour de 3 niveaux dont les chaînes d'angle vont en s'amincissant, dernier niveau «en forme d'édicule classique à pilastres toscans supportant un entablement couronné d'un fronton» (bibl. 2). Bibl. 1) Perdonnet, *Lettre*, p. 59. 2) *Nos monuments d'art et d'histoire* 28 (1977), pp. 241–251.

Jardins, rue des

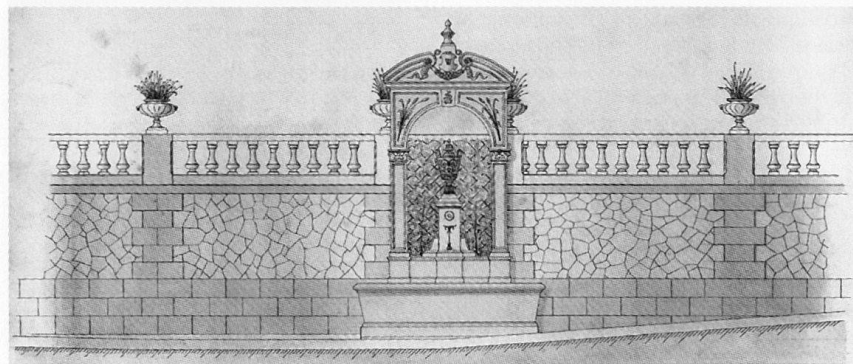
No 8 voir Meyer No 18.

Javelle Emile, chemin

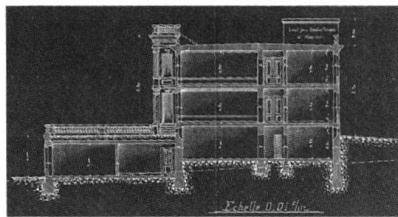
Chemin établi en 1912 en remplacement d'un étroit sentier jusqu'alors seule desserte du quartier qui se développe à l'initiative des entrepreneurs Ronchi (voir *Rolliez et Petit-Clos*).

98 **Nos 12 et 24** Villa Les Roses et Villa d'Outremont, imm. loc., 1905 (aut.), E. Ronchi pour lui-même. A l'origine, palais toscans à toiture plate cantonnée d'une balustrade; jumeaux par le décor de pilastres engagés de l'avant-corps

97



98



central à loggias et les encadrements à crossettes, mais différents dans la composition de la façade et le plan. 1926 (aut.), adjonc. d'une toiture à demi-croupe au No 12, Recordon pour Jean Peuffelhoux. 1914 (aut.), surélev. du No 24, A. Burnat pour Vve Ronchi-Longhi. **No 30** voir *Rolliez* Nos 2-4.

Jura, rue du → 2.4.2

Nos 9 à 15 «Maisons contiguës», 1902 (aut. Nos 9 et 11), 1903 (aut. Nos 13 et 15), Paul Nicati et A. Burnat pour A. Boulenaz et Consorts. Architecture simple mais soignée; socle en Meillerie rustiqué, bandeaux plats et chaînes. Pan coupé réglementaire. Second groupe en léger décrochement côté sud.

No 16 Villa, avant 1892, un des rares bât. du quartier préexistant à l'annexion. Pignon retourné en façade principale.

Lac, rue du

Rue dont le tracé remonte au Moyen-Age. Les différences d'alignement sont le résultat d'un plan de rélargissement adopté en 1885, reconduit en 1907 et réalisé au gré des reconstructions. Très commerçante, la rue propose un bel échantillonnage de devantures de bois réalisées entre 1890 et 1914. Source: pvM 27.02.1885, 18.01.1907.

Nos 17-19 et *ruelle du Lac* Nos 1-5 Ancienne fabrique de cigares Ermatinger, édifiée en plusieurs étapes. Fondée en 1877, à la ruelle du Lac dès 1879. 1882 (aut.), Lindenmeyer pour Théodore Ermatinger, dém. et reconstr. de la façade ruelle du Lac No 3; bât. à façade pignon regardant le lac qui abritait prob. le logement au sud, les ateliers devant se trouver à l'arrière. 1886 (aut.), à l'ouest du jardin, promenoir avec balcon sur le quai et reconstr. des Nos 17-19 de la rue du Lac et prob. surélévation de ruelle du Lac No 5, Lindenmeyer pour même propr. Mag., divers locaux pour l'entreprise, logements sur rue du lac. Masquant la fonction ind., élégante façade: chaînes d'angle, encadrements de fenêtres à allèges décorées et parement du pan coupé en molasse. 1897 (aut.), 1898-1899 (constr.), même arch. pour même propr., imm. sur le quai (ruelle du Lac No 1). Proj. qui donne lieu à de nombreuses oppositions (voir 2.6.2). Fabrique au rez avec cheminée de 25 m de haut; bureaux à l'entresol; aux étages, logement du propr. côté lac, locaux pour séchage du tabac à l'arrière. Liaison avec la première usine au moyen de passerelles métal-

liques. Superposition de 2 typologies et de 2 expressions architecturales: sur la ruelle, socle affichant la fonction utilitaire; côté lac, architecture balnéaire, monumentale et frivole; sur console massive avec inscr. «T.E. 1899», oriel latéral à parement de molasse se terminant en belvédère sous toiture à bulbe; nombreux balcons, terrasse; promenoir de 1886 surélevé et fermé en véranda; béton armé système Hennebique. 1925, cessation de l'activité. 1931 (aut.), Harry Wyss pour Kaspar Ryffel, transf. en pension; balcon dans les combles et annexe basse côté lac. 1946 (aut.), transf. en appart., Alfred Moser arch.; dém. de la véranda de 1898 et prob. de la terrasse. Source: pvM 08.03.1882, 02.04.1886, 30.04.1886, 14.09.1898. Bibl. 1) *BA* 1 (1898-1899), No 2, p. 8; 2) *A la Veillée* 28.10.1899; 3) *Journal Expo*, pp. 171-172; 4) Muller, *Images*, pp. 111-112.

No 27 Imm. loc. et comm., 1888 (aut.), H. Lavanchy pour Ab. Bardet. Reconstr. sur nouvel alignement. Ferronneries à motif floral; fleur à la clé des encadrements. Source: pvM 28.03.1888.

No 29 Imm. loc. et mag. Les Galeries Modernes, 1906 (aut.), «Architecte Ed. Quillet 1907» (inscr.) pour Charles Kocher. Imm. en retrait de la rue sur galette comm. Art Nouveau à parement en céramique ocre et bleu-vert et feuille de vigne en relief; 2 balconnets à consoles richement moulurées surmontent l'entrée de la maison et la porte disparue du mag.; au-dessus des devantures en arc surbaissé, panneaux à décor végétal vantant à l'origine les articles vendus. Le mag. déroulait ses rayons de part et d'autre d'un long couloir central; au sud, également en galette, locaux de réception des marchandises. A chaque étage, un très vaste appart. 1926 (aut.), Coigny pour Banque Cantonale Vaudoise, mag. partagé en 4 boutiques. 1960, installation du cinéma Royal. 1989, rénov. lourde qui a partiellement épargné la façade Art Nouveau du socle. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 102-103.

No 43 voir *Perdonnet* s.n.

Lac, ruelle du

Nos 1-3 voir *rue du Lac* Nos 17-19.

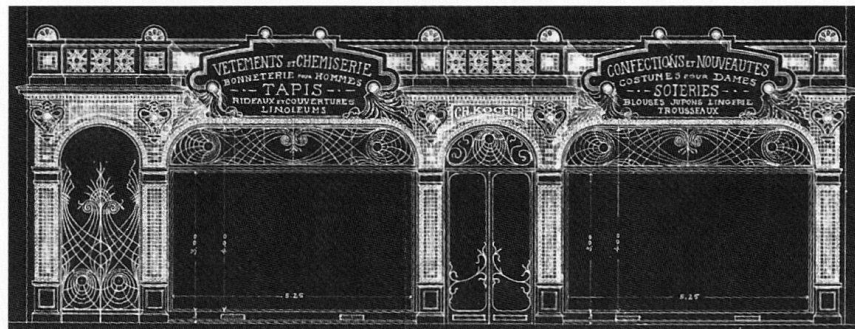
Nos 2-4 Imm. loc. et ateliers, 1900 (aut.), H. Lavanchy pour Jacques et Edouard

Weber. A l'emplacement d'un chalet-pavillon abritant au moins depuis 1871 un restaurant. Gabarit urbain au No 2; socle à bossages rustiqués affichant la fonction artisanale; pan coupé et faux avant-corps latéraux à parement de molasse et lucarne monumentale. 1987 (aut.), transf. des balcons orientaux. Le No 4 est issu de la surélev. d'un bât. existant. 1) Muller, *Images*, pp. 112-113.

Lausanne, rue de

¹⁰⁰ Ancien Bourg-aux-Favres, rue de Lausanne depuis 1839. Evoqué au début des années 1850 dans le cadre de la reconstruction du pont St-Antoine, puis vers 1875, le rélargissement de cet axe majeur de traversée de la ville, qui ne mesure que 5,2 m à son passage le plus étroit, devient absolument nécessaire dès 1888, date à laquelle le tramway en emprunte le tronçon occidental. Il constitue la plus importante entreprise de démolition-reconstruction opérée dans le tissu ancien au cours de la période considérée. En 1900, l'estimation financière des maisons du front nord à exproprier est effectuée et en janvier 1901, lorsque le No 10 est mis en vente, la Municipalité propose de l'acquérir «afin d'avoir un pied dans la place» (source 1). En mai 1901, le CC accepte à l'unanimité un plan fixant la largeur de la rue à 12 m. Fin 1903, Eugène Baure, architecte lyonnais, sollicite l'appui des autorités veveysannes; il se propose de construire à Vevey des immeubles de rapport avec des capitaux français et a jeté son dévolu sur l'îlot formé par les rues de Lausanne, de la Clergère et de la Gare. Les deux parties signent un accord par lequel la Ville se charge de l'expropriation des 10 bâtiments concernés et revend le tout à l'architecte, une fois déduit le terrain nécessaire à l'élargissement. Ce dernier enregistre des défactions au sein de son consortium et le projet ne démarre pas. Un groupe de promoteurs locaux, représenté par l'arch. Chaudet, approche alors la Municipalité, celle-ci en avise Baure qui, n'ayant toujours pas réuni les fonds, renonce. L'exécutif signe alors avec la SI de la rue de Lausanne, constituée le 4 août 1904, une convention similaire à celle conclue avec Baure; les premiers immeubles sont immédiatement

99





Vevey - Rue de Lausanne



mis à l'enquête, tandis que débutent les démolitions. Source: 17.08.1900, 26.01.1901, 26.04.1901, 04.12.1903, 08.04.1904, 27.05.1904, 03.06.1904, 29.07.1904; 1) pvm05.01.1901. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 73-75.

No 7 Imm. loc. et comm., 1890 (aut.), Champion pour Albert Pfeiffer, boucher, adjonc. de 2 niveaux côté rue et reconstr. de la façade sur cour. Exemple type des transf. opérées sur le front occidental de la rue dans la seconde moitié du XIX^e siècle – surélév., reconstr. de façade ou modif. de devanture – sans que le parcellaire médiéval, ni la distribution int., ne change. Ici, maintien de la cour int. avec cage d'escalier donnant sur une galerie avec W.-C., qui distribue un appart. sur rue et un autre sur cour. 1953, transf. de la devanture.

102 A l'emplacement du **No 31**, imm. loc. et comm., 1909 (aut.), Coigny pour Fritz Sommer, boucher. Reprise partielle de la maçonnerie des 3 imm. antérieurs. Gabarit urbain. Heimatstil. Balcon filant au 4^e étage se terminant par une loggia couronnant un oriel et surmontée d'une toiture en pavillon. Démoli en 1987.

102 l'emplacement du **No 33**, imm. loc. et comm., 1909 (aut.), Chaudet pour Georges Gasser. Imm. urbain en tête d'îlot d'inspiration néo-renaissance. Façade principale traitée en pan coupé avec bow-window surmonté d'une lucarne monumentale enchâssée dans un fronton curviligne brisé; balcons filants à

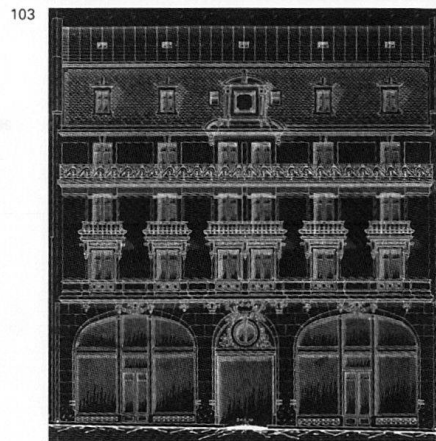
l'attique et au 1^{er} étage des 2 façades latérales. Démoli en 1963.

101 **Nos 8-14** Imm. loc. et comm., 1904 (aut. Nos 8-10), 1905 (aut. Nos 12-14), Chaudet pour SI de la rue de Lausanne. Opération d'ensemble permettant le rélargissement de la rue; chaque imm. possède néanmoins un décor et une composition de façade qui lui sont propres; présence unificatrice d'un balcon filant à l'attique et de toitures à la Mansart; riches ferronneries, toutes différentes. Confort bourgeois des appart. maiscages d'escalier étriquées. Béton armé système Hennebique. Socles commerciaux défigurés par adjonc. de marquises massives et par modernisation des devantures. Aux Nos 8 et 10, les mag. se prolongeaient à l'arrière dans des galettes à lanterneau et charpente sur des colonnettes de métal. **No 8**, encadrement à guirlande et ferronnerie Louis XVI de la porte principale. **No 10**, deux mag. avec mezzanine, de part et d'autre d'un passage cocher conduisant dans la cour, puis de là à la rue de la Gare; à l'origine, axe central souligné par une lucarne monumentale; décor de guirlandes de fruits et fleurs aux fenêtres du bel étage. **No 12**, entresol occupé, contrairement aux deux précédents, par du logement; balcon filant du bel étage sur d'importantes consoles; exubérance du décor. **No 14**, d'un gabarit moins élevé opère le raccord avec les imm. de la place de la Gare; façade sur cette dernière sur-

montée d'une lucarne néo-baroque. Bibl. 1) *BA 7* (1904), No 79, p. 292; 2) Muller, *Images*, pp. 73-75.

Lavaux, route de

A l'ouest du bât. Nestlé, ancien **No 1** Villa Lucia puis villa Claire, vers 1875-1880, acquise en 1892 par l'ing. Gustave Eiffel (1832-1923) qui y séjourne chaque été et aménage un port pour son yacht à vapeur. Grand chalet de 14 pièces; pignons croisés à virevents découpés; socle, chaînes d'angle, frise et encadrements en briques rouges et roses. 1893 (aut.), Chaudet pour Eiffel, adjonc. d'une annexe pour hall sur double hauteur, «grande «salle des chevaliers» destinée à la pratique de l'escrime» (bibl. 1), très lumineuse, pourvue d'une verrière, d'une véranda au sud et d'un bow-window à l'ouest; décor néo-médiéval dont une cheminée monumentale. Démol. en 1978. Bibl. 1) *werk-archithese*, No 6, 1977, pp. 38-39. 2) *Vibiscum* 4/1994, pp. 93-94. **No 19** Vevey-Corseaux-plage, 1928 (concours), 29.07.1929 (inaug.), Otto Zollinger arch. à Zurich pour Association Vevey-Corseaux-plage, créée en 1924. Pas de 1^{er} prix, réalisation attribuée au 2^e prix «Vie moderne autour du vieux cèdre». La terrasse qui surplombe la plage, à laquelle elle est reliée par des gradins, comporte un rond-point protégé par un champignon de béton; relié à la rive par une passerelle, grand plongoir de 10 m à l'ouest, à l'angle du bassin réservé aux



enfants. Esthétique moderniste dans la transf. radicale en tea-room du chalet Beauval, construit vers 1870; balcons très élancés et avant-toit proéminent sur piliers dans le prolongement de la toiture plate. 1961, piscine ouverte. 1976–1979, piscine couverte sous la terrasse. Bibl. 1) *BTSR* 54 (1928), pp. 268, 316; 55 (1929), pp. 29–32; (1930), p. 141; 2) *PS* 36 (1929), p. 137, p. 367; 3) *SBZ* 93 (1929), p. 32; 4) *Das Werk*, 1929, pp. 302–307; 5) *L'architecte*, 1930, pp. 34–36; 6) 19–39. *La Suisse Romande entre les deux guerres*, Lausanne, Payot, 1986, p. 125; 7) *Daidalos*, 1995, No 55, pp. 72–79; 8) Ballif, pp. 189–208.

No 21 (commune de Corseaux) Villa Le Lac ou Petite maison, 1924 (constr.). Le Corbusier et Pierre Jeanneret pour les parents du premier. «Véritable petite machine à habiter» (bibl. 2). Hab. minimale de 60 m² conçue pour deux personnes, pourvue côté lac d'une unique fenêtre de 10,75 m de long. 1931, revêtement de tôle, adjonc. d'une annexe au nord-ouest, «cellule d'habitation monacale isolée de la maison et que l'architecte destine à ses courts séjours lémaniques» (bibl. 2), constr. du mur côté route, du portail et du plongeur. Bibl. 1) Le Corbusier, *Une petite maison 1923*, Zurich, 1954; 2) *Le Corbusier. Œuvre complète*, vol. 1, Zurich, 1964, pp. 74–75; 3) *werk-archithese*, No 6, 1977, p. 38; 4) *Le Corbusier à Genève 1922–1932: projets et réalisations*, Lausanne, 1987, pp. 119–134 et 135–142; 5) *Guide d'architecture 3*, p. 64; 6) Willy Boesiger (éd.), *Le Corbusier*, Bâle, 1999, pp. 24–25.

Léman rue du

Ancienne rue des Boucheries, désaffectées suite à la construction de nouveaux abattoirs en 1862–1863 (voir *Bosquets* Nos 31–33). La Commune entreprend des démarches infructueuses pour édifier une buanderie à leur emplacement (voir 2.6.4) tout en rélargissant la rue; elle acquiert certains immeubles et charge, en 1873, Ch. Nicati et E. Burnat d'étudier la reconstruction du front ouest. Ceux-ci suggèrent d'édifier 4 maisons semblables comprenant chacune 2 magasins et 2 appartements. Le CC accepte la proposition, avant de décider de vendre le terrain. Cette solution ne satisfait pas la Municipalité qui déclare: «l'opinion qui s'est produite assez généralement qu'une administration de Commune ne doit pas faire des entreprises de construction nous fait renoncer à une combinaison soigneusement étudiée en vue des intérêts de notre commune» (source 1). La rue est élargie en 1874–1875 et baptisée rue du Léman. Source: pvM 24.02.1866, 27.03.1873; 1) pvM 19.06.1874. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 20–21.

No 1 voir *Perdonnet* No 25.

No 3 Imm. loc. et comm., 1875 (aut.), 1875–1878 (constr.), Ch. Nicati et E.



Burnat pour Benny Benda, Tavernier frères entrep. Façade entièrement appareillée en molasse sur important socle comm. en calcaire à refends. Pan coupé, élégance du décor et jeu des balcons; niveaux sup. reliés par des pilastres cannelés; ferronneries de fonte. Source: pvM 19.02.1875; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 45.

No 4 Imm. loc. et comm., prob. à Marc Durieu, vers 1865. Source: pvM 08.12.1865. **No 6** Imm. loc. et comm., 1876 (aut.) pour Marc Durieu. Parement de molasse à l'entresol. Devanture d'origine et intéressante ferronnerie des balcons présentant un médaillon à tête de femme. Source: pvM 26.05.1876. **No 8** Imm. loc. et comm., 1876 (aut.), P. Gunthert pour Vve Favarger. Lucarne centrale rappelant les dômes de la ville ancienne. A chaque étage, balustrade du balcon différente. Fortement restauré. Source: pvM 04.02.1876.

No 12 Imm. loc. et comm., 1874, P. Gunthert pour Georges Philippe Glas. Reconst. permettant le redressement de la rue. La Municipalité négocie aussi le pan coupé et un retrait sur la rue d'Italie. Rez à pilastres, tables et refends. Étroits balcons à belles ferronneries sur le pan coupé. Source: pvM 13.03.1874.

Levade Louis, avenue → 2.3.3

No 1 Villa, 1914 (aut.), Joseph Auster-mayer arch. à Lausanne pour le Major Hans Flies. Cottage pittoresque d'inspiration scandinave; pignons très aigus recouverts d'une chape de tuile.

No 6 Pouponnière Nestlé, depuis 1974 garderie d'enfants, 1936 (aut.), Marc Franel et E. Comte pour Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company. Architecture conçue pour offrir le maximum d'air, de lumière et de soleil; galerie du 1^{er} étage destinée à la cure d'air. «Son plan articulé en deux ailes encadrant une

cour de service offre aux salles principales un déploiement panoramique au midi, qui justifie le galbe de la façade et la courbure convexe de l'escalier extérieur» (bibl. 3). Mobilier et menuiseries Held. Bibl. 1) *BTSR* 63 (1937), pp. 315–319; 2) Muller, *Images*, p. 125. 3) *Guide d'architecture 3*, p. 82.

Madeleine, rue de la

Anciennes rue (en aval de la rue du Torrent) et ruelle (en amont) des Bains. Excepté l'établissement de trottoirs en 1894, le tronçon aval n'a pas été modifié depuis le milieu du XIX^e siècle. La section amont est corrigée en deux étapes. En 1869, le chemin, transféré dans l'axe de la rue des Bains, est élargi jusqu'à la hauteur de l'actuelle rue Rousseau, opération établissant un début de liaison convenable entre le lac et la gare. En 1888, on en étudie la poursuite avant de renoncer en raison du coût des expropriations; celle-ci se réalise finalement en 1906–1907. Voir *Ceresole*. Source: pvM 21.04.1869, 15.09.1893.

Nos 1–5 voir *Maria-Belgia* Nos 2–6.

No 15 Imm. loc., 1893 (aut.), prob. Lindenmeyer pour lui-même. Transf. d'une constr. existante suite au percement de la rue Meyer. Toiture à la Mansart avec ardoises et ferblanterie d'origine. Socle en Meillerie rustiqué; balcons sur la nouvelle rue; vérandas en maçonnerie à l'ouest. **No 17** Imm. loc., 1891 (proj.), 1892 (aut.), Chaudet pour Lindenmeyer. Le proj. initial, prévoyant un bât. organisé symétriquement de part et d'autre de l'axe d'entrée, empiète sur le tracé de la future rue Meyer. Seule la partie septentrionale est donc réalisée avec adjonc. d'une travée au nord répondant à celle de l'entrée dont elle présente le même décor de frontons triangulaire et curviligne. Source: pvM 21.09.1891, 06.06.1892. **No 19** Imm. loc., 1895 (aut.), Maillard pour Mme Viollier-Franel. Imm. le plus riche de ce tronçon de rue. Ordonnance urbaine avec balcon filant au bel étage. Sur socle à refends, façade tripartite avec faux avant-corps latéraux marqués par des chaînes à refends et des lucarnes à fronton curviligne et ailerons; ferblanterie d'origine et ferronneries de qualité. Rare exemple de cage d'escalier ornée de marbre en trompe-l'œil et de stucs. Source: pvM 18.03.1895. Bibl. 1) *BTSR* 49 (1923), p. 207.

No 35 Imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Coigny pour Auguste et François Genetti.



Gabarit urbain sur parcellaire ancien. Massif corps de loggia sur consoles bombées ornées de stalagmites; abondance de guirlandes en ciment moulé. Sur cour, annexe basse pour «locaux de congélation». Transf. du rez en 1993.

²⁰ A l'emplacement du **No 39** Imm. loc., comm. et Café du Commerce, 1908 (aut.), Coigny pour Henri Masson. Bât. en tête d'îlot, contemporain de l'élargissement de la rue et en position privilégiée sur la place de la Gare. Architecture métropolitaine. Trois corps de bât., plus simples du côté Madeleine et Veveyse; sur la place, façade d'inspiration néo-baroque particulièrement soignée, avec pans coupés à oriel sur très fortes consoles moulurées; balcons filants au bel étage et à l'attique où décor de médaillons à guirlande; baies en anse de panier du café dans socle à refends. Toiture bombée avec lucarnes à ailerons, plus imposantes sur pan coupé et à l'axe. Démoli en 1968. **No 10** Villa loc., vers 1875–1880. Bloc cubique de 3 axes sous toiture à la Mansart qui conserve ses lucarnes d'origine. Belle menuiserie de la porte d'entrée. **Nos 26–28** voir *Ceresole* No 11.

Maria-Belgia, quai → 2.6.1

¹⁰⁶ **Nos 2–6** et *Madeleine* Nos 1abc–5 Ancienne manufacture de cigares Ormond qui occupait à son apogée au début du XX^e siècle une surface de 6000 m² environ. Fondée en 1848 par le Français Bernard Lacaze, elle est rachetée en 1852 par les veveysans Louis Ormond, Félix Perret et Rodolphe Genton; en 1860, sa raison sociale devient Ormond & Cie. Dans ces années-là, l'entreprise compte une centaine d'ouvriers; en 1887, ils sont 500 et en 1901, 800 dont 500 femmes, occupées principalement au roulage. En 1921, la fabrication est interrompue, puis Ormond fusionne avec Rinsoz en 1930; à cette date, les immeubles sont transformés en logements sociaux. Faute de plans, le développement du bâti est difficile à établir avec exactitude. 1865 (constr.), agrand. de la fabrique correspondant au No 2, avec établissement d'une nouvelle façade. 1873 (constr.), nouveau bât. à l'ouest du précédent, (prob. No 4), dont les 2 pignons font face au lac, ainsi que peut-être un corps de bât. au nord de celui-ci, implanté perpendiculairement. 1881 (aut.), adjonc. d'un étage à la fabrique et peut-être reprise unificatrice des façades des Nos 2 et 4. 1883 (aut.), M. Franel, constr. sans doute de l'aile perpendiculaire au No 2 (*Madeleine* Nos 1abc) qui, dès lors, délimite 2 cours; prob. en 1893, extension de cette aile au nord et installation de 2 fontaines couvertes contre sa façade orientale. 1887 (aut.), même arch., sur-élév. d'un étage de l'imm. rue de la Madeleine No 1, au nord du passage cocher. 1892 (aut.), prob. même arch., bât. à l'angle du quai et de la ruelle des Jardins

(No 6). 1894 (aut.) et 1895 (aut.), installation d'une machine à vapeur et d'une cheminée haute de 30 m, au nord du No 6. En 1902 au plus tard, *Madeleine* No 5, datant d'avant 1885, est intégré à l'ensemble; Mme Ormond ouvre alors «une pension genre cuisine populaire pour les ouvrières célibataires de sa manufacture» (source 1). 1906 (aut.), H. Schobinger pour Vve Ormond, reconstr. de *Madeleine* No 3 comprenant des bureaux et un séchoir-dépôt pour le tabac. 1930 (aut.), A. Burnat et Pierre Nicati pour SI de Copet, création de 59 appart., adjonc. de balcons et de lucarnes. Malgré ses multiples phases de constr., l'ensemble possédait une certaine homogénéité due en partie aux percements qui sont tous en arc surbaissé, aux chaînes de brique récurrentes et à la frise à redents en bois des pignons. «La succession des cours, reliées entre elles par des passages couverts, confère à l'ensemble une unité qui n'est pas sans rappeler l'architecture de phalanstères» (bibl. 2). Démol. en automne 2002. Source: pvM 24.02.1865, 24.01.1873, 16.02.1881, 28.02.1883, 02.02.1887, 15.08.1892, 09.01.1893, 08.10.1894; 1) pvM 08.08.1902. Bibl. 1) *Journal Expo*, pp. 181–183; 2) 19–39. *La Suisse Romande entre les deux guerres*, Lausanne, Payot, 1986, p. 129.

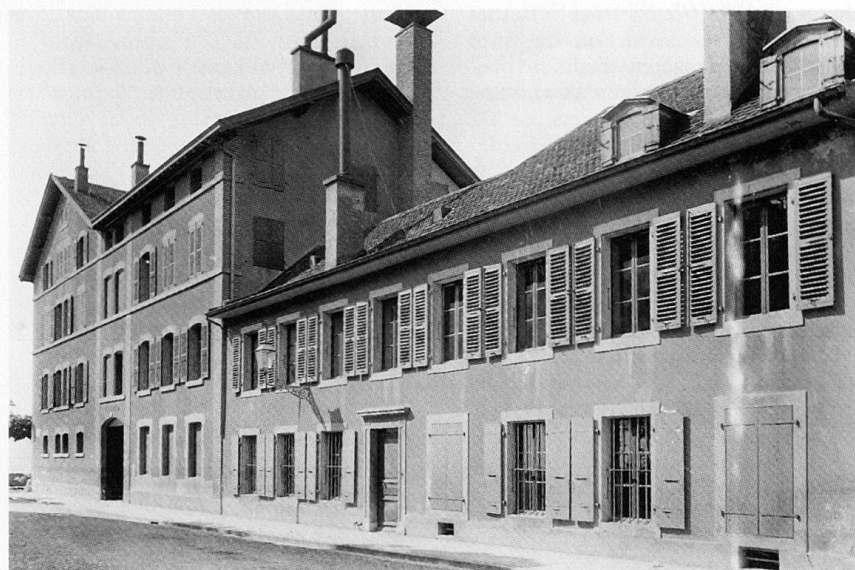
⁴⁰ A l'emplacement des **Nos 10–14**, buanderie et bains, 1879 (aut.), 01.03.1881 (ouverture), Recordon pour Trauppel et Stanz, appareilleurs (voir 2.6.4). 1885 et 1888, agrand. des installations. 1894 (aut.), hangars. Reprise de l'établissement par la Commune en 1909; fin de l'exploitation en 1940. Plan en L, avec vraisemblablement une aile réservée à la buanderie et une autre aux bains. Au pignon de la façade principale, enseigne gravée dans une table de molasse, au-dessus d'une porte à fort linteau en arc surbaissé sur consoles moulurées. Aile orientale d'un niveau se terminant par

un pavillon de 2 étages, prob. le produit d'une sur-élév. opérée en 1897. Démol. en 1959. Source: pvM 28.03.1879, 04.03.1881, 03.07.1885, 08.06.1888, 15.10.1894, 20.10.1894. Bibl. 1) Ballif, pp. 87–101. A l'emplacement du **No 16** Imm. loc. et comm. La Primevère et Café de l'Aviron, 1887 et 1889 (constr.), Dénéraz pour lui-même. Plan en L; aile méridionale plus ramassée et plus ornée: balcons et parement à bossages un-sur-deux sur l'ensemble de la façade; imposant gabarit de 4 niveaux sur rez, faisant tache dans le quartier. Démol. en 1966. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 85–86.

Meyer Louis, rue

Rue créée de toutes pièces au travers des jardins et vergers de Derrière l'Aile dans le but de valoriser des terrains à bâtir. Les premières intentions d'établir cette voie remontent à 1889; l'année suivante, la Commune fait l'acquisition d'une propriété entre le quai de la Veveyse et la rue des Jardins afin de faciliter la réalisation d'une route de 9 m de large reliant la Grande Place à la Veveyse, d'un développement de 333 m, dont le principe est admis par le CC fin décembre 1891. L'année 1894 voit la construction du tronçon entre la rue de la Madeleine et la rivière, par l'entrepreneur Lindemeyer, propriétaire par ailleurs des seuls terrains du tracé n'appartenant pas à la Commune. En février 1896, le CC donne son feu vert à l'achèvement du projet, soit l'établissement du tronçon oriental qui entraîne la démolition de la Douane, inutile depuis la création en 1894 de l'entrepôt communal en Plan, et des hangars qui en occupaient le jardin. Source: pvM 01.04.1889, 25.07.1890, 18.12.1891, 19.01.1894, 29.11.1895.

No 1 voir *Grande Place* No 3. **No 3** Imm. loc. et boulangerie, 1903 (aut.), Blotnitzki pour Henri Blank. Longue façade de 11 axes organisée symétriquement de

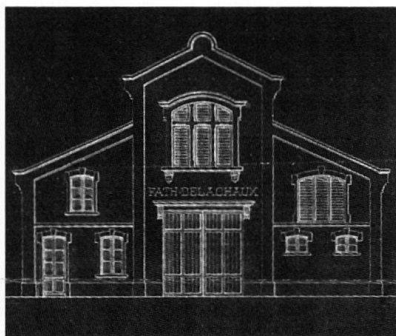


part et d'autre de celui de la cage d'escalier aux fenêtres à verres de couleur. Architecture créant la rue avec accent porté sur l'extrémité orientale à pan coupé que soulignent des balcons à la ferronnerie très élaborée, en particulier celui continu du bel étage. Toiture hérissée de cheminées de brique. **No 5** Imm. loc., 1893 (aut.), H. Schobinger pour Pierre Dalbard. Architecture de rapport modeste, antérieure à la réalisation de la voirie, mais selon l'alignement prévu.

No 4 et *Torrent* No 5 Galeries du Rivage, 1933 (concours), 1934 (aut.), 30 nov. 1935 (1^{er} marché), Marcel Taverney, Maurice Schobinger et Robert Gétaz arch., Alexandre Sarrasin ing., Ernest Leibhauser entrep. pour Com. de Vevey. Concours remporté par «Perquette» des arch. lausannois Gross, Lavenex et Mamin, mais suite à modif. du proj., exécution confiée aux auteurs du 3^e prix, les arch. veveysans Marcel Taverney et Maurice Schobinger à Paris, Robert Gétaz à Vevey. Vocabulaire architectural moderniste: fenêtres en longueur, toit-terrasse, dalle-champignon de l'abri couvert occidental; halle de marché multifonctionnelle couverte d'une voûte parabolique mince en béton armé supportée par 4 arcs jumelés et fermée à ses extrémités par une verrière à motifs en dents d'engrenage, dont la menuiserie métallique est réalisée par les ACMV; elle n'est pas sans rappeler la halle centrale de Reims (France), exécutée en 1927-1929 par l'ing. Eugène Freyssinet sur un proj. de l'arch. Emile Maigrot. 1963-1965, Robert Gétaz pour Com. de Vevey, malencontreuse surélév. du bât. méridional pour 8 classes de l'Ecole professionnelle et l'appart. du concierge. Bibl. 1) *BTSR* 59 (1933) pp. 152, 255-260, 268; 2) *JOVV* 02.06.1933; 18.03.1933; 12.04.1935; 06.12.1935; 3) *Journal de la construction de la Suisse romande*, 11 (1936), pp. 1-7; 4) *Guide d'architecture* 3, p. 82; 5) Joëlle Neuen-schwander Feihl, Les galeries du Rivage à Vevey. Etude historique, ms. dactyl., 1997 (MH); 6) *Vibiscum* 7/1999, pp. 181-197; 7) *Alexandre Sarrasin, structures en béton armé, audace & invention*, Lausanne, 2002, pp. 141-143. **No 6** Imm. loc., 1907 (constr.) pour Fritz Fath. Léger Heimatstil dans les tuiles vernissées et le parement rustiqué du socle. Pan coupé sur carrefour. Source: pvM 03.06.1907.

Nos 12-14 Imm. loc. et comm., 1899 (aut. No 12), 1903 (aut. No 14), A. Boulenaz pour lui-même. Passage cocher réalisé en 1903, lors de la constr. du No 14 sur le modèle du No 12. A l'origine, toitures plates ceintes d'une balustrade. 1911 (aut.), Coigny pour même propr., adjonc. d'un comble à la Mansart. **No 16** Imm. loc., 1904 (aut.) pour Virginie Bertholet. Grands balcons. Porte d'entrée à la menuiserie soignée, agrémentée de grilles en fer forgé Art Nouveau. Marbre en

107



trompe-l'œil et stucs dans l'allée. **No 18** et *Jardins* No 8 Imm. loc. et Café des Amis, 1892 (aut.), Lindenmeyer pour lui-même, bât. d'un niveau sur rez et combles habitables, surélevé en 1908 (aut.), Charles Dorier pour Isaac Bolomey, opération datée sur un cartouche en façade sud auquel répond en façade latérale un motif sculpté d'une guirlande de fruits; balcons sur consoles finement sculptées au pan coupé.

Midi, rue du → 2.4.3

No 5 Imm. loc., 1907 (aut.), Ch. Gunthert pour Jules Dufour. Pittoresque Heimatstil; soubassement en Meillierie rustiqué; lucarnes et dôme, ce dernier surmontant à l'est un corps de loggias. Ferronnerie Art Nouveau, notamment de la balustrade de l'escalier et du portail.

No 11 Villa loc. Les Cèdres, 1895 (aut.), Chaudet pour Fath-Delachaux. Pittoresque alpin. Pignons croisés; celui du sud-ouest surplombe des balcons sur poteaux métalliques et véranda au rez; au nord, marquise de fer blanc. Eléments de décor en molasse; aisseliers de bois mouluré. Source: pvM 20.05.1895. **No 13** «Chantier de combustibles», 1898 (aut.), Chaudet pour Fath-Delachaux. Entrepôt de bois avec façade monumentale en maçonnerie faisant office d'enseigne; axe central marqué par un fronton-pignon et un triplet à croisée de pierre. De part et d'autre de la large porte d'accès à la nef centrale, bas-côtés maçonnés comprenant au sud, bureaux et atelier s'ouvrant sur le jardin du No 11 et au nord écurie pour quatre chevaux et sellerie, transf. en garage en 1919 (aut.), Coigny pour même propr.

No 19 Imm. loc., atelier et dépôt de bois, 1910 (aut.), Quillet pour Paul Vuille. **No 21** Imm. loc. et atelier, prob. 1897 pour François Gaudard, charron. Modeste caractéristique des premières constr. du quartier. Source: pvM 14.06.1897.

No 37 Villa loc., 1899 (aut.) pour Emile Forney. Architecture à la française très simple. Source: pvM 14.08.1899.

No 14 Villa loc. Bois-Gentil, 1897 (aut.) pour Henri Volet. Balcons sur poteaux métalliques à consoles ouvragées au sud. Source: pvM 14.06.1897. **No 16** Imm. loc. et comm., 1897 (aut.), A. Boulenaz pour Angelo Grisoni. Unique imm. à carac-

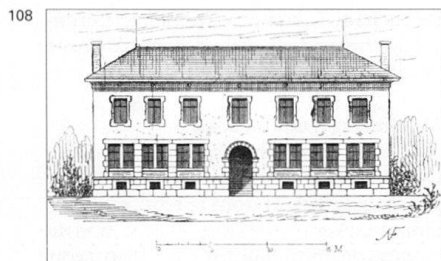
tère urbain de la rue; traitement différencié des baies de la cage d'escalier; décor de ciment moulé et balcons sur rue.

Moulins, rue des → 2.4.2

Ancienne route de Vevey à Châtel-St-Denis, élargie et rectifiée à plusieurs reprises dès 1889, et dont le tronçon méridional est supprimé suite à la création de la gare de marchandises de Plan (voir 2.5.1). En raison de la nouvelle ampleur du faisceau des voies à cet emplacement, le passage à niveau est interdit dès 1901 aux chars, ceux-ci devant emprunter la nouvelle route des Entrepôts. Puis, face au danger que représente, pour les piétons, le franchissement de 5 voies ferrées avec aiguillages, on envisage la création d'un passage dénivelé. Deux solutions sont étudiées: passage piétonnier de 3 m de large avec escaliers aux 2 têtes et passage de 5 m de large avec rampes d'accès que pourraient emprunter des petites voitures. Alors que la Municipalité penche pour la solution la moins onéreuse, le CC décide en 1906 la réalisation du passage de 5 m, qui est ouvert en décembre 1907 (actuel passage St-Antoine). La rue des Moulins suit le tracé du canal usinier de la Monneresse rive droite; elle était de ce fait bordée d'établissements industriels, en premier lieu les ACMV (voir *Deux-Gares* No 6). Elle est également le berceau de l'une «des premières fabriques du monde d'aliments pour bétail» (bibl. 3), fondée en 1882 par le pharmacien-chimiste Adolphe Panchaud dans un ancien moulin, au sud du carrefour avec l'actuelle avenue de Corsier. Ce dernier accomplit pour le bétail ce qu'Henri Nestlé, dont il est proche, avait fait pour les humains; il met au point une farine végétale qui remplace le lait de vache dans l'alimentation des veaux. Devenue Lactina Suisse Panchaud SA en 1928, l'entreprise déménage quarante ans plus tard à Puidoux. Autre établissement notable du secteur, la filature d'Alexandre Kohler se trouvait dès 1864 à l'extrémité nord-est de la rue, dans les locaux où François-Louis Caillet fonda la première manufacture de chocolat. Source: pvM 20.04.1889, 20.10.1905, 03.08.1906, 13.12.1907. Bibl. 1) *Journal Expo*, pp. 173-175; 2) Muller, *Images*, pp. 68-70; 3) *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* 8, p. 163; 4) *Lactina 100 ans 1882-1982*, Genève, 1982; 5) *Vibiscum*, 7/1999, p. 118.

No 19 Imm. loc. et comm., 1905 (aut.) et 1911 (aut.), G. Mina (?) à Montreux pour Raphaël Danna, négociant. Construction en deux temps: premier bât. de 2 étages sur rez avec toiture plate à garde-corps, puis adjonc. des 3^e et 4^e étages avec balcon coursive. Pan coupé réglementaire.

No 25 Bât. existant en 1889. Au moment de la constr. de *Corsier* No 5, 1898 (aut.), Lindenmeyer pour Adolphe Panchaud,



adjonc. d'une véranda sur piliers de briques au 1^{er} étage de la face ouest. 1905 (aut.), Coigny pour même propr., sur-élév. Prob. reprise du 2^e étage et comble à la Mansart; second niveau en colombage à la véranda. Décor de briques sous la corniche et au-dessus du bandeau. Balcons sur fines colonnettes métalliques au sud.

108 **No 37** Collège de Plan, 1875–1876 (constr.), François Jaquerod arch. à Aigle (proj.), Ch. Nicati et E. Burnat (chantier), pour Comm. de Corsier. Plan en peigne avec ailes latérales et cage d'escalier saillantes à l'arrière; adossées à cette dernière, annexes pour latrines. Six classes pour 360 élèves, logements du concierge et du régent. Porche dans-cœuvre sous arcade en plein cintre. Lorsque le bât. échoit à Vevey en 1892, il est dans un état de salubrité déplorable; par conséquent amélioration des W.-C. et installation de l'eau courante et de l'éclairage électrique. 1898, clôture du préau. 1906–1907, réfection int. et ext. 1910, restauration de la salle de gymnastique située au sous-sol de l'aile nord. 1927, chauffage central. 1930, douches. 1947 (aut.), démol. et reconstr. des W.-C. 1954 (aut.), sur-élév. d'un étage, F. Echehard pour Comm. de Vevey. Dénaturé par les transf. successives. Source: pvm 28.06.1893, 11.02.1898, 20.05.1910; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 43. Bibl. 1) Félix Narjoux, *Les écoles publiques, Construction et installation en Suisse*, Paris, 1879, pp. 153–155.

No 22 voir *Deux-Gares* No 6.

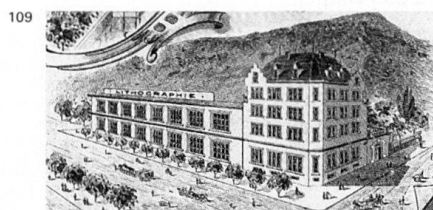
Musée, rue du → 2.3.1

Nos 2–4 voir *Simplon* No 34.

Nestlé, avenue → 2.4.3

109 **No 29** et *Union* No 5 Imprimerie et de lithographie Säuberlin et Pfeiffer SA, édifiée par étapes du sud au nord d'un vaste terrain limité par les avenues Nestlé et Ruchonnet ainsi que par la rue de l'Union. Deux points d'orgue: bât. de logements et d'ateliers au carrefour Ruchonnet/Union ainsi que celui de l'entrée principale sur Nestlé. Entreprise fondée en 1896, dans un premier temps à la *rue du Lac* No 23, dès 1902 à la *rue du Lac* Nos 2–4, à cet emplacement dès 1907. A l'origine 5 ouvriers et 3 presses; en 1917, 225 employés et plus de 90 machines mues par une trentaine de moteurs électriques; imprimerie

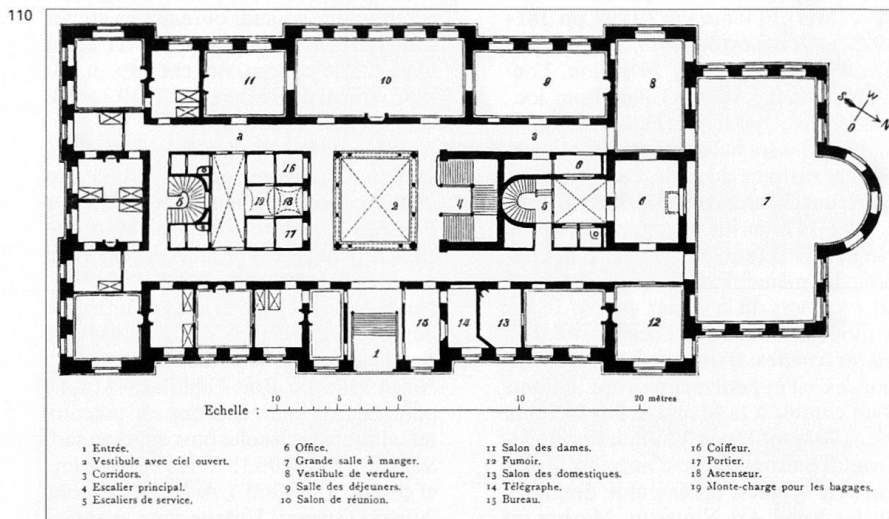
«qui fit à Vevey en 1897 les premiers essais du procédé dit «des trois couleurs», actuellement si répandu et si perfectionné» (bibl. 1). L'essor de la société, suite notamment à la création d'un département de lithographie en 1906, entraîne la constr. de nouveaux locaux: «vastes ateliers aménagés d'après les exigences les plus hygiéniques et les plus modernes: lumière et force électriques, chauffage central, grands locaux largement éclairés et admirablement aérés, rien ne fut négligé pour faire de ces ateliers un modèle du genre» (bibl. 1). 1905 (proj.), 1906 (aut.), A. Burnat et Paul Nicati, imm. loc. et ateliers à l'angle (*Union* No 5), ainsi qu'imprimerie le long de l'avenue Ruchonnet. Pan coupé et architecture médiévalisante du bât. d'angle: pignons à redents, fenêtres jumelées double, triple ou même quadruple à meneaux, croisées et larmiers. Corps de l'imprimerie à 6 travées percées de larges fenêtres séparées par des



109 pilastres. 1910 (aut.), Chaudet, extension en direction du nord; dès lors, au rez, unique espace réunissant ancienne et nouvelle parties éclairé par un lanterneau central; élégantes façades au nord et à l'est, qui ont été masquées par des agrand. opérés en 1912 et 1945. 1912 (aut.), même arch., adjonc. d'un bât. d'un seul niveau à 2 lanterneaux dans le prolongement septentrional du bât. de 1910 et local pour expédition en bordure de la rue de l'Union. 1914 (aut.), même arch., mag. à papier d'un niveau dans l'alignement du bât. précédent. 1915 (aut.), même arch., nouvel atelier d'un

niveau au nord de celui de 1912, local pour rognure et hangaren limite occidentale. 1919 (aut.), Charles Seiler «Architecte successeur de Victor Chaudet», bât. de 2 niveaux à pan coupé (*Nestlé* No 29) pour bureaux et locaux de production, suivi d'un corps bas à toiture plate le long de l'avenue Nestlé, séparé des anciens ateliers par une cour vitrée que franchit une passerelle. De même qu'en 1906 et en 1910, ordonnance de larges fenêtres séparées par des pilastres. 1956 (aut.), Kunz, sur-élév. partielle et extension vers l'ouest de Nestlé No 29. Bibl. 1) *Säuberlin & Pfeiffer SA Vevey*, [1917], [Vevey]; 2) *Säuberlin & Pfeiffer SA. Vevey 1896–1971*, [Vevey], [1971].

25,51
110
111 A l'emplacement du **No 55**, Grand Hôtel, 1865–1867 (constr.) 01.10.1867 (inaug.), J. Fanel pour SI de l'Hôtel de Vevey à l'initiative de l'architecte lui-même, du banquier veveysan Charles Neyroud et du financier parisien Ellisen. Gabarit imposant. Plan en H; les pavillons d'angle et centraux dessinent un léger ressaut et possèdent un attique au décor particulièrement soigné. Usage intensif de la molasse qui rythme les façades et souligne les partitions. Etablissement pionnier à plus d'un titre selon Flückiger (bibl. 3): premier hôtel de Suisse à offrir un ascenseur, à posséder dès l'origine une salle à manger hors-cœuvre et à être coiffé d'une toiture à la Mansart. Edifié dans un parc de 50 000 m², il dispose aussi de son propre établissement de bains au lac et d'un «port et embarcadère spéciaux pour yachts et bateaux à vapeur» (bibl. 2). Outre la salle à manger à rotonde hémicirculaire, il propose de nombreux espaces communs dont un hall central sous verrière à colonnes ioniques. 1898 (aut.), H. Schobinger pour Eugène Michel, nouvelle aile en V s'avancant à l'ouest; toiture à dômes et soubassement d'inspiration Heimatstil. Détruit par un incendie le 9 août 1956, l'hôtel est dynamité par l'armée le 12 octobre suivant pour faire



111



place au nouveau siège en Y de Nestlé, édifié en 1957–1960 par Jean Tschumi. Bibl. 1) Eduard Guyer (Henri Bourrit trad.), *Les hôtels modernes*, Paris, 1877, p. 51; 2) Jules Guex, *Vevey, Suisse*, Vevey, [1901], p. 19; 3) Flückiger-Seiler, pp. 36, 50, 51, 55, 57, 61, 62, 67, 96.

No 6 Villa loc. Les Feuillantines, 1904 (aut.), peut-être Schmukli pour Emile Straehl-Crot. Vaguement italianisante. Véranda maçonnée et marquise d'origine. 1946 (aut.), appart. dans les combles.

No 10 Imm. loc. act. Fondation Estérelle-Arcadie, 1897 (aut.) pour Joseph Wehrlin. Architecture de rapport. Un balcon par appart. 1994 (aut.), transf. et constr. d'une annexe à l'est à l'emplacement d'un bât. édifié en 1903.

112 **No 24** et *Blanchoud* No 1 Imm. loc, 1906 (aut.), Léon Grivel et Alfred Bellicot arch. à Genève pour SI Vevey-Lac. Imm. d'angle d'inspiration Heimatstil genevois, au pan coupé souligné par une toiture en pavillon à terrasse faîtière et par un traitement différencié des différents

niveaux. Balcon coursive à l'attique sur consoles très moulurées. Riche vocabulaire décoratif et variété des matériaux; quelques éléments Art Nouveau dont la grille de la porte et les consoles des balcons du bel étage. Même opération que *Nestlé* No 26. **No 26** Imm. loc., 1906 (aut.), Léon Grivel et Alfred Bellicot arch. à Genève pour Spinedi. Grande urbanité. Heimatstil plus soutenu que son voisin. Axe central surmonté d'un dôme; balcon filant à l'attique. Façade entièrement appareillée en Meillerie rustiquée, à l'exception de l'attique paré de brique jaune; allèges en brique rouge. Ferronneries à motif de feuille de marronnier. Cage d'escalier avec marbre en trompe-l'œil et balustrade à rinceaux en coup de fouet Art Nouveau. Même opération que *Nestlé* No 24.

Nos 34–36 Imm. loc., 1905 (aut.), Léon Grivel et Alfred Bellicot arch. à Genève pour SI Vevey-Corsier. Pan coupé marqué par traitement en refends et par balcons à consoles imposantes. Lambrequins Art Nouveau. 1988 (aut.), ascenseurs et logement dans les combles.

Nord, rue du → 2.4.2

A l'emplacement du **No 3** Villa loc., 1905 (aut.), H. Lavanchy pour Henri Maillard instituteur. Rare exemple de villa loc. dans ce quartier d'imm. de rapport et d'entrepôts. Inspiration Renaissance italienne; attique avec assises de briques percé de fenêtres en plein cintre, disposées en triplet côté rue; bow-windows. Démolie vers 1995.

No 7 Imm. loc. et comm., 1909 (aut.), H. Lavanchy pour lui-même. Architecture de rapport. A l'attique, assises de briques alternant avec crépis; soubassement en St-Triphon. Fortement dénaturé. **No 10** Imm. loc., 1904 (aut.) et 1908 (aut.), H. Lavanchy pour lui-même. Axe de

l'escalier marqué par une tourelle à la toscane présente en 1904, surélevée et pourvue d'une porte-fenêtre à fronton s'ouvrant sur un balcon en 1908. Les assises de brique alternant avec du crépis, les linteaux en brique ainsi que les médaillons en ciment à motif floral du nouvel attique renforcent le caractère italianisant de l'ensemble. Décor relativement sophistiqué pour le quartier et le type de logement, des appart. de 2 et 3 pièces sans salle de bains. **No 12** Imm. loc. et Café Bel-Air, 1906 (aut.) pour Emile Ronchi, cafetier. Caserne loc. de 4 appart. par étage. Balcons sur le pan coupé réglementaire. Au dallage de l'entrée, inscr. en mosaïque: «Bel-Air 1907».

Oyonne, rue de l'

113 **No 6** Villa loc., 1906 (aut.), Quillet pour Charles Rebmann, photographe. Heimatstil. Tourelle d'angle à parement rustiqué décroissant, qui rappelle les tours des villages toscans; galeries de l'attique à poteaux de bois; carreaux de céramique aux linteaux des fenêtres.

Panorama, rue du

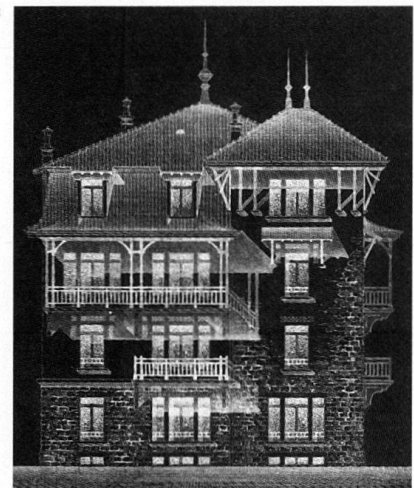
En 1829, «le côté nord de la ville – qui n'avait, pour toute dévestiture, que d'étroits chemins entre deux murs – fut amélioré. On créa la rue du Panorama actuelle, qui n'était jadis qu'une ruelle. On en fit un petit boulevard, large de 30 pieds, avec trottoirs et plantation d'arbres» (bibl. 1). Bibl. 1) Ceresole, *Notes*, p. 111.

No 8 Chapelle et cure de l'Évangélique Kirche, issue de la transf. d'une maison édifée en 1834 pour Vincent Masson, fabricant de champagne, et acquise en 1850 par l'Église libre. 1853, Késer pour Église libre, création de la salle de culte: plancher du 1^{er} étage remplacé par une galerie de bois sur colonnettes de fonte; chaire dans niche en plein cintre. 1861, achat de l'imm. par l'Église allemande, grâce à un don de Fanny Jenisch qui contribue aussi à l'orgue, installé en 1877. Néo-classicisme. Faux portique à

112



113



3 arcades en plein cintre et fronton-pignon percé d'une serlienne; soubassement en St-Triphon. 1890 (aut.), lucarne avec balcon au sud. Bibl. 1) Montet in *Vibiscum* 7/1999, p. 37; 2) Hans Wyss, 1833–1983, *Historique de l'Eglise réformée de langue allemande. Vevey*, [Vevey], [1983]; 3) Dave Lüthi, *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise. Histoire architecturale 1847–1965*, Lausanne, 2000, p. 219. **No 16** Imm. loc, 1896 (aut.), H. Schobinger pour Edouard Vuadens. Architecture de rapport. Léger ressaut à l'axe de la cage d'escalier; façade sur jardin largement pourvue de balcons. Fer-blanc des lucarnes d'origine.

A l'emplacement du **No 17** Chapelle de l'Eglise libre, 1861 (proj.), 31.08.1862 (inaug.), Késer pour congrégation de l'Eglise libre. Remplace la salle de *Panorama* No 6. Simple parallélépipède rectangle sous toiture à 2 pans à décor d'inspiration néo-gothique Tudor. A l'int., elle «montrait un agencement exceptionnel [...] sur trois de ses côtés, la nef était entourée de galeries portées par des colonnettes (probablement en fonte) qui se prolongeait pour soutenir la voûte en arc Tudor [...]». La présence de l'imposante chaire dans une niche haute et, à l'opposé, d'un orgue sur la galerie, conférait à ce sanctuaire une solennité que l'on ne retrouvait nulle part ailleurs à cette époque dans le contexte libriste» (bibl. 1). Aménagement entièrement remanié en 1929–1930, Henry Baudin et Louis Vincent arch. à Genève. 1890, bât. annexe au nord pour logement du concierge et salles de réunion. Démol. en 1984. Bibl. 1) Dave Lüthi, *Les chapelles de l'Eglise libre vaudoise. Histoire architecturale 1847–1965*, Lausanne, 2000, pp. 22, 24, 28, 77, 79–84, 180–182, 206–207.

114



Panorama, terrasse

Voir *St-Martin* terrasse.

Perdonnet, quai → 2.6.2

- 37 **No 5** Imm. loc. et comm., bains et buanderie, 1895 (aut.) pour Jules Auguste Fuchs. Gabarit urbain. Balcons filants à tous les étages, toiture à la Mansart soulignée par 2 pavillons latéraux à lucarne monumentale et oculus. Cheminée de 20 m de hauteur. Démoli en 1997. Source: pvM 03.05.1895. Bibl. 1) Ballif, pp. 82–85. **No 7** Imm. loc. et comm., 1905 (aut.), Schmukli pour Jules Chérix. Gabarit urbain; ferronneries et fin décor de

115



ciment moulé à l'attique. Esquissait avec son voisin un front de quai, en dérogation totale avec la convention de 1861 qui interdisait les constr. en limite de quai.

- 114 **Débarcadère Vevey-La Tour ou débarcadère Oriental**, 1869–1870 (constr.), E. Burnat pour une sté privée, qu'il préside, formée de propr. du quartier, notamment d'hôteliers. Craignant une diminution des revenus du débarcadère communal (voir *Rivage*), l'exécutif ne voit pas d'un bon œil la création de cet ouvrage, mais comme celui-ci ne lui coûtera rien et qu'il favorisera prob. le développement du secteur oriental de la cité, il entre en matière. Certains municipaux redoutent aussi que l'ouvrage ne rompe la ligne du nouveau quai. Passerelle «en fer reposant sur trois piliers et aboutissant à une plate-forme sur enrochement et massifs en maçonnerie» (source 1) dont l'entrée était marquée par 2 candélabres sur piédestal de marbre. Rachat par la Commune en 1908. Second ponton installé au-delà de l'îlot lors de la constr. du port de plaisance en 1933. Source: pvM 21.02.1868, 03.04.1868, 15.04.1868, 12.02.1869,

29.04.1870, 16.04.1908; 1) pvM 27.03.1869.

- 115 **No 14** et *rue d'Italie* No 29 Imm. loc, ancien Hôtel Senn, d'Angleterre dès 1870. Hôtel ouvert en 1866 dans un bât. édifié en 1828, agrandi et remanié dès 1865, Taverney frères pour Taverney et Loude propr. Grosse maison bourgeoise sans caractère hôtelier notable. 1903 (aut.), surélev. et modif. totale de l'image, Quillet pour Thomas White, E. Ronchi entrep. Gabarit imposant de 8 niveaux. Nombreux balcons: filant à l'attique et aux 1^{er} et 2^e étages où ils sont portés par des piliers; le balcon du 1^{er} sur lequel s'ouvraient le restaurant et 3 salons, est fermé en véranda; ce dispositif se poursuit sur la façade orientale du bât. voisin (voir *Italie* No 31). 1946–1947, transf. en imm. loc. par Hugo Buscaglia agent immobilier, démol. du bât. occidental et remaniement du socle côté quai. Source: pvM 11.08.1865, 10.08.1866, 07.06.1867, 22.07.1870, 11.03.1904. **S.n.** voir *Italie* No 31.

No 19 Imm. loc. et comm. prob. issu d'une transf. opérée avant 1891. Exubérance du décor. Balcon hémicirculaire sur véranda de même forme. Ferronneries très

116



117



élaborées et linteaux gravés de motifs végétaux stylisés. Décor de fer blanc sur lucarne et faîtage.

No 21 voir *Italie* No 49.

116 No 25 Alimentarium, ancien siège de Nestlé, loge de concierge et garage, 1917 (aut.), A. Burnat pour Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Company, A. Boulénaz entrep. Après le transfert du siège social de PCK à La Tour-de-Peilz en 1917, au grand dam des autorités veveysannes, la Municipalité se félicite que Nestlé conserve le sien à Vevey. Bât. édifié dans le jardin du Cercle du Léman et à l'emplacement de 4 imm. de la rue de l'Hôtel de Ville, rélargie à cette occasion. Position privilégiée face au lac dans jardin clos d'un mur ajouré de balustres côté quai. Architecture néo-classique dont la simplicité luxueuse est à la hauteur de l'importance de la sté. Façade principale organisée symétriquement autour d'un avant-corps hémicirculaire rythmé de pilastres à chapiteaux ioniques, qui abritait le bureau du directeur et la salle du conseil. Au nord, allée privée fermée de grilles et portails monumentaux; entrée principale, protégée à l'origine par une imposante marquise verticaliste de verre et métal, supprimée, de même que le majestueux escalier, au moment de la constr. d'une annexe vitrée pour le hall d'entrée du musée. Socle en roche de St-Imier, étages en pierre de Savonnière. Menuiseries Held. Loge de concierge et garage sur rue du Léman, traités en conformité. 1983-1985, rénov. et restructuration complète de l'int. pour Musée de l'Alimentation, Atelier Cité pour Nestlé. Source: pvM 20.08.1915, 02.03.1917. Bibl. 1) *BTSR* 49 (1923), pp. 166-168.

No 31 Atelier et logement à l'étage, 1906 (aut.), Coigny pour Louis Chaudet gypcier-peintre. Toiture-terrasse.

No 32 Mag. pour Jules Guex, 1896 (aut.). Devantures encadrées de chaînes à refends.

No 33 Magasins, vers 1890. Quatre devantures surmontées d'un garde-corps à piliers à volutes et d'un fronton.

Petit-Clos, chemin du

5 117 No 8 Villa loc. et ateliers, prob. 1887 (aut.), A. Ronchi pour lui-même. Maison d'hab. à légers ressauts aux angles. Edifiée sur un socle artisanal prob. contemporain, dont le pan coupé à l'angle occidental de la parcelle triangulaire est

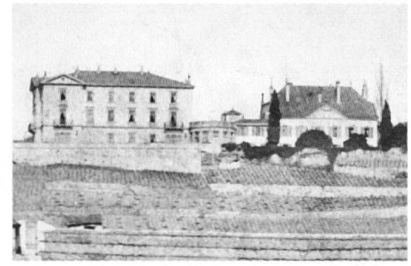
traité en entrée monumentale; des pilastres bicolores encadrent un portail en ferronnerie s'ouvrant sur l'escalier. 1900 (aut.), même arch. pour même propr. Annexe adossée à la façade d'entrée avec balcon sur colonnettes en fonte formant porche d'entrée. Source: pvM 25.11.1887.

No 14 Villa loc., 1899 (aut.), A. Ronchi pour lui-même. Au sud, important dispositif de vérandas maçonnées à pilastres jumelés, à cannelures ou tables. Local artisanal sous terrasse, issu de la transf. d'un fenil et d'écuries.

Plumhof Henri, boulevard → 2.3.3

118 No 3 Pension Chemenin puis Hôtel Mooser dès 1877, enfin Park-Hôtel Mooser, clinique Les Berges du Léman dans les années 1940, actuel établissement médico-social du même nom; unique hôtel de classe supérieure sis sur la hauteur. Constr. édifiée en trois temps dans un parc ancestral où s'élevait une maison de maître du XVIII^e siècle avec d'importantes dépend. 1867, prob. Ph. Franel, aile occidentale pour Jean Frédéric Mooser, qualifié de maître d'hôtel en 1868. Peu après 1870, annexe orientale d'un niveau en forme de rotonde à toiture-terrasse, par laquelle s'établissait peut-être la liaison avec la maison de maître. 1875-1877, démol. des bât. du XVIII^e siècle, constr. de l'aile orientale, pendant symétrique du 1^{er} bâtiment, exhaussement de la rotonde qui devient le motif central de l'ensemble; entièrement appareillée en molasse, celle-ci est largement ouverte sur l'ext. avec des balcons filants au 1^{er} et à l'attique et 3 balcons au 2^e étage; lui répond, au nord, un avant-corps légèrement saillant flanqué d'un portique. En retour d'aile au nord-est, annexe basse pour salle à manger se terminant par un bow-window à 3 pans. Publicité de 1878: «Hôtel-Pension Mooser, dix minutes de Vevey. Cet établissement vient de s'agrandir et offre

118

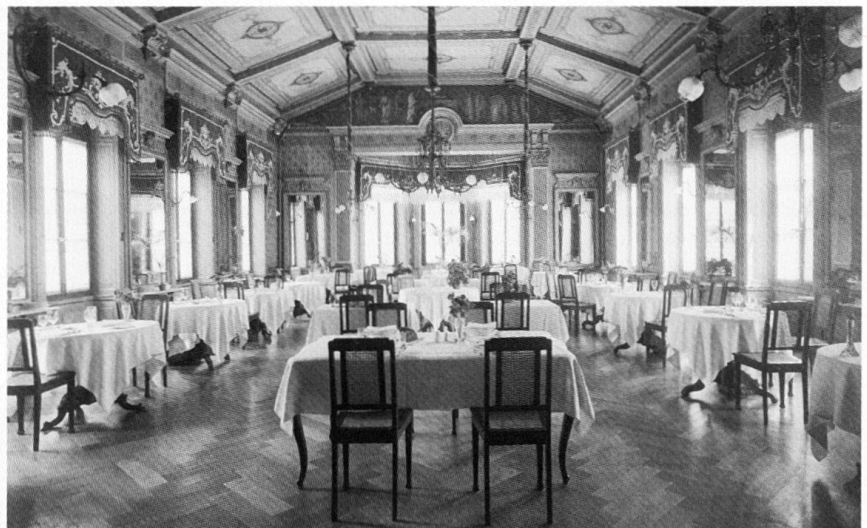


tout le confort moderne. Il contient 120 chambres et salons. Cure de petit-lait et de raisins. Bains dans l'hôtel» (bibl. 1). A chacune des extrémités, pavillon en légère saillie dont les 3 façades présentent un fronton-pignon percé d'un oculus, élément caractéristique du néo-classicisme pratiqué par Franel. Le premier bât. ne possédait en face sud que 2 balcons; avant 1900, adjonction d'un bow-window aux 1^{er} et 2^e étages des pavillons latéraux et de balcons. Ascenseur et garage attenant en 1909. 1954 (aut.), synagogue en annexe basse au nord-ouest, André Nobs pour Fédération suisse des communautés israélites; vitrail de 1966 par Régine Heim. 1956 (aut.) et 1958 (aut.), surélév. de l'ensemble et nouveaux bow-windows, même arch. pour même propr. A l'ouest de l'hôtel, «Villa Mooser», vers 1885; chalet à pignons croisés et charpente de bois ouvragé, prolongé par de vastes dépend. de même style; démol. dans les années 1990. Source: pvM 02.09.1868, 25.01.1909. Bibl. 1) Muller, *Images*, p. 125; 2) Flüeliger-Seiler, pp. 30, 31, 92, 94-95.

Point-du-Jour, chemin du

No 2 Maison de l'Union Chrétienne de Jeunes Gens, 1901 (aut.), 23.06.1902 (inaug.), Convert arch. à Neuchâtel pour Union chrétienne de Vevey. Salle de gymnastique au sous-sol; grande salle de réunion, salle de lecture et loge au rez, bureaux et logements aux étages. Heimatstil. Multiples décrochements

119



120



du plan et de l'élévation; nombreux pignons très élancés sous toiture en demi-croupe; bow-window. Porte principale inscrite dans un arc en anse de panier ajouré de fenêtres à verres de couleur. Inspiration médiévale dans les fenêtres à meneaux et à linteaux en accolade. Pan de bois, parement en pierre jaune du Jura, Meillerie rustiqué. Clôture et portail sous porche.

No 12 Villa loc. La Citadelle, 1904 (aut.), Jules Savary et Ch. Schorp arch. à Montreux pour Jean Christen. Heimatstil. Deux avant-corps latéraux sous dôme à berceau lambrissé en façade sud; toiture très pentue. Gabarit imposant.

Prairie, avenue de la

La Prairie était une très vaste propriété occupant l'espace compris entre l'église catholique et le ruisseau de l'Oyonne, l'actuelle rue du même nom et la voie ferrée. Aménagée en parc à l'anglaise, elle abritait une maison de maître néo-classique édifée en 1830-1832 par Ph. Franel pour la famille Burnat. Remaniée, celle-ci fait act. partie de l'hôpital de la Providence, institution catholique, ouverte en 1910 à l'avenue du Général-Guisan, transférée à la Prairie en 1934. En 1895-1896, Emile et Ernest Burnat font ouvrir deux rues avec trottoirs en bordures occidentale et septentrionale du domaine. Celles-ci desservent le terrain situé immédiatement au sud du chemin de fer, probablement loti en parcelles de petites dimensions par A. Ronchi. Le front nord de l'avenue de la Prairie présente une certaine homogénéité qui découle du parcellaire et des gabarits, ainsi que de la survivance partielle d'une clôture à balustres de pierre (*Prairie* Nos 4, 6, 8, 12, 14, 16). En 1897, les Burnat entrent en négociations avec la Commune pour faire passer les deux avenues au domaine public. Parce qu'il considère que ces dernières constituent des chemins de dévestiture et non des voies de communication, le CC refuse l'offre avant de l'accepter en 1903,

La Tour-de-Peilz s'étant engagée à poursuivre l'avenue de la Prairie et à construire un pont sur l'Oyonne. Source: pvM 19.03.1897, 13.08.1897, 19.06.1903.

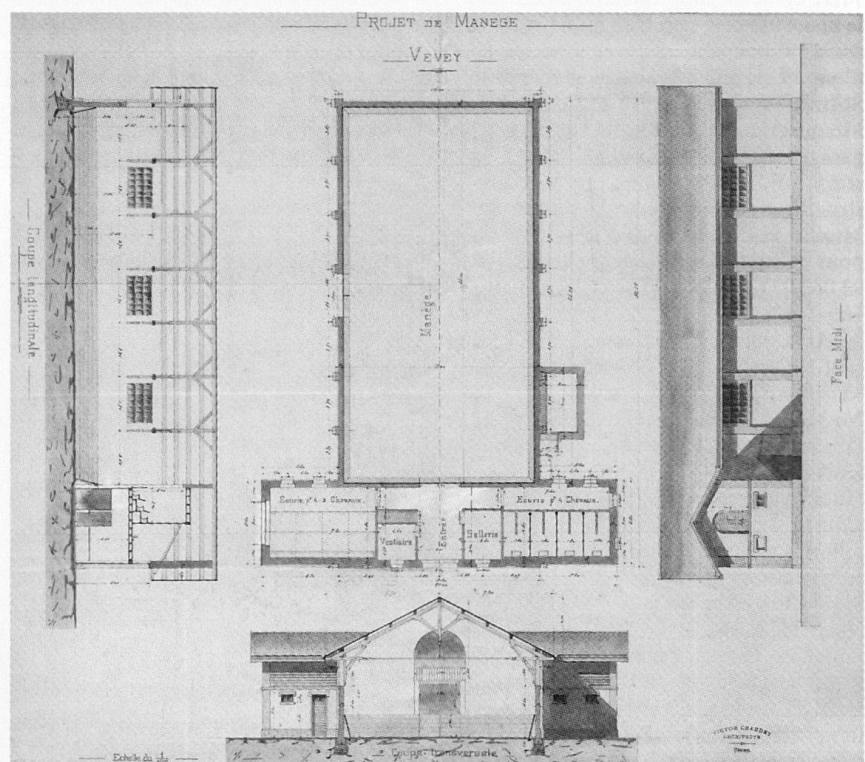
- 121 **No 1** Manège de Vevey, 1895 (aut.), Chaudet pour la Sté du Manège. Plan en T; aile transversale pour écuries, vestiaires, sellerie et fenils; halle du manège à l'est. Plan et volumétrie d'origine encore sensibles malgré les transf. 1920 (aut.), A. Burnat pour PCK, installation d'un garage automobile et de divers ateliers au rez, d'un appart. et d'un mag. au 1^{er} entraînant le remplacement du bois par de la maçonnerie. 1963-1964 (aut.), marquise pour Sté des produits Nestlé SA.
- No 2** Villa loc., 1895 (aut.), A. Ronchi pour Gaspard Ernst. Bloc très simple. 1897 (aut.), dépend. en appentis au nord. 1898 (aut.), serre à l'est, poulailler au

nord-est. **Nos 4 et 6** Villas loc. jumelles, 1895 (aut.), A. Ronchi pour lui-même. Blocs cubiques accolés. 1922 (aut.), annexe pour salle à manger au nord-est pour François Baud. **No 8** Villa, 1896 (aut.), A. Ronchi pour lui-même. Vernaculaire alpestre; à l'est, pignon retourné, décoré de dentelles de bois. Véranda métallique dont les vitrages ont été modernisés. **Nos 10-12** Villas loc., 1897 (aut. No 12) et 1898 (aut. No 10), H. Schobinger pour Edmond Hébert. Bât. identiques en miroir. Quelques touches de Heimatstil dans les aisseliers de bois et les arcs de décharge en briques; niche à l'axe de la façade principale au 1^{er} étage. Au No 12, 1948 (aut.), modernisation de la véranda; 1957 (aut.), appart. dans les combles et agrand. des lucarnes latérales. Véranda du No 10 également transf. à une date indéterminée. **No 14** Villa loc., 1899 (aut.), prob. A. Ronchi pour Paul Boitel dentiste. Léger Heimatstil. Porche d'entrée sur aisseliers moulurés. Source: pvM 16.10.1899.

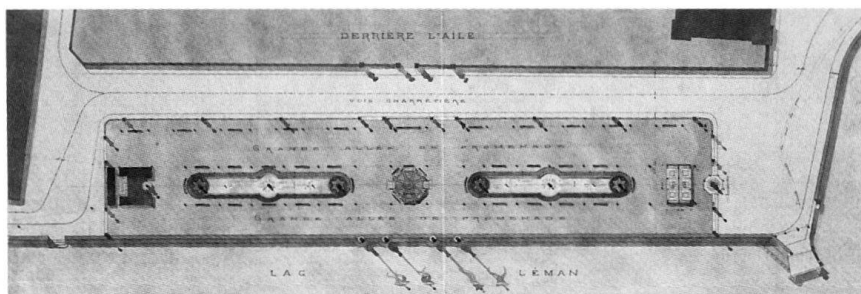
No 22 Villa loc. et comm., 1898 (aut.), A. Ronchi pour Bloch-Monney, horloger. La plus cossue de la série, genre hôtel particulier à la française, dont la façade sud possède un avant-corps à l'ouest et une véranda de brique et métal à l'est. Garages en 1928 au nord-est et garages côté rue en 1951.

No 28 Imm. loc., 1866-1867 (constr.), Ch. Nicati et E. Burnat pour Sté philanthropique immobilière fondée en 1865, dont c'est la première réalisation (voir 2.7). Douze logements: «4 à 2 grandes chambres, 1 cuisine et 1 bûcher-caveau. 2 à 2 petites chambres, 1 cuisine et 1 bû-

121



122



cher-caveau. 6 à 1 chambre, 1 cuisine et 1 bûcher-caveau. Galetas en commun pour étendre le linge, et petite place» (bibl. 1). Buanderie en annexe au nord-est. Imm. trapu épousant la forme triangulaire de la parcelle avec courette à l'ouest. Architecture d'une grande simplicité en maçonnerie crépie rehaussée, dès l'origine, de faux-joints dessinant les chaînes d'angle et les assises du 1^{er} niveau. Cage d'escalier trapézoïdale. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 20. Bibl. 1) Alfred Ceresole, *Notice sur les institutions philanthropiques de la Ville de Vevey*, Vevey, 1874, pp. 6–9; 2) FAV 20.06.1981. No 30 Villa loc., vers 1885 pour Schweizer. Simplicité mais qualité des matériaux des encadrements. Source: pvM 29.02.1884.

No 36 Villa loc., 1910 (aut.), Schmukli pour Marguerite James-Grand. Fantaisie à la Toscane avec lignes Art Nouveau dans les consoles de l'imposant oriel ainsi que dans les ferronneries de la marquise et de la porte d'entrée à belle menuiserie.

Rivage, promenade du

La promenade de Derrière l'Aile est établie en 1727; l'espace entre le jardin du château de l'Aile et la grève est alors aplani, muni de quelques bancs et planté d'une double rangée de marronniers que vient compléter, dix après, une ligne de peupliers côté lac. En 1881, la Municipalité lance une consultation pour l'aménagement de la promenade; sur les 4 projets qui lui parviennent, 3, dont celui de Burnat et Nicati, rejettent au nord la voie charretière qui la coupe en son milieu. On adopte le seul plan qui ne déplace pas la voirie et on ne fait que remplacer les arbres. A la suite de l'établissement de la rue Meyer, on songe à transformer la promenade en jardin anglais et à supprimer la circulation. Un

concours est ouvert en 1899; le programme précise que le jardin doit être clos et agrémenté de constructions légères dont un restaurant. Le jury ne décerne pas de 1^{er} prix, mais deux 2^e prix *ex aequo* à Ch. Gunthert et à Barriot (?) Martin à Lausanne ainsi qu'un 3^e prix à un plan non signé. Face au coût élevé du projet, on temporise. L'année suivante toutefois, dans la perspective de l'Exposition cantonale (voir *Grande Place*), la Municipalité charge Coigny de reprendre la question en s'inspirant des projets primés. Reculant à nouveau devant la dépense, elle décide de réaliser le projet de ce dernier par étapes; dans un premier temps, elle propose d'édifier le pavillon à musique qui doit être absolument prêt pour l'Exposition, de transformer le kiosque à voyageurs en W.-C. payants et kiosque à journaux, de créer quelques pelouses, enfin de supprimer la voie charretière; les grilles et le restaurant sont renvoyés à des temps meilleurs. En 1902, la Sté du Rivage, créée dans le but d'offrir aux Veveysans un parc public, acquiert la plus grande partie du jardin du château de l'Aile, grâce à une souscription publique et à un prêt de la Commune qui en obtient la jouissance. En 1907, lors de la construction du Casino du Rivage (voir *Grande Place* No 3), le jardin, augmenté de l'espace situé à l'ouest du nouveau bâtiment, est «aménagé sous la direction de Mr. J[ules] Allemand, spécialiste, de Genève» (bibl. 2); si l'ancienne promenade se présente toujours sous la forme d'allées d'arbres, la nouvelle partie propose des massifs elliptiques d'inspiration anglaise. Des grilles à portails monumentaux en ferment les deux extrémités; elles seront supprimées en 1944 dans le cadre d'une campagne de récupération des métaux ferreux. Source: pvM 04.02.1881, 09.09.1881, 17.03.1899, 06.04.1900, 22.02.1901, 26.08.1902; Bibl. 1) Ceresole,

123

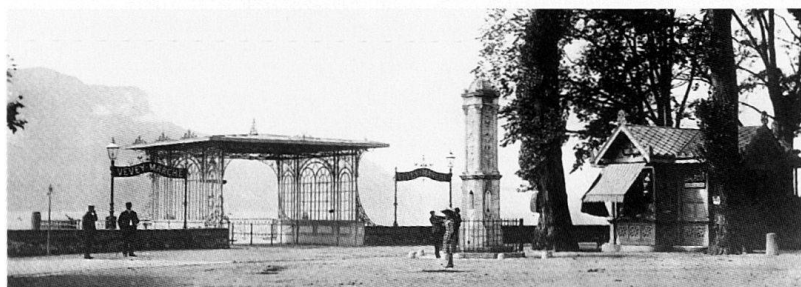


le, *Notes*, p. 80; 2) *Rapport de gestion pour 1907*, p. 21. 3) Muller, *Images*, pp. 40–43; 4) *Anthos* 2/1995, pp. 32–33; 5) Montet in *Vibiscum* 6/1996, p. 46.

123 124 **Limnimètre**, 1844–1845 (proj.) 1846 (constr.), D. Doret, marbrier. Edifié à l'extrémité orientale de la promenade en remplacement d'une installation similaire adossée à une maison démolie en 1840. Surmontant le puits de l'instrument destiné à mesurer les fluctuations du niveau du lac, stèle en marbre d'Arvel de 6 m de haut dont la «partie inférieure, additionnée d'angles fortement saillants supporte quatre colonnes d'ordre corinthien flanquant la partie supérieure qui se termine en forme de dôme. Chacune des faces de la partie basse est dotée d'un appareil de mesure» (bibl. 1): limnimètre, thermomètre, baromètre et calendrier solaire. Enlevé en 1944. Source: pvM 06.08.1845, 09.09.1846. Bibl. 1) FAV 22.04.1944; 23.06.1944; 2) Muller, *Images*, pp. 113–114.

Débarcadère Vevey-Marché, 1856–1857 (constr.), J. Gunthert pour Com. de Vevey, premier en date des 3 débarcadères de la Commune (voir *Ansermet* et *Perdonnet*), installé à l'extrémité de l'éperon, ou jetée, de 1827. Le bateau à vapeur fait escale à Vevey depuis 1824 déjà, les passagers étant acheminés à terre en barque. L'ouvrage, prob. réalisé en

124



125



bois, s'avère inutilisable pour les grands bateaux; il est élargi en 1860 déjà. Abîmé par un orage, il nécessite en 1899 d'importantes réparations, si bien que l'on décide de le reconstruire tout en le déplaçant vers l'ouest. Commande est passée aux ACMV d'un débarcadère métallique, qui sera doté en 1903 d'un

124 abri couvert porté par une structure métallique d'une grande finesse, Quillet pour Com. de Vevey. Remplacé en 1967. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 12–13. Source: pvM 20.10.1856, 06.02.1860, 24.02.1899, 17.04.1899, 07.11.1902.

125 **Kiosque à musique.** 1877 (constr.), Jules Desgraz charpentier à l'instigation du Comité de l'orchestre. Edifice de bois très simple implanté au sud de la voie charretière; considéré comme provisoire au moment de son érection, il menace ruine en 1890. Ce n'est pourtant qu'en 1901 qu'un nouveau kiosque est édifié sur les plans de Coigny. Ouvrage polygonal en bois découpé et mouluré sur socle en maçonnerie. Démoli en 1956, remplacé par l'actuel Théâtre de Verdure, 1960 (aut.), André Nobs pour Com. de Vevey. Source: pvM 18.05.1877, 14.03.1890, 29.04.1901. Bibl. 1) Muller, *Images*, pp. 41–42.

124 **Kiosque-abri** En même temps que la Commune décide de construire un débarcadère, elle envisage d'établir un abri pour les passagers; en 1860, il est question d'édifier «une construction gracieuse et légère comme des ouvrages en fer le permettent» (source 1). En 1883, alors que rien n'a été fait, la Municipalité s'adresse à quelques architectes de la ville et reçoit 3 projets, parmi lesquels elle choisit celui de Clerc, employé de Nicati; mais, celui-ci n'obtient pas l'aval du CC qui estime que le kiosque masque la vue et gêne la promenade du Rivage. En 1886, lorsque la commission de gestion revient sur le sujet, la Municipalité indique que «le portefeuille des plans du kiosque-abri ne renferme pas moins de 16 projets dont 8 ont été successivement présentés au Conseil communal» (source 2). Le CC accepte finalement en octobre 1886 un 17^e projet dû à Chaudet. Exécuté par le charpentier Marius Roy, l'ouvrage est achevé en 1887, soit trente ans après les premiers projets; abri de bois partiellement fermé à pignons croisés portés sur de fines colonnettes, orné de dentelles et de panneaux découpés et sculptés. 1901, Coigny, transf. en kiosque à journaux et W.-C. Démoli lors de la constr. du kiosque actuel en 1946. Source: pvM 18.02.1856, 27.12.1883, 01.02.1884, 03.09.1886, 25.03.1887; 1) pvM 06.02.1860; 2) pvM 04.06.1886.

Rolliez, chemin de

Ancien cheminement à travers les vignes. **Nos 2–4** et *Javelle* No 30 Villa loc. Florentine et dépend., Pension Florentine en 1892, prob. 1876 (aut.), A. Ronchi pour

126



lui-même. Maison principale et jardin sur mur de soutènement en Meillerie. Toiture à la Mansart; corniche, bandeau, chaînes d'angle, linteaux et allèges en molasse décorées de tables et de losanges. 1892 (aut.), même arch. pour même propr., annexe occidentale en saillie au sud, entre la maison et les dépend., partiellement transformée par la suite pour créer 2 terrasses. Source: pvM 08.09.1876. **Nos 6–8** Imm. loc, 1902 (aut.), A. Ronchi pour lui-même. Architecture de rapport au gabarit important; au sud, 2 massifs corps de loggias maçonnées for-

127



tement saillants et galette artisanale à toiture-terrasse, close d'une balustrade de pierre, présente également côté rue. Décor de faux marbre dans les cages d'escalier.

Ruchonnet Louis, avenue → 2.4.3

No 20 Imm. loc, 1907 (aut.), H. Lavanchy pour lui-même. Cage d'escalier hors-œuvre en forme de tourelle à 3 pans, munie d'arcatures lombardes et de fenêtres jumelées néo-romanes avec chapiteaux à motifs végétaux. Au sud, avant-corps central à 3 pans avec, au bel étage, des colonnettes engagées terminées par des volutes en forme de poisson et à l'attique des gerbes de fleurs en ciment moulé. Masque humain ou tête de lion à la clé des baies du dernier étage. Inspiration médiévale également dans les ferronneries en arc brisé des balcons et dans les portes palières à imposte avec remplage de bois.

Savoie, avenue de

Ancienne avenue du Mont-Pélerin, chemin d'accès au débarcadère du Grand Hôtel prolongé au nord en 1909.

No 14 Imm. loc, comm. et artisanal, 1908 (aut.) et 1909 (aut.), Schmukli pour Marc et Louis Rossiaud, teinturiers. A l'origine, façade sur rue à faux avant-corps latéraux marqués par des chaînes à assises de brique un-sur-deux et surmontés d'un dôme encadrant des lucarnes élançées à dentelles de bois. 1911 (aut.), même arch. pour même propr. Annexe vitrée et 2 bow-windows au nord. A l'arrière, ateliers de teinturerie dans bât. bas, agrandi en 1910 (aut.) et en 1911 (aut.).

128



1956 (aut.), surélév. et banalisation, J. Dufour arch. à Lausanne pour SI avenue de Savoie 14.

Simplon, rue du

Axe principal de traversée de la ville sur lequel le tramway électrique Vevey-Chillon circule à partir de 1888. Théâtre de démolitions et reconstructions massives dès les années 1930.

No 34 et *Musée* Nos 2-4, 1899 (aut.), Chaudet pour Albert Cuénod. Suite à la démol. de l'imm. voisin pour l'élargissement de la rue du Musée, transf. d'un bât. édifié prob. en 1857 par Ph. Franel pour Jules Cuénod. Adjonc. d'une travée côté Simplon et nouvelle aile sur rue du Musée. Unification des façades. Le rez est aménagé pour les besoins de la banque A. Cuénod & Cie, tandis que les étages abritent le logement du propr. Élégance et sobriété du décor de molasse. Fausses fenêtres et grande lucarne d'origine. En 1921 (aut.), A. Burnat pour Comptoir d'escompte de Genève, modif. du rez et déplacement de l'en-

129



trée. Source: pvM 23.03.1857. Bibl. 1) Muller, *Images*, p. 59.

- 126 **No 44** Imm. loc. et comm., siège de l'ancienne banque Palézieux & Cie, 1910 (aut.), Chaudet pour Gérard de Palézieux. Reconstr. sur parcellaire ancien. Le rez, malheureusement massacré en 1963, présentait une porte d'entrée et 3 grandes baies en arc surbaissé orné d'un motif rocaille à la clé, encore visible aux fenêtres du bel étage. **No 46** Imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Coigny pour Ursule Tauxe. Adjonc. de l'attique et réfection de la façade. Décor de ciment moulé.

St-Antoine, passage

Voir *Moulins*.

St-Légier, route de

Nouvelle route cantonale établie en 1879. Voir *Blonay*.

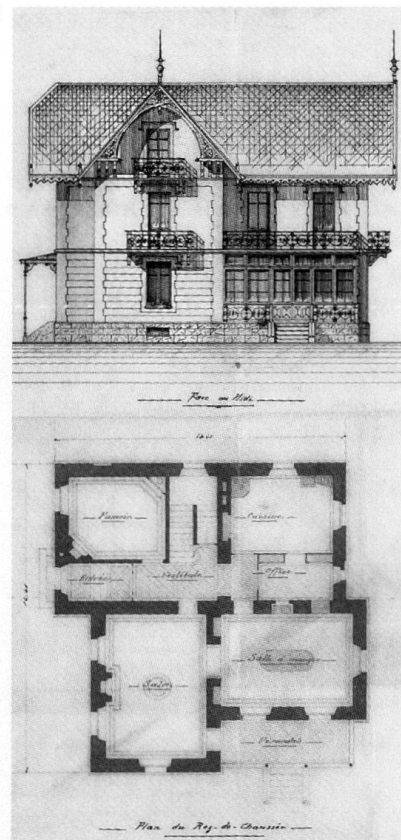
- 127 A l'emplacement du **No 20** Villa de maître Clos Fleuri, 1906 (aut.), Ch. Guntbert pour Paul Lucien Koehler-Mooser, propr. de l'Hôtel Mooser jusqu'en 1906. Heimatstil; asymétrie du plan et de l'élévation: aucune des façades ni aucun des pans de toiture n'est identique. Pierre de Meillerie rustiquée et abondance de bois. Large dégagement sur le lac et le paysage au moyen de terrasses, balcons, galeries, loggias et vérandas, tant au rez qu'aux étages. Importantes dépend. à l'angle nord-est dans le même style. Démol. en 1981. Bibl. 1) *BTSR* 38 (1912), p. 239.

22 St-Martin, boulevard → 2.3.2

- 128 **No 3** Villa loc. La Tourelle, peut-être 1896 (aut.) pour H. Leemann. Résidence de Daniel Peter dès 1901. Oriel à l'angle

sud-est entièrement en molasse, de même que tous les éléments de décor. Véranda à l'est. Verrière de l'escalier à l'ouest. Soubassement en Meillerie; toiture en ardoise et fer-blanc d'origine. Chaque façade est différente. Source: pvM 23.03.1896.

130



131



No 7 Villa, 1893 (aut.), Champion pour Samuel Jaques. Hab. familiale agrandie et transformée en villa loc. en 1908 (aut.) et 1914 (aut.), Oscar Oulevay arch. pour même propr. Adjonc. d'une aile orientale ainsi que d'une nouvelle cage d'escalier saillante au nord; surélev. dans un esprit Heimatstil.

130 A l'emplacement des **Nos 11–13**, villa, 1891 (aut.), Chaudet pour Louis Hahn. Villa de type vernaculaire alpestre, présentant un pignon retourné au sud-ouest dont l'avant-toit s'ornait de dentelles de bois et d'épis de faîtage. Source: pvM 08.04.1891. **No 15** Maison de maître La Pelouse, 1890 (aut.), Késer pour Louise Cuénod. Élégance sobre; chaînes d'angle et encadrements de molasse. Pavillon latéral en légère saillie au sud-est. 1907 (aut.), Chaudet pour même propr., chambre à lessive et bûcher au nord-ouest, act. garages. 1908 (aut.), même arch. pour même propr., maison de jardinier Heimatstil au sud-ouest de la parcelle, démolie en 1966. 1945 (aut.), Robert Gétaz pour Aug. Margot, balcon sur colonnes bombées à l'est de la façade sud et appart. dans les combles.

131 **No 21** Villa loc. Val-de-Joux, 1902 (aut.) pour William Piguet, horloger. Pittoresque Heimatstil avec pans de bois à l'attique de la façade orientale, toiture

en demi-croupe et lucarnes en forme de dôme. Source: pvM 20.10.1902.

No 25 Villa, 1911 (aut.), Quillet pour Eugénie Chamorel, propr. du pensionnat voisin (voir No 27). Dépend. de ce dernier. A l'origine, pan de bois et balcon couvert au sud. Très transformé. **No 27**

132 Villa loc., ancien pensionnat les Aliziers, «architecte ED Quillet 1906» (inscr. au pilier du porche) pour Eugénie Chamorel. Heimatstil; multiples décrochements du plan, de l'élévation et de la toiture très débordante, si bien qu'aucune face n'est pareille; parement en Meillerie rustiqué et aléatoire s'étendant jusqu'au 1^{er} étage. Lignes Art Nouveau notamment dans les piliers du portail sous avant-toit et dans le remarquable porche d'entrée. Distribution int. par un grand vestibule central. 1959 (aut.), Ernest Pfäuti arch. pour Jean Gysin, annexe sur terrasse au 1^{er} étage de la face est.

No 33 Maison d'hab. avec dépend., avant 1850, transformée au moment de la constr. du boulevard qui l'ampute dans sa partie postérieure. 1893 (aut.), Chaudet pour Gérard de Palézieux, aile septentrionale, pour salle à manger, salon et fumoir, cuisine et office; véranda à l'est. 1897 (aut.), même arch. pour même propr., importants remaniements de la maison principale qui est prob. surélevée tout comme l'annexe de 1893. Architecture d'inspiration vernaculaire, tambour d'entrée de bois. Belles ferronneries des balcons. Source: pvM 22.01.1897.

133 **No 2** Villa Zina, anciennement villa Montgomery, 1877–1878 (constr.), Ch. Nicati et E. Burnat pour Adolphe Schneeberger. Néo-gothique anglais. Asymétrie du plan et de l'élévation. Au sud, un avant-corps oriental muni d'un pignon aigu orné de faux redents et une tourelle encadrent un balcon sur colonnettes; ferronneries des garde-corps et

133



des appuis de fenêtres en fonte. Lucarnes à gâbles. Grande baie de l'escalier à verres colorés. Éléments de décor en molasse peinte. Marquise en verre et métal. 1912 (aut.), Pillonel frères à Lausanne pour princesse Véra Lobanoff de Rostoff, chalet-dépend. au nord-ouest, avec bains au sous-sol et appart. pour le concierge; démolie. Act. annexe admin. de l'Hôpital du Samaritain. Inauguré en 1956, ce dernier a été construit à l'emplacement de la maison de maître La Rochette, édifiée en 1885 pour Auguste Mayor, dont le portail subsiste sur le boulevard. Source: pvM 22.03.1878, 09.01.1912; Nicati & Burnat, livre de comptes, p. 48.

128 **No 10** Villa La Maisonnette, act. Le Cèdre, prob. 1889 (aut.) pour Louis Ferrer. Vernaculaire alpestre à pignons croisés; asymétrie pittoresque. Source: pvM 20.09.1889, 13.09.1889. **No 12** Pensionnat Villa Edelweiss, 1917 (aut.), Schmitt pour Emile RoCHAT. Traitement Heimatstil de la toiture et des matériaux. 1953 (aut.), agrand. en direction de l'ouest et annexe basse au nord, René Giovannoni pour Johanna Wehli. Act. EMS La Fontanelle.

No 20 Villa Les Buis, 1913 (aut.), E. Säuberlin & L. Senn, arch. à Lausanne pour Albert Säuberlin. Heimatsil. Toiture très pentue à demi-croupe. Tourelle d'escalier polygonale et véranda appareillée en molasse. 1956 (aut.), Max Reymond arch. pour Alice Huguenin, annexe au sud-ouest pour agrand. du salon avec terrasse au 1^{er}. 1994, escalier ext. et appart. indépendant dans les combles.

No 30 Chalet, 1911 (aut.), Fabrique de chalets suisses, Spring frères à Genève pour Frédéric Egerer. Socle maçonné; asymétrie du plan obtenue par emboîtement de 2 corps de bât. **No 32** Villa Grammont, 1913 (aut.), Schmitt à Lausanne pour Emile RoCHAT. Heimatstil. Balcon de bois à poteaux sur consoles ouvragées. Pignon à galerie et lucarnes à demi-croupe. 1916 (aut.), Emile Siegfried menuisier pour Rodondi, véranda de bois sur terrasse sud-ouest.

St-Martin, cimetière

En 1765, le cimetière qui entourait l'église est déplacé au nord de celle-ci. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il est

132



134



agrandi à plusieurs reprises. En 1906, un conseiller communal suggère qu'il soit déménagé, considérant que sa situation privilégiée conviendrait très bien comme terrain à bâtir. La Municipalité étudie la création d'un cimetière en Praz, projet qui est refusé en 1908 et définitivement abandonné en 1912. **Portail principal du cimetière**, au nord de l'église, prob. 1870 (constr.), Maillard pour Com. de Vevey. Piliers en marbre noir, surmontés à l'origine d'une croix de marbre blanc. **Fontaine** de style Empire, 1850, provenant de la rue du Clos; installée dans l'axe de l'allée principale à l'emplacement du **colombarium**, 1910–1911 (constr.), Coigny pour Com. de Vevey, supprimé prob. en 1938 au moment de la constr. du crématoire. A l'ouest de la fontaine, quelques pierres tombales anciennes, notamment le monument funéraire de l'arch. et syndic Ch. Nicati, dont la colonne émergeant d'un amas de blocs grossièrement taillés, évoque la profession. Au centre du cimetière, espace clos réservé aux morts du Commonwealth: 126 sépultures identiques d'internés décédés pendant les deux guerres mondiales. Source: pvM 24.06.1870, 22.11.1907, 24.06.1910, 03.05.1912.

St-Martin, terrasse

Au sud de l'église, depuis 1839 terrasse du Panorama ou de St-Martin. Lieu de promenade prisé en raison de la vue dont on y jouit; établie au début du XVI^e siècle et progressivement agrandie. En 1845–1847, selon le désir exprimé par Perdonnet, on l'étend en direction des Bosquets et on édifie la terrasse hémicirculaire en contre-bas, reliée par un escalier daté «1847». Perdonnet avait en outre exigé la démolition de la maison du marguillier, qui se trouvait à l'angle sud-est de la terrasse, «afin que cet obstacle ne masque plus la belle vue existante dans la direction du levant» (bibl. 1); il avait encore émis le vœu que soit installée à son emplacement, «une table de marbre chargée d'aiguilles destinées à diriger la vue sur les montagnes et autres lieux remarquables de ce superbe panorama» (bibl. 1). En 1853, la maison est démolie et remplacée par un rond-point; on profite alors du séjour à Vevey de Louis Meyer-Glogner de Lucerne, spécialiste en la matière, pour lui commander un

blit le projet d'une «table en grès fin formant un demi-cercle [...]. Sur cette pierre sont gravés des rayons visuels partant du point de mire qui est le centre du cercle et allant dans la direction des principales hauteurs; les sommités et localités visibles sont désignées par des pointes fichées dans la pierre» (source 1). Le piédestal, dessiné par J. Franel, est réalisé par D. Doret en 1855. En 1878, l'indicateur de pierre est remplacé par «une plaque de cuivre verni portant les mêmes inscriptions et tracés» (source 2), exécutée par Grandjean-Perrenoud à Genève. Source: pvM 23.04.1845, 16.11.1853, 19.03.1855; 1) pvM 16.11.1853; 2) pvM 07.06.1878. Bibl. 1) Perdonnet, *Lettre*, pp. 65, 69; 2) Montet in *Vibiscum* 6/1996, pp. 52 et 54. Sur le parvis de l'église, **monument à Alfred Ceresole**, pasteur et écrivain populaire, 1919 (inaug.), Reymond-Gunthert (sculp.); surplombant un petit bassin, stèle en pierre brute d'Arvel en forme de bloc erratique dans lequel se détache l'effigie en ronde-bosse du personnage. Source: pvM 06.06.1919. Bibl. 1) Fédia Muller, *Vevey*, Neuchâtel, [1964], p. 4. Adossé au chevet de l'église, **monument aux morts**, 01.08.1920 (inaug.), puis complété le 01.08.1946 (inscr.), Coigny et Gustave Rossier, marbrier. Stèle néo-classique en grès de la Molière de 3 m de haut à l'iconographie martiale et patriotique. Bibl. 1) *PS* 27 (1920), p. 212.

Temple St-Martin L'église se compose d'un chœur fin XIII^e–début XIV^e, d'un clocher édifié en 1497–1498 et 1510–1521 et d'une nef construite en 1522–1533. 135 1882–1883, Ch. Nicati et Franel, agrand. de la galerie pour nouvelles orgues de Frédéric Goll à Lucerne, 27.04.1883 (inaug.), remplacées en 1954; ouvrage de style néo-gothique fin du XIV^e, en pierre de taille, grès et molasse. Au XIX^e siècle, plusieurs projets et campagnes de restauration: 1884–1886, rapport et projet de Maurice Wirz; 1892, projet de Théodore Fivel, arch. à Chambéry qui décède avant d'avoir établi les plans d'exécution; 1896–1897, H. Schobinger, réfection générale du chœur, adjonc. du porche néo-gothique à l'angle sud-est et de la sacristie au nord; 1901–1902, Paul Nicati et A. Burnat, restauration int. du chœur comprenant la réalisation de nouveaux vitraux par le peintre-verrier Ed. Hosch de Lausanne sur les cartons d'Ernest Biéler: 4 verrières à motifs floraux et vitrail de la grande baie représentant la légende de saint Martin. 1945–1947, vitraux des baies inférieures, Ernest Biéler; 1957–1958, vitraux des baies sup., François de Ribaupierre peintre. Source: pvM 11.08.1884, 06.08.1886, 18.11.1892, 29.03.1895, 17.08.1900, pvM 02.11.1900. Bibl. 1) Alfred Ceresole, *Les orgues du temple de Saint-Martin, à Vevey*, Vevey, 1883; 2) Ed. Recordon, *Notice sur l'Église de St-Martin à Vevey*, 1913; 3) Catherine Kül-

ling, *Eglise de St-Martin*, données documentaires. I. Antérieures à 1700, 1984; II. XVIII^e–XX^e, 1982, ms. dactyl. (MH); 4) Anne Mancelle, *L'église Saint-Martin de Vevey*, Vevey, 1993.

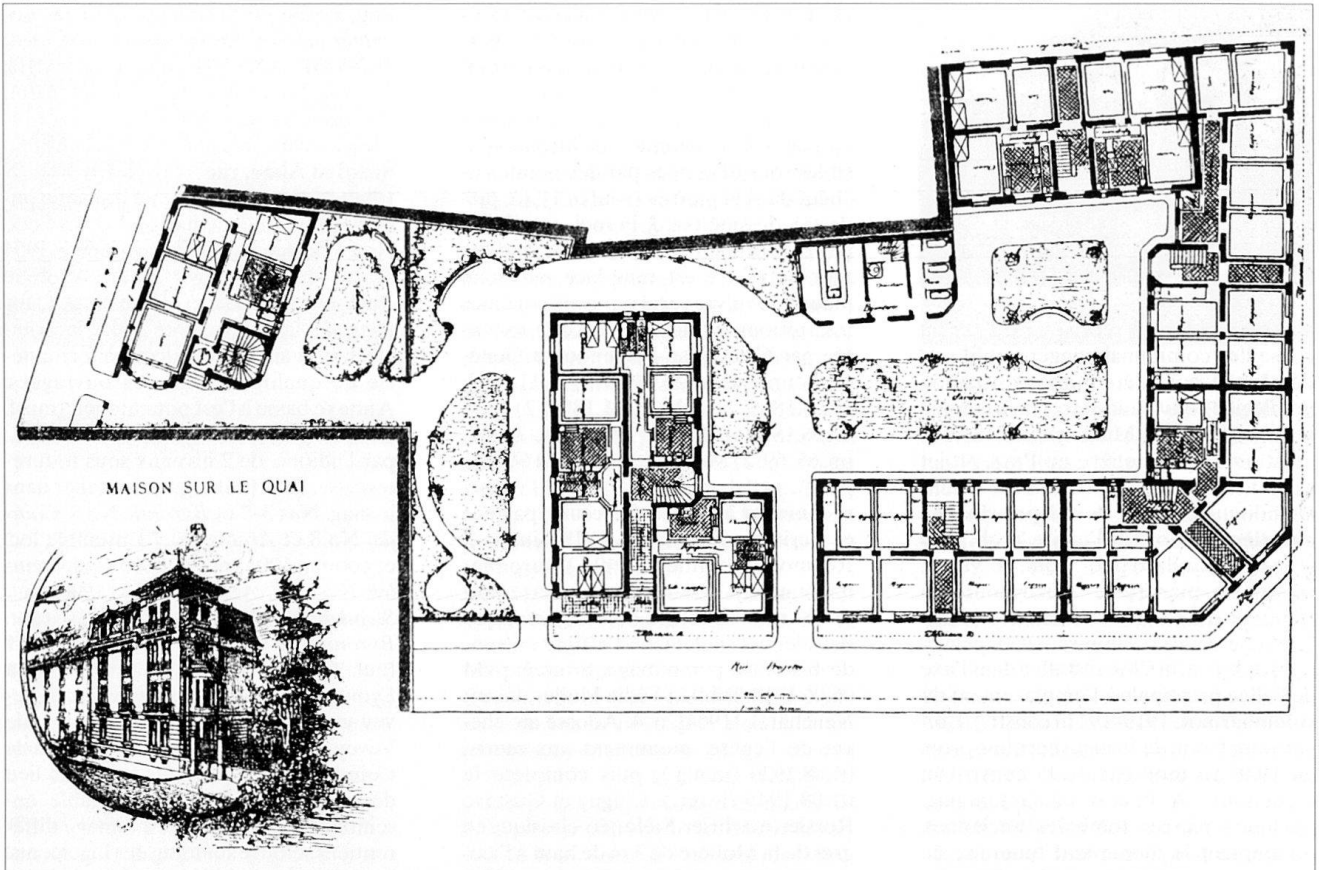
Steinlen Aimé, rue

Chemin privé qui passe au domaine public en 1913 à la demande des bordiers. **No 1** Villa loc., comm. et artisanale, 1904 (aut.), H. Schobinger pour Adolphe Bourquin, mécanicien. Heimatstil. Dans l'axe de la façade côté ville, lucarne-clocheton ainsi que balcons à ferronnerie de qualité et consoles ouvragées. Annexe basse à l'est pour atelier, transf. en 1934 (aut.), Kurz pour même propr., par l'adjonc. de 2 niveaux sous toiture-terrasse. 1959 (aut.), garage-atelier dans le mag. **Nos 3–7** et *Byronne* No 8, *Coindet* No 8 et *Arabie* No 7 Ensemble loc. et comm., 1904 (proj.), 1905 (aut. *Steinlen* Nos 3–5, *Arabie* No 7), 1906 (aut. *Steinlen* No 7), vers 1906–1910 (aut. *Byronne* No 8 et prob. buanderie), 1911 (aut. *Coindet* No 8), E. Baure arch. à Lyon pour la SA d'immeubles loc. à Vevey sur terrains acquis de la Tannerie de Vevey; en 1911, Kurz remanie le plan de *Coindet* No 8: logements au rez au lieu des comm. prévus. Remarquable ensemble à la typologie et à l'image différenciées selon le standing des logements. Les plus simples (*Byronne* No 8, *Coindet* No 8, *Steinlen* Nos 5–7) comportent des logements de 2 chambres dépourvus de balcon et des façades sans décor sinon un oriel au pan coupé nord-ouest. Le plus riche sur le quai de l'*Arabie* se distingue par une tourelle italianisante avec bow-window et fenêtres jumelées à l'attique dont le tympan s'orne de mosaïques; il offre un appart. de 4 pièces par étage. Au milieu, *Steinlen* No 3 possède une majorité d'appart. de 3 pièces; sa façade orientale est plaquée de petits balcons surmontés d'une lucarne-pignon d'inspiration alpestre; l'entrée est abritée par un porche dans-œuvre dont les arcades en plein cintre sont fermées de grilles. Dans la cour, adossée à *Byronne* No 8, dépend. en maçonnerie avec terrasse couverte en toiture, prob. pour l'étendage. «Importance [...] donnée à la question de l'aération et de l'insolation au moyen de cours intérieures, non pas constituées par des boyaux étroits, mais par des jardins spacieux et bien or-

135



136



donnés. [...] Tous ces immeubles sont prévus avec les meilleures conditions possibles d'hygiène, et diverses catégories de logement y sont adoptés. Ce groupe de maisons devant se construire au centre de la ville et à proximité des grandes industries, il était nécessaire de prévoir des logements à très bon marché. Ceux comprenant 2 chambres et une cuisine ont des W.-C. indépendants, mais pas de salle de bains; toutefois, dans la cour même est établi un service de bains (trois salles hygiéniquement installées), un lavoir avec buanderie et séchoir, qui seront à disposition des locataires moyennant une légère redevance. Les logements plus importants auront tous leur salle de bains particulière [...]. Les

façades sobrement décorées n'ont pas l'ennuyeuse uniformité des longues séries, coupées qu'elles le sont par des passages ou des jardins» (bibl. 1). Bibl. 1) *La Machine* 7 (1905), pp. 161-162.

Théâtre, rue du

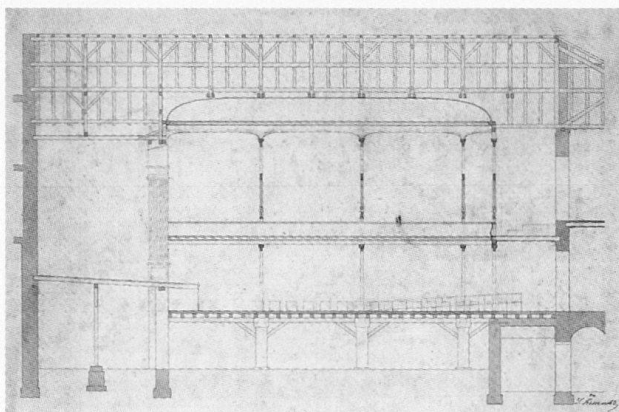
No 5 Imm. loc. et comm., 1899 (aut.), Lindenmeyer pour lui-même. Reconst. selon ancien parcellaire, mais typologie urbaine par le gabarit et la présence de 3 balcons sur la rue de Lausanne. Rez transformé.

No 9 Imm. loc. et comm., 1908 (aut.), Coigny pour Ulysse Dutoit, confiseur. Au nord, nouveau bât. de 3 travées avec, côté place, pignon en demi-croûpe à pans de bois, décor qui se poursuit sous

l'avant-toit, à l'est et à l'ouest. Transf. et surélev. du bât. méridional afin de le mettre en conformité.

84 No 2 Imm. loc. et comm., 1874-1875 (constr.), Ch. Nicati et E. Burnat pour Louis Richon. En position dominante à l'angle de 2 rues et en front de place, bât. d'un gabarit imposant en totale rupture avec le voisinage; il nécessite un échange de terrain que la Municipalité agréa jugeant que la nouvelle constr. constituera «un bâtiment d'ornement pour ce quartier» (source 1). Pan coupé coiffé d'une haute toiture en pavillon avec lucarne monumentale à ailerons. Belles ferronneries. Linteaux et consoles à motifs végétaux. Source: Nicati & Burnat, livre de comptes, p.42;1)pvM05.03.1874.

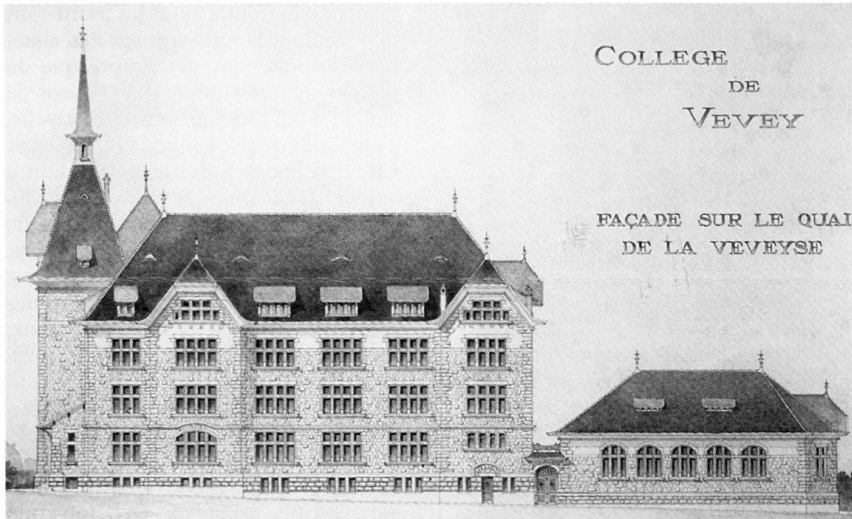
137



138



139

137
138

No 4 Théâtre, 1867–1868 (constr.), 28.10.1868 (inaug.), Késer pour SA de Concerts et Spectacles de Vevey, constituée en 1862. Longue et fastidieuse recherche d'un terrain ou d'un bât. susceptible d'accueillir le théâtre. En 1866, la Commune apporte son soutien par une prise d'actions d'un montant de 45 000 francs; la Sté acquiert le jardin de l'Ermitage et ouvre un concours, remporté par le proj. «clé de sol d», dont on ne sait s'il est l'œuvre de Késer, auteur des plans d'exécution. Salle à l'italienne avec galerie au 1^{er} étage sur colonnettes de fonte ouvragée, café au rez et foyer à l'étage. Éléante façade principale avec balcon à balustres de pierre et lucarne monumentale de molasse signalant le caractère public du bât.; encadrements en anse de panier à clé ornée de masques et chaînes à refends se poursuivant en pilastres. 1878, rachat du bât. par la Commune. 1887, éclairage électrique. 1888, H. Schobinger, proj. de restauration complète et de surélév., qui, pour des raisons financières, se réduit à quelques modif. du foyer et à la réparation de la façade. 1908–1909, même arch., nouveau proj., non réalisé, de transf. et d'agrand. pour lequel achat de la maison de la Société philanthropique (*Conseil* No 31). 1943–1944, Robert Gétaz pour Com. de Vevey, diverses réfections dont suppression de la lucarne monumentale et remplacement du balcon par une marquise de béton. 1987–1989 (proj.), 1992 (inaug.), Jean-Marc Jenny pour même propr., rénov. totale et agrand. sur l'arrière pour nouvelle scène, loges, dépôts, salle de répétition et bureaux; maintien de la salle dont la capacité est augmentée au moyen d'une surélév.; adjonc. d'une verrière sur rue pour étendre le foyer sans masquer la façade d'origine. Source: pvM 24.02.1866, 25.05.1866, 22.06.1866, 15.10.1866, 13.05.1887, 27.09.1889, 13.09.1890, 11.12.1908, 03.09.1909. Bibl. 1) FAV 14.10.1977; 19.10.1977; 25.10.1977; 01.11.1977; 2) Dominique

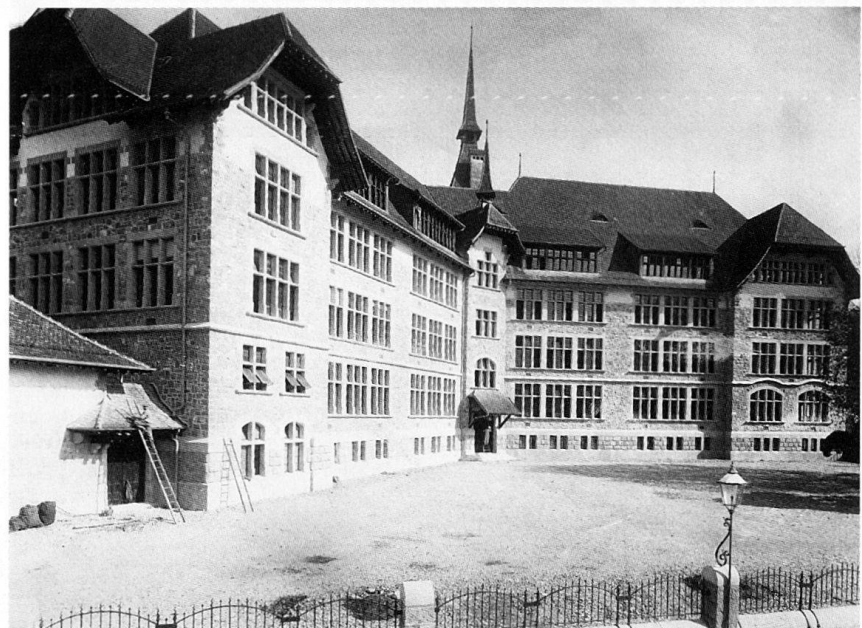
Gilliard, Théâtre de Vevey. Projet de rénovation – reconstruction. Rapport de situation, Lausanne, 27 janvier 1988, ms. dactyl. (MH); 3) *Chantiers* 23 (1992), No 10, pp. 42–48; 4) *Théâtre de Vevey: pôle culturel régional*, Vevey, [1992].

Tilleuls, rue des → 2.4.2

No 1 Imm. loc, 1911 (aut.), Charles Luini entrep. pour lui-même. Caserne loc. agrémentée de balcons.

No 8 Imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Charles Kalbfuss arch. à Aigle pour Ami Délessert. Heimatstil; oriel en forme de fausse bretèche au pan coupé; galeries à poteaux et consoles de bois ouvragé à l'attique du pan coupé et de la façade sud. Rez rustiqué; standing des appart. relativement élevé pour le quartier. **No 10** Imm. loc, 1904 (aut.), F. Felli dessinateur-arch. à Châtel-St-Denis pour Rigobello et consorts. Ordonnance urbaine; nombreux balcons. Forte densité.

140



Toiture à la Mansart démesurée suite à surélév. **No 12** Imm. loc. La Doria, 1905 (aut.), Charles Dorier pour Joseph Burla. Heimatstil. Lucarnes élancées; pignon retourné à forts coyaux avec galerie inscrite dans un arc brisé. Motifs médiévalisants comme les linteaux en accolade des fenêtres. Stucs au plafond de l'allée.

Torrent, rue du

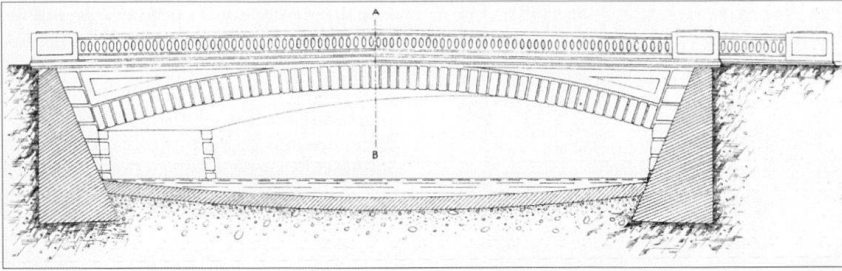
Cheminement existant au XVIII^e siècle, élargi, rectifié et planté d'arbres en 1854. Source: pvM 20.11.1854.

No 5 voir Meyer No 4.

No 19 Imm. loc. et comm., 1910 (aut.), Coigny pour A. Boulenaz entrep. Heimatstil; le dôme à galerie désaxé surplombe une travée de larges fenêtres. Annexe ouest contemporaine. **No 21** Imm. loc. et comm., 1895 (aut.) pour Jaques Weiss, chaudronnier. 1901 (aut.), adjonc. de l'attique, A. Boulenaz pour même propr. Allèges de briques.

No 27 Collège des garçons, actuel collège de la Veveyse, 1904 (concours), 23 oct. 1909 (inaug.), Ch. Gunthert pour Com. de Vevey sur parcelle acquise à cet effet en 1899; Lindenmeyer, A. Boulenaz et Cie entrep. Jury: Marc Camoletti arch. à Genève, Ernest Prince arch. à Neuchâtel, Ad. Tièche-Frey arch. à Berne. 59 proj. rendus. Résultats: 1. «Simplon» d'Eugène Monod et Alphonse Laverrière arch. à Lausanne; 2. «Cygne» de Ch. Gunthert à Vevey; 3. «Vevey» d'Henri Meyer arch. à Lausanne; 4. «W» d'Ami Rolaz arch. à Lausanne; achat et mention honorable à Coigny. S'étant réservée le droit de ne pas attribuer l'exécution au vainqueur, la Municipalité mandate le Veveysan Gunthert pour l'élaboration des plans définitifs, qui sont admis par le CC en février 1907. Retenue par les 4

141



proj. primés, l'implantation en V permet une orientation optimale des classes et dégage au vaste préau. La salle de gymnastique est implantée dans le prolongement de l'aile occidentale. «Ce bâtiment est intéressant par la disposition de son plan et la silhouette de ses toitures. Il contient 20 classes de 48 élèves réparties entre le rez, 1^{er} et 2^e étages, logement et loge de concierge, salle des maîtres, bureaux de la direction des écoles primaires et musée scolaire. Les combles sont occupés par les salles de dessin, travaux manuels, cours professionnels et cuisines scolaires. Au sous-sol une installation complète de douches» (bibl. 7). Les fenêtres à meneaux assurent un éclairage maximal, les dégagements sont vastes et le sol des classes est revêtu de linoléum. «C'est un véritable palais scolaire, où le soleil est roi, où partout, entrent à flots l'air et la lumière, où tout a été calculé et combiné avec soin» (bibl. 5). La plus grande du canton au moment de son érection, cette école présente un vocabulaire architectural résolument Heimatstil, alors très en vogue dans l'architecture scolaire, l'instruction populaire étant considérée comme une œuvre patriotique; les «façades, agrémentées de pignons et d'un clocheton, près de l'entrée principale, sont mouvementées et d'un caractère agréable et pittoresque» (bibl. 4), leur appareil en moellons de pierre de Villeneuve est rustiqué. Pierres de taille en roche de Divonne et grès de St-Légier. Poutraisons en béton armé système Hennebique, Chaudet frères entrep. à Clarens. Source: pvM 24.03.1899, 20.04.1906, 17.05.1907. Bibl. 1)

BTSR 30 (1904), p. 436; 31 (1905), pp. 16, 100, 112, 131, 133–135, 143–147, 158–159; 39 (1913), pp. 265–267; 2) *SBZ* 45 (1905), pp. 180, 286–290; 3) *BA*, 10 (1907), No 112, p. 144; 4) Henry Baudin, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907, pp. 510–515; 5) *PS* 16 (1909), pp. 276–277; 6) *A la Veillée* 30.10.1909, pp. 173–176; 7) *Album SIA* 1913, pp. 107–108; 8) Geneviève Heller, *Tiens-toi droit*, Lausanne, 1988, pp. 62–63, 65–69, 75; 9) Geneviève Heller, Marianne Forney, *Lacage dorée*, Chapelle/Moudon, 1997, p. 78; 10) Pierre Frey (dir.), *Alphonse Laverrière 1872–1954. Parcours dans les archives d'un architecte*, Lausanne, 1999, pp. 159–160.

No 8 Villa loc., 1903 (aut.), Champion pour Camille Lolière. Heimatstil. Façade sur rue asymétrique: 2 avants-corps latéraux, l'un en forme de tourelle, l'autre coiffé d'un dôme, encadrent un remarquable bow-window métallique orné de vitraux à motifs végétaux et de ferronneries Art Nouveau.

- 141 **Pont de l'Arabie** 10.10.1874 (inaug.) pour Etat de Vaud. Premier ouvrage en béton de ciment édifié dans le canton; 8 m de long, 10,5 de large, arche légèrement surbaissée; mise en œuvre confiée à la «maison Delastre, propr. de fabriques de ciment à Virieux-le-Grand (Ain), qui avait déjà exécuté plusieurs travaux analogues importants dans les cantons de Genève et de Berne» (bibl. 2). Remplacé en 1968. Bibl. 1) *BSVIA* 2 (1876), pp. 24–25; 2) *Mémorial* 1896, p. 46; 3) *Vibiscum* 5/1995, p. 77.

Union, rue de l' → 2.4.3

No 1 Pension Villa Pâquerette, 1906 (aut.), H. Schobinger pour Mlles Verrey. Architecture néo-baroque mâtinée de régionalisme; guirlande végétale de ciment moulé aux chaînes d'angle de l'avant-corps central; lucarnes à ailerons. Véranda maçonnée au droit du salon, à façade convexe et colonnes doriques; multiplicité des balcons. Porche monumental à l'est. À l'origine, cuisine en sous-sol et rez dévolu aux espaces communs. Transf. en villa loc. en 1959.

No 5 voir *Nestlé* No 29.

- 142 **No 9** Villa Clos Stella, prob. 1897 pour Gustave Pernet, propr. de la fabrique voisine (*Union* No 11). Italianisante dans l'avant-corps latéral et le traitement de la corniche, alpestre dans les décroche-

ments de la toiture dont les avant-toits très prononcés reposent sur des aisseillers de bois ouvragé. Pittoresque du plan et de l'élévation. Riche décor de ciment moulé: médaillons à la corniche, chapiteaux des colonnes des 2 vérandas. Clôture et portail d'origine. 1947 (aut.), adjonc. de lucarnes au sud et à l'est. **No 11** Imm. artisanal, ancienne Fabrique veveysanne de socques et chaussures, 1897 (aut.), A. Boulenaz pour Gustave Pernet. Manufacture dont les machines sont actionnées par la force électrique; monte-charge. 130 ouvriers fin 1898. Deux ailes à pignon retourné encadrent un long corps central; plus profonde, celle du sud présente une façade organisée autour d'un axe central marqué par une fenêtre jumelée. A l'arrière, corps bas sous verrières. Planchers en béton armé système Hennebique. Persistance de la grande cheminée. Bibl. 1) *BA* 1 (1898–1899), No 8, p. 12; 2) *A la Veillée* 17.12.1898; 3) *Vibiscum* 7/1999, pp. 108–110.

- 143 **No 12** Imm. loc, prob. 1890 pour Adolphe Siegfried. Imm. de rapport dont la façade présente une composition et un décor soignés: jeux d'horizontales et verticales des bandeaux et de l'axe de la cage d'escalier. **No 14** Imm. loc, 1884 (inscr.). Vernaculaire alpestre à pignons croisés orné d'une dentelle de briques à l'avant-toit; soubassement en Meillerie. Au linteau de la porte: «18 J.C.C 84».

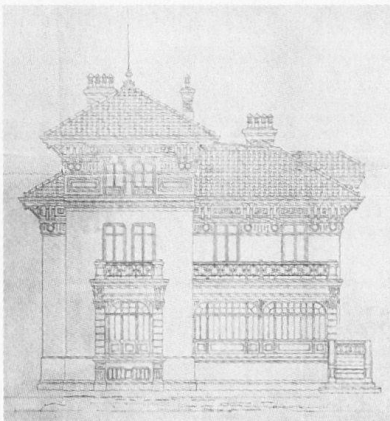
Vert, chemin → 2.4.2

No 10 Imm. loc, 1912 (aut.), H. Lavanchy pour lui-même. Simplicité. Balcons à consoles moulurées dans le pan coupé réglementaire. Selon le plan de situation déposé à l'enquête, premier imm. d'une série de 6 qui auraient occupé tout l'ilôt côté rue du Jura. **No 12** Villa loc., prob. 1895 pour Mme Althaus. 1899 (aut.), sur-élev. de la véranda orientale, Louis Buffet, menuisier pour Louis Tondeur. 1902 (aut.), dépend. à l'est par Pari et Passera entrep. pour Vve Tondeur. Pignon croisé au sud. Source: pvM 25.03.1895.

No 26 Villa loc., existante en 1893, à Jenny Kuenzli en 1895. Vernaculaire.

- 144 Encadrements en molasse. **No 28** Villa

142



143



144



loc., 1897 (aut.) pour François Grand. Pignons croisés de la toiture; en façade orientale, corps de loggias surmonté d'une galerie de bois très ouvragée et d'un pignon à dentelles du même matériau. **No 30** Villa loc., 1896 (aut.) pour François Grand. Pittoresque extrême. Galerie sur poteaux dont les éléments de bois sont finement sculptés, de même qu'au pignon latéral et dans les encadrements de fenêtres, dont certains sont faux. Source: pvM 13.07.1896.

Veveyse, quai de la

Chemin établi en 1726 jusqu'à la hauteur de la rue du Torrent et prolongé jusqu'au lac en 1831. Il a été élargi à plusieurs reprises, notamment en 1889 dans son tronçon inf. Source: pvM 05.04.1889. Bibl. 1) Montet in *Vibiscum* 7/1999, p. 33. **No 5** Villa, avant 1849, Ph. Franel pour lui-même. Néo-classicisme; pignons croisés formant fronton à l'extrémité sud. Chaînes et encadrements en molasse. Adjonc. prob. postérieure de la véranda avec piles de brique.

No 6 Villa de maître La Péraillé, 1847, Ph. Franel pour lui-même. Néo-classicisme. En façade orientale, avant-corps légèrement saillant sous fronton précédé d'un portique à arcades en plein cintre. Encadrements et chaînes de molasse à refends disposés en harpe. Côté rue, le soubassement se prolonge de chaque côté par un pan de mur, percé au sud d'une baie en plein cintre s'ouvrant sur portique à piliers de bois ouvragé et, au nord, de la porte d'entrée aboutissant à un passage également couvert.

No 7 Villa loc., 1847 (inscr.), Ph. Franel pour lui-même. Maison natale du sculpt. Rodo (Auguste) de Niederhäusern (1863–1915). Exemple précoce de chalet en maçonnerie. Chaînes d'angle et frise à retdents sous l'avant-toit en brique, aisseillers ornés.

Veveyse, torrent

D'un caractère torrentiel très prononcé, ce cours d'eau est sujet à d'importantes

crues. «Les premiers travaux de défense [...] remontent au XIII^e siècle. L'histoire mentionne de fréquentes dévastations causées par la Veveyse. Les crues les plus célèbres sont celles de 1701, 1726, 1846, 1858, 1864, 1866, 1873. Celle de 1726 fut la plus dévastatrice; l'eau atteignit la hauteur de 7 pieds à Vevey sur la place du Marché; le mur d'enceinte de la ville, d'une épaisseur de 2 m, s'écroula» (bibl. 2). Suite à la débâcle de 1846, divers projets sont étudiés pour contenir la rivière, dont celui de l'ing. Ignace Venetz (1788–1859) qui prévoit de «diriger le torrent en ligne droite dès le pont de Gilamont au pont Saint-Antoine» (bibl. 1). La difficulté de concilier les différents intérêts ajourne l'exécution du projet. Sont alors réalisés des ouvrages ponctuels, œuvres de «bordiers, désireux d'avancer leur propriété au-dedans de l'espace réservé jusqu'alors aux divagations de la rivière» (bibl. 1). L'Etat les autorise à condition que l'axe du torrent suive le projet établi par Venetz et qu'une largeur de 27 m subsiste entre les digues. «Cependant le torrent s'attaquait fréquemment à ces travaux entrepris d'une manière isolée et décousue; le 10 juin 1864, le 24 juillet et le 13 août 1866, la Veveyse, dans de violentes crues, venait ouvrir des brèches dans les murs latéraux et menacer les établissements industriels accumulés dans la proximité de la gare de chemin de fer. C'est pourquoi, dès 1866, sur l'initiative de la Municipalité de Vevey, une Commission fut constituée pour s'occuper d'amener à bien un endiguement général du torrent» (bibl. 1). Un premier projet est mis à l'enquête en 1868, puis abandonné en raison d'oppositions; en 1870, un deuxième projet subit le même sort. «Il fallut qu'au mois de juillet 1873, le torrent enflé et furieux emportât les murs du quai de

Vevey sur un espace de 45 m pour qu'on se décidât à agir. En 1874, le Grand Conseil vaudois vota un décret ordonnant des travaux d'endiguement. Il y eut un commencement d'exécution, puis un arrêt jusqu'en 1880, où un nouveau décret organisa définitivement l'entreprise» (bibl. 2). Les travaux exécutés en 1885–1888 sous la direction de l'ing. Emile Cuénod concernent en priorité le tronçon veveysan de la rivière, mais des ouvrages sont aussi construits en amont dans le but d'empêcher l'érosion des rives et les affouillements du lit. Entre les abattoirs et le pont de Gilamont, trois barrages modèrent la pente du nouveau lit «en forme de cunette d'une largeur de 10 m au plafond avec talus perreyés et arrières-bord élevés» (bibl. 1). Dans la partie comprise entre les abattoirs et le pont St-Antoine, la pente de la cunette est «égalisée au moyen de quatre chutes et de neuf seuils de différentes hauteurs» (bibl. 1); quant à la dernière section qui aboutit au lac, elle «devait primitivement être laissée en l'état où elle se trouvait en 1880, c'est-à-dire bordée de murs de rives datant déjà d'un temps plus ou moins ancien» (bibl. 1), mais, suite à l'achèvement des travaux en amont, elle est canalisée en 1893. Ainsi, «grâce à l'heureuse disposition des barrages et de leur hauteur, ainsi que des seuils, la pente moyenne dans le chenal de la Basse-Veveyse est telle que, malgré les allures capricieuses du torrent, la soudaineté et l'énormité de ses crues, le volume considérable de ses charriages, le lit demeure net de tout temps et l'impétuosité des plus fortes crues n'a jusqu'ici dégradé aucun des ouvrages de l'entreprise» (bibl. 1). 1) *Mémorial* 1896, pp. 140–147; *Dictionnaire géographique de la Suisse*, T. 6, Neuchâtel, 1910, pp. 335–336; 3) Muller, Plan directeur, pp. 31–35.

145

